

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Est-ce une tour de Babel que le Canada bâtit ?

Conséquences à prévoir de l'immigration d'Europe Centrale

Devrons-nous recevoir ici cette année plusieurs milliers de ces Européens qui fuient le régime hitlérien? On a prétendu qu'ils sont en Europe centrale plus d'un million et demi. Cela, c'était avant les événements de ces jours-ci. Ne faudrait-il pas maintenant parler d'au moins deux millions?

* * *

Nous avons déjà commencé d'accueillir quelques groupes de ces réfugiés. Ainsi, tel quotidien québécois signalait lundi dernier le passage à Lévis de 500 immigrants des Sudètes. C'est à propos de ces gens que M. Crerar, ministre à Ottawa, avait fait peu de jours auparavant une déclaration (journaux du 10 mars) où l'on aura relevé ces passages: "Nous n'avons pris aucun engagement au sujet d'un nombre fixe... Le nombre que nous accepterons dépendra de ceux que l'on jugera aptes physiquement et d'autre façon à entrer au pays... Mais nous, avons de plus prévu ces gens que chaque famille (nous avons fixé la moyenne à 4 personnes par famille) devrait posséder en arrivant au Canada un capital d'au moins \$1,500... et que nous ne souleverions aucune objection, si ces réfugiés se présentaient à titre de familles d'agriculteurs..."

Ainsi, pourvu qu'une famille soit apte à passer l'examen médical, qu'elle se présente comme famille d'agriculteur et qu'elle ait en sa possession au moins \$1,500, — M. Crerar ne dit pas "qu'elle soit propriétaire de \$1,500", mais qu'elle soit en possession de \$1,500, ce qui n'a pas le même sens, on le notera. — Le Canada l'admettra. Que deux mille, dix mille familles de ce type se présentent et le Canada pourra les recevoir. "Nous n'avons pris aucun engagement au sujet d'un nombre fixe", dit M. Crerar. Il a donc toute latitude, en plus comme en moins.

D'où viendront les \$1,500 dont chaque famille admissible doit être pourvue? Cela n'a pas l'air de préoccuper autrement le ministre. D'après une dépêche de Londres, le ministre tchèque avait consenti "à mettre à la disposition des chefs de ces familles la somme de \$1,500 qu'ils emporteraient au Canada pour s'établir dans les régions agricoles. Ces fonds proviennent de prêts et de dons faits par les gouvernements français et anglais après l'accord de Munich" (Canadian Press, 3 mars). Il n'y a plus aujourd'hui de gouvernement à Prague. Et Londres (voir dépêche de l'Associated Press, dans le Devoir du 15 mars, page 3) a prévenu la Banque d'Angleterre, ces jours-ci, de bloquer le solde de \$33 millions restés en dépôt chez elle, à même l'avance de \$46 millions promise au gouvernement tchèque. Cela coupe d'autant les fonds disponibles pour ces immigrants.

Quelle sera l'origine des avances aux nouveaux immigrants? Car il y en aura d'autres, venant de l'Europe Centrale. L'on sait que Berlin, maintenant arbitre des destinées de la Bohême et de la Moravie, a commencé d'appliquer à leurs habitants le règlement d'après lequel toute exportation de capitaux est interdite aux citoyens du Reich. Or les Tchèques dont a parlé M. Crerar viennent de provinces passées ces jours-ci sous le régime de Berlin. Faudrait-il penser que, d'une part, l'Alliance Israélite ou les oeuvres du Baron Hirsch, pour ce qui est des Juifs de Bohême, de Moravie, de la Slovaquie, et, de l'autre, l'Angleterre et la France, fourniraient désormais les capitaux nécessaires aux gens désireux de passer au Canada et déjà sortis de l'Europe Centrale? Dans le premier cas, assurément; d'autant que des fonds viennent déjà de cette source. Dans l'autre cas, le point reste à définir. Et il est d'importance. Au fond, ces gens viennent ou viendront chez nous, pour le plus grand nombre, munis de capitaux empruntés ou reçus à leur passage à Londres. Qui les leur prêtera? A quelles conditions? Serait-il bien conforme à l'esprit de notre loi d'immigration que de nouveaux venus puissent entrer chez nous avec de l'argent qui n'est pas en réalité le leur? Disons-nous qu'il est avec la finance des accommodements, surtout quand il s'agit d'étudier certaines lois, celle de l'immigration comme tant d'autres.

* * *

Le Canada lui-même n'a pas l'air de savoir au juste ce que feront les immigrants annoncés, et d'abord ceux qui sont déjà rendus; où ils iront se fixer; comment ils s'établiront. Les services ferroviaires de colonisation s'occupent de tout cela, dit M. Crerar. Mais ensuite? Et si cela ne marche pas bien?

Là-dessus, M. Pouliot a posé cette question pertinente: "Si certains de ces immigrants s'avèrent inacceptables, où les déportera-t-on?" A cela, M. Crerar n'a rien répondu. L'excellent homme ne savait que dire. Ces gens, en effet, n'auront plus désormais de pays. La Tchéco-Slovaquie n'existe plus. Il n'y a plus de gouvernement à Prague. Le passeport tchéco-slovaque n'aura plus de valeur pour ce qui regarde l'Allemagne. Et quant aux Juifs parmi ces immigrants, — d'après des informations sérieuses, il y en a, — où pourraient-ils, plus tard, les déporter pour une cause ou l'autre? L'Allemagne ne voudra jamais les reprendre. Il n'y aura plus rien à faire avec Prague, devenue ville allemande quelconque. La Palestine se ferme. Le Canada, s'il décide de ne pas admettre tous ces gens, ne saurait donc plus où refouler ceux qu'il voudra déporter. De par la force des choses, il devra les garder, incapable de les retourner où ce que soit, — leur pays d'origine étant aboli à toutes fins pratiques. Nous hériterons forcément des indésirables.

Serait-ce sur cela même que compteraient certains éléments établis de fraîche date au Canada? Ces éléments, on trouve les noms de certains de leurs représentants sur une récente circulaire, datée du 11 mars courant et distribuée par la Montreal Conference to Aid Victims of Nazi-Fascist Persecution. Celle-ci a pour président M. N.-M. Benjamin et pour trésorier, M. J.-K. Mergler, deux noms bien "canadiens". Et cette association a pour but, selon ce même texte, de "faire admettre au Canada un nombre généreux d'exilés"; et aussi, — la circulaire du 11 mars le porte en toutes lettres, — de faire pièce aux Canadiens de vieille souche, notamment du Québec, "qui sont en bloc contre l'admission de ces catégories de réfugiés"; de ce Québec, "qui peut être le principal obstacle à l'entrée des réfugiés au Canada". MM. Silverstone, Steinberg, Rosen, Wilford, Kerbs, Ellis, Aranoff, Gold, Greenston, Sigda, Plawucki, d'autres membres aussi du comité directeur de la Montreal Conference, ont déjà mis tout en branle. On le sait, pour mater les Québécois récalcitrants, dont la pensée, naturellement, se tourne du côté de milliers de chômeurs, Canadiens d'origine, jeunes et vieux,

cherchant ici secours, assistance, travail, et auxquels l'on jette, à intervalles périodiques, la pierre de promesses vaines, quand la moindre tâche rémunérée ferait mieux leur affaire tout comme celle du pays.

Puisque l'on parle de sentiments libéraux et d'humanitarisme, pourquoi ne commencerions-nous pas à les exercer chez nous et envers les nôtres? Il est vrai qu'ils ont tort de ne venir ni de Bohême, ni de Moravie, ni de Slovaquie, ni de l'Ukraine carpathique, pas même de l'historique ghetto de Prague; et donc que toute sympathie pratique à leur endroit peut attendre. Tandis que les autres, "à beau faire pitié qui vient de loin". Oublions donc ceux qui sont tout près et pensons à ceux de l'Europe centrale... Ils seraient plus nos frères que nos frères de sang peuvent l'être. Misère des esprits versés dans "l'humanitarisme"!

* * *

Ainsi devons-nous assister à la recrudescence de l'immigration, si nous n'y prenons garde, si nous laissons carte blanche à ce ministre féru d'humanitarisme, quand ce qu'il faut c'est d'abord la charité, la pitié envers les nôtres. En soi, l'immigration n'est pas un mal, aux périodes normales d'un jeune pays, si l'Etat et les citoyens la contrôlent bien. Or nous ne l'avons jamais convenablement surveillée, même aux temps d'avant-guerre, où cela eût été pourtant urgent, puisqu'il arrivait par nos ports de 350,000 à 400,000 immigrants chaque année, dont un grand nombre, — et cela est fort heureux, on l'a découvert depuis, — ont pris en vitesse la route des Etats-Unis.

Depuis la fin de la guerre, nous avions recommencé d'admettre des milliers d'immigrants chaque année. En 1930, il nous en venait tout près de 105,000. En 1935, cette immigration devait tomber à plus bas, à 11,277 en tout. Puis ce fut la reprise. L'annonce d'une nouvelle montée. En 1938, il en est arrivé près de 17,250. Cette année, le premier trimestre est plus que prometteur, avec l'afflux, déjà commencé, de ces réfugiés de l'Europe centrale. Et pour peu que M. Crerar laisse faire, les arrivants dépasseront 25,000, toucheront probablement 30,000, sinon davantage. D'autant qu'ils sont là-bas deux millions à vouloir passer en Amérique. Et aussi qu'à part les "agriculteurs" des Sudètes, M. Crerar fait entendre que nous recevrons "des professeurs, savants et musiciens", des "personnes de mérite exceptionnel jugées susceptibles de constituer un apport au pays". Les règlements présents les excluent bien de la catégorie admissible; mais le ministre peut, par décret du conseil, autoriser l'entrée de ces gens. De cette sorte d'immigrants admis par décret du conseil, et dont le total fut de 6,502 pendant les sept dernières années, plus de 2,565 étaient d'origine hébraïque, d'après la statistique officielle déposée par M. Crerar lui-même aux Communes (voir le Devoir du 20 février). Ainsi, les "personnes d'un mérite exceptionnel" abondent dans le groupe israélite. Si l'on suit le travail de la Montreal Conference to Aid Victims of Nazi-Fascist Persecution, on verra que nous en accueillerons bien d'autres en 1939, de ces gens "de mérite exceptionnel", dont le premier mérite, c'est d'avoir ici des amis fort remuants.

* * *

L'heure paraît plus qu'opportune d'exiger la refonte de notre loi d'immigration. Et, surtout, d'insister pour que le ministre de l'Immigration n'ait plus latitude de délivrer sans les permis spéciaux autorisant l'admission de tel ou tel individu en particulier, en dérogation aux règlements généraux. Pareil permis sont de nature abusive. Le ministre a pu jusqu'ici en accorder en toute bonne foi, on veut le croire, des centaines chaque année; 1,360 en 1933, près de 1,060 en 1935, plus de 1,240 en 1938. Ce régime ne saurait se prolonger. Le ministre se doit, il doit à tous les Canadiens d'origine de ne plus confier à un seul homme, si consciencieux puisse-t-il être, le soin d'une affaire de cette importance. Une commission particulière devrait y voir. — commission formée de gens hors de la politique, analogue à la commission qui administre Radio-Canada. Munie de pleins pouvoirs, elle serait, plus qu'un ministre, capable de résister aux pressions en faveur de tels ou tels individus, de tels ou tels groupes, pressions venant de députés, d'agents parlementaires, de coulisiers, d'avocats, voire de gens rémunérés pour tâcher de faire admettre au Canada des hommes d'Europe ou d'ailleurs, qui, sans cette intervention payée, ne pourraient entrer chez nous, ne devraient jamais être des habitants du Canada... et qui le deviennent trop facilement. Une enquête approfondie, impartiale, démontrerait vite quels abus il se commet de ce côté, abus marquants, dont le Canada paie déjà et dont il subira longtemps les conséquences, si certains hommes s'enrichissent à obtenir des "permis".

Ayons pitié des réfugiés, des exilés, soit. Secourons-les, soit. Commençons néanmoins par protéger le Canada, les Canadiens de vieille souche, avant tout groupement d'étrangers plus ou moins inassimilables. Cela est de la plus grande urgence. Ayons moins d'humanitarisme, plus de sens commun; soyons d'un esprit canadien plus réaliste. Bâtitons-nous ici Babel, Babylone, Ninive, ou si nous voulons bâtir une nation de civilisation et d'esprit chrétiens?

Georges PELLETIER

Un catafalque

PARIS, 18 mars (P. C.-Havas). — Un catafalque drapé aux couleurs françaises et tchécoslovaques; un livre sur lequel les signatures s'amoncellent; autour, quelques femmes qui pleurent; c'est le spectacle qui s'offre aux Parisiens dans le grand hall de l'Office de tourisme tchéco-slovaque.

Sur les murs, les affiches, qui vantaient le charme des sites de la Bohême ou de la Moravie, sont remplacées par des textes bibliques. Ici, ces paroles de Jérémie: "Vous qui passez, dites-moi s'il est une douleur égale à la mienne". Là, cette sentence en lettres énormes: "Comme les corps, les Etats meurent. Comme les âmes, les nations survivent."

Chamberlain accuse Hitler d'avoir violé ses promesses solennelles

L'actualité

Nuit historique

"Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam, et portae inferi non praevalent adversus eam..." (Matt., XVI, 18)

Pour la première fois dans l'histoire, des millions d'auditeurs invisibles ont pu entendre, par-delà les mers et les océans, dimanche dernier, le Pape chanter la messe pontificale de son couronnement. Dans la splendeur du jour ou dans la quiétude de la nuit ils ont pu écouter la voix auguste de Pie XII qui, à certains moments, à l'instar de celle de son prédécesseur immédiat, Pie XI, se brisait sous le coup de l'émotion.

Pour la première fois aussi, de tous les coins de la terre, notamment de l'Italie, de la Suisse, de l'Alsace, de la Hollande, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Angleterre, les ondes prodigieuses ont apporté au successeur de Pierre, durant cette journée historique du 12 mars (il faisait nuit au Canada) l'hommage méritoire le plus émouvant que soit, hommage transmis dans des langues bien différentes, par des voix fraîches et pures d'enfants, par des voix émouvantes de femmes, par des voix de moines usées au service du Maître.

Sous le pontifical précédent, des pylônes de T.S.F. dressés sur les antiques fortifications construites par Léon IV, avait rayonné comme un phare secourable sur l'univers entier la parole inspirée de Pie XI. Depuis le 12 février 1931, neuvième anniversaire du couronnement de ce Pontife que nous avons perdu, le monde catholique et même le monde païen pouvaient puiser pour ainsi dire aux lèvres mêmes de Pie XI la doctrine et la prédication salvatrices.

Voilà qu'au lendemain de l'élection de Pie XII, de nouveau part de la colline désormais sonore du Vatican un message identique à celui que chantaient les anges, il y a vingt siècles, sur la plus humble et la plus gréieuse des cabbes: "Nous vous sollicitons de chercher la paix de la conscience, le calme dans l'amitié du Seigneur, la paix des familles étroitement unies par le saint amour du Christ et, finalement, la paix parmi les nations, par l'assistance mutuelle et fraternelle, par la collaboration amicale et l'entente cordiale pour assurer les intérêts supérieurs de la grande famille humaine sous la surveillance et la protection de la divine Providence..."

La voix bien-aimée de Pie XI que nous pleurons allait miraculeusement revivre: le monde en recevait l'assurance dès l'élection de Pie XII. Et dimanche dernier, cette voix, coupée de sanglots à certains moments — comme celle de Pie XI — s'élevait au-dessus de l'autel de la Confession pour la prière solennelle et unique du Pater Noster, dont les accents de supplication et de confiance se propageaient sur tous les continents. A l'heure où le jour commençait poindre en terre d'Amérique, la bénédiction urbi et orbi du nouveau Pontife tombait comme une rosée bienfaisante sur l'univers inquiet et troublé. Une onde nouvelle naissait vraiment sur le monde...

Pendant que les cérémonies grandioses du couronnement se déroulaient à Rome sous un ciel lumineux éclaboussé de soleil, au Canada la nuit enveloppait les cathédrales et les églises où brillait la flamme du sanctuaire, les demeures des fidèles — éveillés comme dans une nuit de Noël — suivaient avec une émotion nouvelle et inconsciente les diverses phases de la liturgie impressionnante qui se déroulait sous le dôme de Saint-Pierre... Pour ne voir que par les yeux du cœur les cérémonies de Rome, les fidèles du Canada n'en appréhendaient peut-être encore que plus tout le prix, parce qu'ils n'étaient pas distraits par l'éclat spectaculaire de la fête.

Les grandes stations radiophoniques canadiennes (CBF, CBM, CKAG, CFCF, CHLP) étaient toutes ouvertes. Leurs émissions furent particulièrement soignées. Et, durant les heures qui ont précédé la messe pontificale du couronnement, ce fut une joie rare d'entendre, par exemple, le programme religieux offert en la cathédrale St-Patrice, à New-York, où l'allocution si prenante de Mgr Fulton Sheen, professeur à la Catholic University of America, fut précédée de l'exécution de plusieurs pièces de Bach, par l'organiste Young.

Les ondes, à certains moments démontées comme l'océan, nous apportèrent successivement les voix très harmonieuses — et colorées comme la Hollande elle-même — des Pays-Bas où chantaient l'Alléluia du couronnement, les mélodies puissantes de l'Orchestre de Minneapolis, la chorale un peu barbare de la cathédrale Saint-Etienne de Budapest, interprétant des hymnes composés spécialement pour le congrès eucharistique international de Hongrie qu'avait présidé, en qualité de cardinal-légit, Sa Sainteté Pie XII. Puis, c'étaient ensuite les chœurs très doux, un peu mélancoliques de la Pologne, immédiatement suivis des splendides mélodies gregoriennes de Saint-Pa-

trice-de-New-York, puis les hommages de la Suisse et de l'Alsace, enfin l'office modulé de façon nazillarde par les saints moines du cloître St. Dunstan, en Angleterre, et celui, plus harmonieux, des moines bénédictins de l'Indtana... Et cette nuit canadienne du couronnement continuait de se dérouler comme une symphonie religieuse pleine de majesté alors que, soudain, à 2 h. 37 du matin (chez nous), la station de radio du Vatican, à laquelle étaient reliés tous les grands réseaux de T.S.F. du monde, commença l'émission officielle du couronnement par cette brève et expressive ouverture: Laudetur Jesus Christus.

La Grande-Bretagne saura résister à toute tentative de dominer le monde par la force

Le premier ministre britannique dénonce l'absorption de la Tchéco-Slovaquie par l'Allemagne

LE VIGOUREUX DISCOURS DE M. CHAMBERLAIN A BIRMINGHAM

BIRMINGHAM, 18 (A.P.) — Le premier ministre Neville Chamberlain, qui parlait hier soir dans sa ville natale de Birmingham, la veille même de son 70e anniversaire de naissance, a prononcé le plus vigoureux discours de toute sa carrière pour dénoncer l'absorption de la Tchéco-Slovaquie par l'Allemagne et pour affirmer que la Grande-Bretagne saura résister à toute tentative de dominer le monde par la force. Il a accusé le chancelier Hitler d'avoir violé ses promesses solennelles et d'avoir répudié tout ce que représentait l'accord de Munich pour l'apaisement de l'Europe.

Lettre d'Europe

La Paix dans les Balkans

La nouvelle physionomie balkanique — De la Conférence balkanique à l'Entente balkanique — Conséquence balkanique de la "crise de septembre" — Réconciliation et entente interbalkaniques

Le 1er mars 1939.

Parler des Balkans alors que tous les regards sont tournés vers l'Espagne, cela peut paraître manquer le souci de l'actualité. C'est pourtant le souci de l'actualité qui me fait différer un peu de parler des affaires d'Espagne, auxquelles était consacrée ma dernière lettre. Deux événements importants viennent de se produire en ce qui concerne ces affaires: la reconnaissance du général Franco par la France et par l'Angleterre; puis, la démission de M. Manuel Azana, président de la République espagnole, lequel s'était réfugié en France. Mais, au moment où j'écris ces lignes, un élément essentiel manque encore pour qu'on puisse apprécier exactement la situation: la question de savoir si le gouvernement républicain, resté à Madrid, décidera de continuer la lutte contre Franco, ou s'il se résignera à faire sa soumission, ce qui mettrait fin à la guerre civile. On s'attend à ce que cette question soit tranchée très prochainement. Elle l'aura été, sans aucun doute, quand cette lettre parviendra au Canada. Alors, on pourra apprécier la situation en toute connaissance de cause.

Bloc-notes

Une leçon

Nous étions jeudi matin, à Saint-Roch de Québec, aux funérailles de notre ami Dorion. Ciel lourd. Rien n'aurait dans ce coin de Québec les curieux. L'homme qui allait porter au cimetière n'occupait aucun poste officiel. Personne ne se croyait tenu, pour se faire bien voir, pour s'acquitter d'une sorte de rite, de suivre son cortège. Personne ne pouvait espérer de sa présence dans ce cortège un avantage quelconque. Et bien peu d'hommes pourtant, au témoignage général, ont reçu à Québec un honneur pareil. La vaste église de Saint-Roch fut trop petite pour recevoir ceux qui voulaient y prier. Et cette foule resta là, pleuse, recueillie, jusqu'à la fin. Tout le long des rues, deux rangées d'hommes et d'enfants saluaient celui qui s'en allait.

Le spectacle enfermait une grande et constante leçon. Ce qu'on honorait, c'était une vie toute entière consacrée aux autres. Il est évident que, sur certains points, quelques-uns ne partageaient pas les opinions du grand disparu, mais tous savaient que, depuis le temps où il prodiguait aux pauvres ses services professionnels, jusqu'à celui où il s'était fait apôtre par la parole et par la plume, il n'avait travaillé que pour ses frères. De cet effort de toute une vie, il n'avait recueilli aucun avantage matériel. Et, couché pour jamais, il apparaissait à tous dans sa magnificence grandeur.

Il est consolant que cette grandeur, les siens l'aient vue, et qu'ils aient su l'honorer comme il fallait.

Pourquoi?

L'un de nos amis ayant demandé à Ottawa certains documents, de la Central Experimental Farm, d'Ottawa, Division of Botany and Plant Pathology, Science Service (tout ceci relève du ministère de l'Agriculture), le Botaniste du Dominion lui a répondu, en français du reste: Répondant à votre carte du 5 mars, je regrette de vous dire que nos rapports ne sont plus imprimés en français. Si vous désirez des renseignements quelconques, nous serions contents de vous les donner par lettre.

Prochain cours

On nous prévient que le prochain cours d'histoire du Canada de M. l'abbé Groulx, qui portera sur le Commerce au temps de Jean Talon, sera donné le mardi soir 28 mars, en la salle académique du Gesù, à 8 h.

Le carnet du grincheux

Bouts rimés:
O quelle affaire
A la Commis scolaire!
Par bonds, par sauts,
Augmente des doubles le taux.
Terrible impasse,
Pas un ne passe!
Vaine étant la recette
D'une cure en doucette.
Nos pauvres fils,
Que voulez-vous qu'ils fissent?
Atteints de la fièvre quarte,
Asphyxiante et atrophique,
Téous, hélas! ont perdu la carte...
Géographique.

Immoralité:
Contre la microbe d'Hitler
Il n'y a pas de "pain killer".

"Vendez au mari à travers sa femme"
(titre de la Patrie de jeudi et traduction littérale de "Sell the husband through his wife").

Le Yankoo Clipper, qui fera bientôt sa première traversée Amérique-Europe, est plus volumineux que le navire amiral de Christophe Colomb et portera plus de passagers. Mais on ne peut dire qu'il courra de moindres risques.

Leur grande ennemie, les Orangistes, ne s'exhibent que le 12 juillet. Le sud, qui est touché, finira bien par entrer le nord qui attend la canicule pour cavalader. C'est déjà commencé!

En page 8 : Jacques Copeau et les destinées du théâtre, par Emile Legault, C.S.C.

Lettre d'Europe

(Suite de la 1ère page)

à l'ordre du jour par la sixième session du conseil permanent de l'Entente balkanique, qui s'est tenue à Bucarest.

En même temps que le conseil permanent s'agitait la conférence de la presse de l'Entente balkanique. Elle était présidée par M. Titiano, sous-secrétaire à la propagande roumaine, qui a pu dire ceci: que les Balkans, "ancienne poudrière de l'Europe", devenaient "un modèle pour tous".

Alors même qu'on trouverait trop flatteuse la seconde partie de ce jugement, on ne saurait qu'en approuver la première, à savoir que ce qui était une "poudrière" a cessé de l'être.

C'est pourquoi on a plaisir à parler de la "paix dans les Balkans", alors que d'autres nuages obscurcissent le ciel européen.

Si les Balkans ont été pendant longtemps une "poudrière", c'est pour les raisons suivantes: du temps de l'Empire ottoman, la lutte, contre la domination turque, des populations chrétiennes qui lui étaient soumises contre leur gré, l'intérêt que portaient à ces populations les grandes puissances chrétiennes, mais aussi la rivalité de ces puissances, dont chacune voulait acquérir une influence prépondérante dans les régions balkaniques.

Enfin, la crainte que l'Autriche-Hongrie avait de voir la Serbie s'agrandir à ses dépens, — ce qui fut la cause de la guerre mondiale; avant même cette guerre, quand l'Empire ottoman commençait à chanceler, les rivalités des Etats chrétiens balkaniques entre eux, alors qu'ils étaient à peine libérés de la domination turque; après cette guerre, quand l'Empire ottoman eut été presque éliminé du continent européen, une recrudescence de ces rivalités balkaniques, comme conséquence du règlement de la paix qui avait mis fin à la guerre mondiale.

Ce qui compliquait ce qu'on a appelé aussi la "pétouderie balkanique", c'est que les grandes puissances, pour servir leurs propres intérêts, opposaient les uns aux autres les Etats chrétiens des Balkans, auxquels elles professaient de s'intéresser.

Aujourd'hui, ce fâcheux état de choses a pu ainsi dire pris fin, et la dernière session du conseil permanent de l'Entente balkanique en a été une manifestation.

L'Entente balkanique avait été précédée de la Conférence balkanique. En principe, il s'agissait de deux organisations différentes qui ne poursuivaient pas le même but. Mais, aujourd'hui, leurs tendances se sont rapprochées, au point de presque se confondre.

La Conférence balkanique avait été fondée dans le but, non seulement de rapprocher les six Etats balkaniques, — Albanie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie, Yougoslavie, — mais même de les unir en une sorte de fédération ou de confédération. C'était une initiative de caractère non officiel, mais qui jouissait de la faveur des six gouvernements. La Conférence se présentait sous la forme d'une sorte de parlement composé de délégués des six Etats, qui se réunirent pour la première fois à Athènes et ensuite, à tour de rôle, dans les autres capitales balkaniques. On alla jusqu'à élaborer un projet de constitution destinée à la confédération projetée. On adopta même un emblème pour cette confédération.

En réalité, il y avait un obstacle, non avoué mais insurmontable, à une entente: à savoir que deux des six Etats, l'Albanie et surtout la Bulgarie, n'acceptaient pas le statu quo territorial balkanique, et qu'ils méritaient, comme conditions à une confédération, que ce statu quo fût modifié à leur profit.

Une fraction importante de la population albanaise, de religion musulmane, appartient à la Yougoslavie. Il y avait donc, de la part des nationalistes albanais, une tendance à vouloir acquérir la partie albanaise de l'Etat yougoslave.

Quant à la Bulgarie, son sort est plus douloureux. Elle a été diminuée une première fois, à la suite de la guerre interbalkanique de 1913, ayant perdu, notamment, la Dobroudja, au profit de la Roumanie. Elle a été diminuée une seconde fois, à la suite de la guerre mondiale, ayant été du côté des vaincus. Elle se trouvait avoir des revendications territoriales contre ses quatre voisins: Roumanie, Yougoslavie, Grèce et Turquie.

C'est donc avec des réserves mentales, des aspirations secrètes, que l'Albanie et la Bulgarie avaient adhéré à la Conférence balkanique. C'est parce que les quatre autres Etats ne pouvaient pas les admettre que la Conférence fut condamnée au verbalisme et à l'impuissance. Elle ne fut pas discutée, mais elle cessa de se réunir. Elle est comme en état de léthargie.

La situation des Balkans conservait donc son caractère critique. Quatre Etats, la Grèce, la Roumanie, la Turquie et la Yougoslavie se croyaient menacés par les tendances irrédentistes des deux autres, l'Albanie, et surtout la Bulgarie. D'autre part, cette situation était compliquée par l'ingérence des grandes puissances, en ce sens que l'Albanie et la Bulgarie faisaient cause commune avec l'Italie, tandis que la Yougoslavie cherchait son point d'appui en France.

De cette manière, il y avait possibilité que les Etats balkaniques fussent entraînés dans une guerre entre eux, comme en 1913, ou dans une guerre plus générale, comme satellites des grandes puissances. C'est dans cette situation que fut conclu, par le pacte d'Athènes

du 9 février 1934, l'Entente balkanique, entre la Grèce, la Roumanie, la Turquie et la Yougoslavie. Les quatre contractants s'engageaient à se garantir leurs frontières balkaniques. Il n'était pas précisé contre qui elles se les garantissaient. Mais il allait sans dire que c'était contre l'Albanie, et surtout contre la Bulgarie.

Non seulement, donc, l'Entente balkanique était autre chose que la Conférence balkanique, mais on pourrait presque dire que c'était son contraire, c'est-à-dire un traité d'alliance de quatre Etats balkaniques contre deux autres.

Il y avait une certaine analogie entre l'Entente balkanique et la Petite-Entente, celle-ci étant destinée à protéger la Yougoslavie, la Roumanie et la Tchéco-Slovaquie contre les tendances révisionnistes de la Hongrie, qui n'acceptait pas plus comme définitif le traité de Trianon que la Bulgarie n'acceptait celui de Neuilly.

La Yougoslavie et la Roumanie faisaient donc partie, en même temps, de l'Entente balkanique, pour se protéger du côté des Balkans, et de la Petite-Entente, pour se protéger du côté de la Hongrie.

L'Entente balkanique comportait un conseil permanent, qui devait se réunir chaque année dans une capitale balkanique, comme précédemment la Conférence balkanique. Elle avait été d'abord conclue pour cinq ans, c'est-à-dire qu'elle arrivait à échéance cette année-ci, après que son conseil permanent se fut déjà réuni cinq fois en session ordinaire. Elle a été renouvelée avant la sixième session, qui vient d'avoir lieu à Bucarest.

En 1936, l'Entente balkanique a été complétée par la création de la conférence de la Presse de l'Entente balkanique. Celle-ci est de caractère privé et non officiel. Mais elle travaille de concert avec les gouvernements de l'Entente et se réunit en session ordinaire en même temps que le conseil permanent.

Voici, maintenant, à la suite de quels événements l'Entente balkanique a perdu un peu de son caractère primitif pour se rapprocher de la Conférence balkanique.

Les Yougoslaves et les Bulgares sont frères de race et ont la même culture. Leur antagonisme paraissait contre nature autant que dangereux. Feu le roi Alexandre de Yougoslavie l'avait compris et il avait inauguré une politique tendant à réaliser un rapprochement entre ces deux peuples frères. Après sa mort prématurée, cette politique a été poursuivie par le prince-régent Paul. Elle a abouti, le 24 janvier 1937, à la conclusion d'un traité d'"amitié perpétuelle" entre la Yougoslavie et la Bulgarie.

Plus important encore a été le pacte conclu le 31 juillet 1938, à Salonique, entre les quatre Etats de l'Entente balkanique et la Bulgarie. Par ce pacte l'Entente balkanique renonçait aux clauses de désarmement du traité de Neuilly. Autrement dit, la Bulgarie recevait la permission de réarmer, comme précédemment la Hongrie.

Le pacte de Salonique eût été un acte filologique, s'il n'était dans les intentions de l'Entente balkanique de travailler à un rapprochement avec la Bulgarie, prolongeant ainsi la politique représentée par le traité bulgare-yougoslave d'amitié perpétuelle.

Diplomatiquement, la situation restait inchangée, en ce sens que le pacte de l'Entente balkanique restait intact, mais, politiquement, elle était modifiée, puisqu'il devenait en vue de laquelle ce pacte avait été conclu perdait de sa vraisemblance.

Un autre événement a considérablement modifié la situation, à savoir la crise de septembre dernier, qui a amoindri et affaibli la Tchéco-Slovaquie. Il en est résulté que la Petite-Entente n'a plus de raison d'être. En effet, la Tchéco-Slovaquie y était entrée pour se protéger contre la Hongrie révisionniste. Or, elle a dû restituer à la Hongrie ses ressortissants hongrois, comme à l'Allemagne ses ressortissants allemands. Son alliance avec la Roumanie et la Yougoslavie n'a donc désormais pour elle pas plus de raison d'être que son alliance avec la France. D'autre part, son affaiblissement militaire enlèverait à son alliance beaucoup de sa valeur.

La Roumanie et la Yougoslavie étant ainsi plus exposées vis-à-vis de la Hongrie, elles ont lieu de désirer la paix dans les Balkans, c'est-à-dire de se réconcilier avec la Bulgarie pour créer un bloc balkanique.

Cette politique est d'autant plus indiquée pour elles, que la crise de septembre a rendu confiance et courage aux irrédentistes bulgares. Ceux-ci, opposés à une entente interbalkanique, aussi longtemps que la Bulgarie n'aura pas recouvré ses territoires perdus, songent à les recouvrer. Ils voient un exemple dans ce qu'a fait la Hongrie, et ils voudraient que, comme elle, elle se rapprochât de l'axe Berlin-Rome.

Le chef du gouvernement bulgare, M. Kiosseïvanof, ne partage pas les vues de ces irrédentistes. Il est pour un rapprochement avec l'Entente balkanique. Mais le fait que cet irrédentisme existe n'est pas à négliger par les autres Etats balkaniques.

La sixième session du conseil permanent de l'Entente balkanique a donc eu lieu dans des conditions nouvelles. On y a constaté la préoccupation de mettre en relief le rapprochement avec la Bulgarie.

C'est ainsi que le nouveau ministre turc des affaires étrangères,

M. Saradjoglou, y a rapporté la déclaration suivante que lui avait faite M. Kiosseïvanof à son passage à Sofia: "Nous sommes des amis de l'Entente balkanique, et nous ne doutons pas que les problèmes touchant notre situation, pour éviter toute immixtion étrangère, si faible soit-elle, dans nos affaires, doivent être l'objet de pourparlers limités aux Etats intéressés des Balkans. Par ce fait même, dès maintenant, on ne saurait nous considérer en dehors de l'Entente."

De son côté, le général Métaïas, chef du gouvernement grec, a insisté sur le pacte de Salonique, qu'il a qualifié d'"étape historique".

On a remarqué que le communiqué officiel, publié après la dernière session de l'Entente balkanique, ne faisait plus mention de la Société des Nations. Le fait que les Balkaniques n'attendent plus rien de Genève devrait être une raison de plus pour qu'ils s'entendent entre eux.

D'où l'on peut tirer cette conclusion: que l'Entente balkanique devrait toujours plus s'identifier avec la Conférence balkanique.

Aldice EBRAÏ
A l'Université Laval
Une école de diplômés de la Faculté des sciences — Nominations

Québec, 18. — Au cours d'une réunion tenue hier soir, sous la présidence de Mgr Camille Roy, vice-recteur, le conseil universitaire de Laval a fait les nominations suivantes: Le Dr J.-L. Petitclerc, en charge du service de chirurgie à l'Hôtel-Dieu, a été nommé professeur titulaire de clinique chirurgicale. Le Dr Berchems Paquet, chef du service municipal de la santé, a été nommé professeur agrégé.

M. l'abbé Arthur Maheux, ancien secrétaire général de l'université, a été nommé membre du conseil universitaire. M. J.-Arthur Bernier, organisateur à Saint-Jean-Baptiste, a été nommé membre du bureau de direction de l'École de musique en remplacement de M. Jean-Marie Beaudet, qui demeure maintenant à Montréal.

Le conseil universitaire a aussi créé une école de diplômés de la Faculté des sciences. Cette école, qui correspond aux "postgraduate schools" des universités américaines, a été organisée en faveur des diplômés qui désiraient étudier des cours d'études avancées en sciences et y faire des travaux de recherches pour l'obtention des grades supérieurs de la maîtrise et du doctorat.

Mgr Alexandre Vachon, doyen de la Faculté des sciences, sera le président de cette nouvelle école. M. Adrien Pouliot, I.C., en sera le secrétaire.

Feu M. Fernand Gauthier
Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Fernand Gauthier, décédé à Rigaud, chez sa mère, Mme Michèle Gauthier. M. Gauthier était malade depuis de longues années. Il était le frère des RR. PP. Lorenzo et Léon Gauthier, des Clercs de Saint-Viateur, respectivement curé de la paroisse du Christ-Roi, de Joliette, et aumônier de la J.A.C. Les funérailles auront lieu lundi matin à Rigaud après l'arrivée du train de Montréal à 9 h. 30. Parents et amis sont invités à y assister.

Déclaration de M. Eamon de Valera
Rome, 18 (A.P.). — Le premier ministre Eamon de Valera a déclaré que tant que le problème du démembrement de l'Irlande existerait il serait une menace contre la paix et contre les bonnes relations que devraient entretenir les peuples de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

La campagne de charité sera lancée ce soir
La septième campagne annuelle de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises sera lancée, ce soir, à 9 heures, au poste CKAC. On trouvera les détails complets sur cette émission exceptionnelle, aujourd'hui, dans la page de la radio.

Raymond Gagné ira aux Assises
Joliette, 18. — Raymond Gagné, dit Blanche, jeune athlète de cette région, a été condamné à subir son procès aux assises de septembre, à l'issue de l'enquête judiciaire qui a été tenue à huis clos, ici hier, sous la présidence du magistrat J.-E. Ladouceur. On sait déjà que ce jeune homme a été appréhendé par les agents de la Sûreté provinciale de Québec, à la suite de la mort tragique de George Roberts, un célibataire de Joliette, concierge à l'école anglaise de cette ville, qui a été trouvé assassiné dans le sous-sol de cette institution, le matin du lundi 13 février dernier.

DRAME AU SAINT-DENIS
Pierre Renoit et Marcelle Chantal dans "L'Affaire Lafarge" au Saint-Denis, aujourd'hui en programme double avec Monique Rolland dans "La Mitraine du Régiment".

Le survol des Rocheuses

Spectacle inoubliable — Les champs sont reverdis à Vancouver

Vancouver, 18. — Les journalistes partis de Montréal jeudi soir à bord d'un avion des Trans-Canada Air Lines sont arrivés heureux de leur envolée à Vancouver à midi (vendredi). Le survol des montagnes Rocheuses est un spectacle inoubliable.

Ils feront le même trajet par voie des airs dans le sens opposé. Ils partiront samedi soir pour arriver à St-Hubert, dimanche midi.

A Vancouver, le printemps règne en maître. Les champs sont reverdis. On se croirait à la fin de mai.

Hays Steel Products
Hamilton. — Hays Steel Products Ltd., rapporte pour l'an dernier un bénéfice net de \$79,808 au lieu de \$76,486 en 1937. Le fonds de roulement est de \$522,976 contre \$387,243 l'année précédente.

United Air Lines
Chicago (P.A.). — United Air Lines Transport Corporation rapporte une perte nette de \$997,221 comparativement à une perte de \$754,486 en 1937.

Service pour l'abbé Bonin à Longueuil
Mardi matin, à 9 h., à Longueuil, aura lieu un service pour l'âme de l'abbé Sylvestre Bonin.

Conférence du docteur C.-N. Valin
Le dimanche 19 mars, à 3 h. de l'après-midi, M. le Dr C.-N. Valin, professeur à l'Université de Montréal, donnera sa vingtième conférence au Monument national. Le sujet traité sera: La constipation, ses causes variées et traitements.

Grumman Aircraft Corp.
New-York (P.A.). — Grumman Aircraft Engineering Corporation rapporte un revenu net de \$617,074, équivalent à \$1.30 par action du capital en 1938, comparativement à \$139,061 ou 32 cents par action en 1937.

International Petroleum
En février, la production de l'International Petroleum Co. a été de 2,523,758 barils; c'est une augmentation de 34,033 barils sur l'an dernier. Au Pérou, la production a accusé une baisse de 95,219 barils à 914,632, mais en Colombie elle s'est accrue de 129,222 barils pour atteindre 1,609,122.

Can. Gen. Electric
Toronto (P.C.). — Le dernier bilan de Canadian General Electric Co. Ltd., rapporte un revenu, avant déductions, de \$3,091,481, comparativement à \$4,059,729 en 1937. Les revenus d'opérations se sont chiffrés l'an dernier à \$2,305,951, contre \$2,368,774 en 1937, tandis que le revenu des placements a été de \$767,592 contre \$641,580 antérieurement.

"La Nationalisation des entreprises"
par Mgr WILFRID LEBON
Grave sujet que cette intervention de l'Etat dans le domaine économique, que sa mainmise sur les grandes entreprises. La morale catholique permet-elle d'agir ainsi? N'est-ce pas verser dans le socialisme, système condamné par l'Eglise?

Il fallait un théologien doué d'un sociologue pour traiter cette question avec la sûreté doctrinale nécessaire et toutes les nuances qu'elle demande. Mgr Lebon, professeur à l'École des Sciences sociales, politiques et économiques, donné sur ce sujet, à la Semaine sociale de Sherbrooke, un cours remarquable. Aussi a-t-on exprimé le désir de le voir publier en brochure. L'École Sociale Populaire s'est rendue à cette demande. Le cours vient de paraître dans sa collection mensuelle avec un appendice sur le syndicalisme patronal.

Cette brochure de 32 pages se vend 15 sous l'exemplaire au Service de librairie du Devoir.

LETTRE DE S. E. MGR GAUTHIER

Monsieur J. Albert Bénédict, Président de la Commission de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, Hôtel des Postes, Place d'Armes, Montréal.

Monsieur le Président, La Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises prépare son prochain appel à la charité du public. Du 20 au 25 mars prochain, plus de 6000 auxiliaires vont entrer en campagne sous votre direction.

Permettez-moi de vous féliciter et de vous remercier d'avoir accepté cette charge, si lourde de responsabilité, et veuillez exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui, comme vous, ont accepté de travailler pour la cause des pauvres.

Je vous souhaite le plus grand succès possible. Il faut que la Fédération obtienne encore cette année l'objectif qui a été fixé après un sérieux et étalé des besoins des différentes oeuvres qui composent la Fédération.

Aussi je fais un appel pressant à la bienveillance, que les riches donnent abondamment de leur surplus, que les pauvres y ajoutent leur obole, et vous attendez de voir sur nos murs et sur nos tables les nombreuses bénédictions de ce Dieu qui a promis de récompenser un verre d'eau froide donné en son nom.

De tout coeur, je vous bénis, vous, Monsieur le Président, tous vos auxiliaires et tous ceux qui voudront être les bénéficiaires des progrès de la Fédération. Croyez-moi

Très bien dévoué en N.-S. J. Gauthier

En faveur de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

Le "Petit Septuor" à Saint-Laurent
Le "Petit Septuor" de la bonne chanson", poursuivant son oeuvre de propagande de chants de chez nous, donnera deux concerts cet après-midi pour les élèves de l'école de St-Jean-Sacrement, à 1 h. 30 et à 3 heures. Demain soir il participera à une soirée récréative et musicale en faveur de la Fédération des oeuvres de charité organisée pour la paroisse Saint-Jean-Berchmans.

Le dimanche 19 mars, à 3 h. de l'après-midi, M. le Dr C.-N. Valin, professeur à l'Université de Montréal, donnera sa vingtième conférence au Monument national. Le sujet traité sera: La constipation, ses causes variées et traitements.

Cette causerie, donnée sous les auspices de la Société de Saint-Jean-Baptiste, sera illustrée à l'aide de projections lumineuses. Une conférence complémentaire aura lieu dimanche prochain, à la même heure.

L'entrée est libre et le public est cordialement invité à ces deux conférences.

Nos éphémérides
18 mars 1738

Les mines de cuivre du Sault Ste-Marie
Au XVIIIe siècle l'attention de la France se porta surtout sur les mines de cuivre de Biloxi. Mais l'exploitation se montra pratiquement impossible à cause de la distance énorme qu'il fallait parcourir pour amener le minerai dans la Nouvelle-France. On se tourna alors du côté du Sault Ste-Marie, où l'on prétendait avoir découvert des gisements d'une grande richesse.

Le sieur Denys de la Ronde se montra disposé à risquer des capitaux dans cette entreprise. Comme la France ne possédait pas d'experts de grande valeur dans ce domaine, on trouva à engager deux Allemands, Adam et Christopher-Henry Forster. Ils arrivèrent au Canada au cours de l'été 1737. En octobre, Jacques Giasson s'engagea à faire conduire les deux experts et un employé à la mine. Cependant, en cours de route, les hommes de Giasson désertèrent et les deux Teutons durent rebrousser chemin. Vers cette même date, le 18 mars 1738, l'intendant Hocquart ordonna de traiter le mieux possible les deux ingénieurs. "Il n'est pas nécessaire de leur recommander, écrivit l'intendant, d'avoir pour ses services (il s'agissait d'aller conduire les Allemands) des égardes que des étrangers par le Roi méritent d'autant plus que l'entreprise dont il est question est de la dernière conséquence, non seulement pour le sieur de la Ronde et ses associés, mais encore pour la colonie; et qu'il convient de mettre en oeuvre toute l'industrie et l'habileté desdits Forster pour le succès".

A Mac Gregor demandez-si c'est fait de papier
Mac Gregor Paper Bag Co. Inc.
451, rue St-Sulpice MONTREAL LAncester 2274-5

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL VILLE SAINT-LAURENT CO. WESTMOUNT
Avia publié est par les présentes donné par Henri Lapointe, Greffier de la Ville Saint-Laurent, que les immeubles ci-dessous seront vendus à l'enchère publique à la Salle de l'École Beaudet en la Ville Saint-Laurent, lundi le vingt-septième jour de mars mil neuf cent trente-neuf (1939) à dix heures de l'avant-midi pour satisfaire au paiement des taxes municipales générales et spéciales et cotisations scolaires avec l'intérêt mentionnés dans l'état ci-dessous ainsi que des frais subséquemment encourus à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

Table with columns: Nom du propriétaire, Numéros — Cadastre et subdivisions. Rows include: Reid & Als, Reid John Addison, Cambell Duncan A., Pat' son John Henry Ledre, Sherrin George A., Stinson Thomas A., Fulton Alexander Mackenzie, 468-455, 439, 469, 503, 461, 511, 519, 536, 583, 581, 585, 582, 588, 592, 593, 607, 613, 628, 613, 621, 625, 670, 674, 677, 708, 709, 717, 722, 728, 736, 737, 742, 751, 752, 747, 362, 364, 366, 418, 430, 434, 19, 20, 26, 43, 38, 68, 74, 91, 92, 122, 159, 160, 166, 173, 178, 192, 193, 199, 207, 221, 235, 243, 251, 265, 270, 287, 291, 305, 309, 315, 316, 334, 366, 374, 328, 342, 354, 468-466 A ditraire partie vendue à St-Laurent School Board, Enregistrement No 432246, 468-727 A ditraire parties vendues à Gagnon & Weikman sous nos 362374, 362375, 25965, 469-200 210, 227, 232, 241, 258, 275, 284, 288, 289, 306, 310, 315, 315A, 333, 334, 342, 351, 365, 366, 381, 387, 391, 392, 406, 409, 410, 4, 3, 10, 19, 22, 27, 41, 41A, 46, 55, 69, 83, 92, 97, 111, 112, 117, 121, 128, 135, 140, 149, 161, 173, 182, 187, 188, 200, 204.

Les immeubles susdits sont tous du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent et situés dans la Ville Saint-Laurent, ce dixième jour de février mil neuf cent trente-neuf. Le greffier, Henri LAPOINTE

Remerciements
M. Napoléon Laberge et sa famille remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Soeur Marie-Laurence.

Avis de décès
FERNAND GAUTHIER — A Rigaud, le 17 mars, M. Fernand Gauthier, chez sa mère, Mme Michèle Gauthier. Les funérailles auront lieu lundi matin à Rigaud après l'arrivée du train de Montréal, à 9 h. 30.

J. B. BERGERON
Directeur de funérailles
SALONS MORTUAIRES MODERNES
4228 Avenue PAPINEAU (vis-à-vis l'Eglise Imm.-Conc.) AMHERST 2562

Bonnier, Duclos & Bonnier
ADMINISTRATEURS DE
Société d'Assurance Funéraire
3503 PAPINEAU AMHERST 5469
de Montréal, Limitée.
Directeurs de Funérailles

64, Wellington 1145 Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAIRES
Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public. SERVICE JOUR ET NUIT

GEO. VANDELAC
Fondée en 1830 Limitée
Directeurs de funérailles
SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCE
120 rue Rachel Est, Montréal. Tél. Bléair 1717

Quelle date? Voyez ici:

Table with columns: Dim, Lun, Mar, Mer, Jeu, Ven, Sam. Rows for 1939 MARS 1939. Dates 1-31.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER
 Demain: DIMANCHE, 19 mars 1939
 IV dim. du Carême. Saint Joseph
 Lever du soleil, 6 h. 06.
 Coucher du soleil, 5 h. 11.
 Lever de la lune, 6 h. 15.
 Coucher de la lune, 5 h. 04.
 Pleine lune, le 5, à 1 h. 1 m. du soir.
 Dernier quart, le 12, à 4 h. 37m. du soir.
 Nouvelle lune, le 20, à 8 h. 49m. du soir.
 Premier quart, le 28, à 8 h. 16 m. du matin.

TEMPS PROBABLE

DEMAN: BEAU

M. Daladier reçoit un vote de confiance

Il semble assuré que, d'ici quelques heures, le président du conseil aura reçu les pouvoirs extraordinaires quasi sans limite qu'il exige — Le bill projeté a déjà été approuvé au comité des finances — Jusqu'au 30 novembre 1939

Paris, 18 (A.P.) — Le premier ministre Daladier a obtenu un vote de confiance, aujourd'hui, à la suite d'un débat très vif sur une motion du député de droite Henri de Kérillis à l'effet que la Chambre des députés refuse de discuter le projet de bill Daladier accordant à celui-ci des pouvoirs discrétionnaires quasi sans limites, aux fins de mettre la France sur un pied militaire égal à celui de l'Allemagne et de l'Italie. Le président du conseil a risqué la vie de son gouvernement sur cette motion et il a reçu un vote de confiance qui laisse prévoir que la Chambre approuvera d'ici quelques heures le bill projeté. Le vote a été de 334 à 258 en faveur de M. Daladier.

Par un vote de 26 voix à 17 le comité des finances de la Chambre des députés avait approuvé hier soir le projet de loi Daladier. M. Daladier entend faire adopter le plus rapidement possible, aujourd'hui, par la Chambre des députés elle-même, son bill. Celui-ci pourra être ensuite adopté au Sénat au cours d'une séance extraordinaire, demain. Mais cette dernière procédure n'est en somme qu'une formalité.

Washington dénonce le coup d'Hitler

La loi de neutralité — La défense des Etats-Unis

Washington, 18 (A.P.) — Dans un langage rarement utilisé en diplomatie, le département de l'Etat du cabinet Roosevelt a vigoureusement dénoncé le coup de main qu'Hitler a exécuté en Tchéco-Slovaquie, pendant qu'au Capitole le sénateur Pittman, démocrate du Nevada, suppliait le Congrès d'agir rapidement pour permettre au pays de préparer sa défense. Muni de l'entière approbation du président de la république, M. Sumner Welles, sous-secrétaire d'Etat, a publié un communiqué dans lequel il est dit que "des actes parfaitement illégaux et l'usage de la force arbitraire menacent de nouveau la paix du monde et la structure même de la civilisation moderne". Il a aussi condamné "les actes qui ont provisoirement enlevé ses libertés à une nation libre et indépendante". Le mot provisoirement a surpris

Les élections de Verdun

Mise en nomination lundi, vote le 3 avril

La mise en candidature pour les élections municipales de Verdun aura lieu lundi, et l'élection se tiendra le 3 avril. On croit que M. le maire Ferland aura deux adversaires, l'échevin sortant de charge Edward Wilson et M. J.-F. Robitaille, marchand. On ne prévoit aucune réclamation. Tous les échelons sortants seront de nouveau candidats, et parmi les autres candidats il y aura cinq anciens échelons, MM. Omer Bombardier, T. Killfeather, Camille Dansereau, Léon Bélanger et H.-J. Garrity. On compte à date vingt candidats à l'échevinage.

Les annonces de bière à la radio

Intervention des sociétés catholiques

Toutes les grandes sociétés catholiques de la province de Québec: les Sociétés St-Jean-Baptiste, les Chevaliers de Colomb, la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur, les Ligues de retraités, les Tiers-Ordre, la Ligue catholique féminine, l'Association catholique des Voyageurs de commerce, l'Association catholique des cheminots, la Ligue du dimanche, etc., fidèles aux directives de l'épiscopat et suivant l'exemple donné par le Comité permanent de la Langue française, ont adressé au président de Radio-Canada, M. Brockington, leurs félicitations pour sa décision de supprimer les annonces de bière à la radio.

Les représentants de ces sociétés, auxquels se joindront les délégués de plusieurs autres groupements, doivent rencontrer lundi prochain les membres de la Commission de Radio-Canada pour exposer de vive voix leurs vues sur cette question. Ce sera une des délégations les plus importantes qui aient encore été formées. La Fédération des Ligues du Sacré-Coeur, pour ne donner qu'un exemple, compte à elle seule 300,000 membres, presque tous dans la province de Québec. (Comm.)

M. Beck à Londres

Varsovie, 18 (CP-Havas) — M. Joseph Beck, ministre aux affaires étrangères de la Pologne, se rendra à Londres, le 1er avril. C'est ce qui a été officiellement annoncé, ici, hier soir.

Aux Communes Le traité canado-américain

La Saint-Patrice, au Parlement — Amendements à la loi des pénitenciers — Bill du ministre Gardiner pour la réhabilitation agricole — Un bill de M. Arthur Lapointe, pour améliorer le régime du fonctionnarisme — M. Manion a la grippe

Ottawa, 18 (DNC) — C'était hier la Saint-Patrice, fête nationale de l'Irlande, (de l'Eire, comme l'on dit maintenant). Les députés qui sont originaires de ce pays ont tenu à la célébrer à la Chambre des communes. M. Robert Fair, député crédiste de cette loi circonscriptive albertaine de Battle River, qui a maintenant domicile dans un village de cette province, "Paradise Valley", est né dans un village d'Irlande qui s'appelle Keelogue. Une touffe de shamrocks au revers de son veston, M. Fair, à l'ouverture de la séance des Communes, a demandé à M. Ernest Lapointe, qui remplaçait alors le premier ministre, s'il ne serait pas à propos d'ajourner à six heures, au lieu de onze heures, de manière à permettre aux députés irlandais, qui sont assez nombreux, de célébrer dignement la Saint-Patrice.

M. Lapointe a répondu que la meilleure façon, pour la Chambre de célébrer cette grande fête, c'était encore d'avancer son travail, de s'y mettre résolument. Un autre député irlandais, libéral celui-là, le Rév. Daniel McIvor, pasteur de l'United Church of Canada, qui représente au parlement la circonscription de Fort-William, a demandé au ministre de la Défense, M. Ian Mackenzie, s'il ne lui serait pas possible, maintenant que M. de Valera a définitivement décidé de se ranger du côté de la Grande-Bretagne, de réduire pour la peine ses crédits pour des armements et des munitions.

M. Mackenzie s'est contenté de répondre qu'il a apprécié à sa juste valeur la décision du premier ministre de l'Eire. Il n'a cependant rien ajouté de plus quant à la réduction possible du budget de son ministère. La Chambre a donc célébré la Saint-Patrice, comme l'avait suggéré M. Lapointe, en travaillant. Le travail de cette journée du 17 mars a été particulièrement ferme. Le Torontois "Tommy" Church a d'abord interpellé le gouvernement: Au commencement de la semaine prochaine, le premier ministre sera-t-il en mesure de transmettre à la Chambre des informations sur la situation européenne vu la grande importance que cette situation peut avoir pour le Canada?

M. Lapointe répond qu'il prend bonne note de la question, qu'il la transmettra au premier ministre et que celui-ci aura sans doute le souci de satisfaire la légitime curiosité de M. Church. M. Lapointe, en tant que ministre de la Justice, demande ensuite à la Chambre de ratifier, deux légers amendements que le Sénat a fait subir à la nouvelle loi des pénitenciers. Le Sénat tient à bien marquer son droit de rémission, à ce titre bien clairement dans la loi que la nomination d'un garde dans un pénitencier ne pourra se faire qu'avec la recommandation du préfet de l'institution.

Jusqu'à sept heures, la Chambre, formée en comité des voies et moyens a repris l'étude du nouveau traité de commerce avec les Etats-Unis. A peu près tous les articles qui affectent les produits agricoles ont été examinés et ratifiés, du moins acceptés par le comité. Il a longtemps été question de l'effet que le traité pourrait avoir sur l'importation des grains qui servent à l'élevage des volailles. Des députés de l'Ouest ne voient pas sans crainte l'un des articles du traité qui favorise l'importation du maïs. Ils redoutent que le maïs des Etats-Unis n'entre en abondance et ne remplace l'orge canadienne comme engrais avicole.

Pendant la soirée, de neuf à onze heures, après l'heure qui est réservée tous les vendredis soirs aux bills des députés, la Chambre s'est occupée d'un bill du ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, pour "la réhabilitation agricole des provinces de l'Ouest". Ce bill en est au stade de la deuxième lecture. Il y était. Il y reste. A propos de cette réhabilitation agricole, un ancien ministre conservateur, M. Stevens, reproche au gouvernement de faire d'une mesure qui ne devait être que temporaire une mesure permanente. On est en train comme qui dirait de normaliser l'anormal.

Les provinces de l'Ouest ont connu de mauvaises années, elles ont subi la sécheresse, l'ensablement. Il a fallu que le fédéral se porte à leur secours. Mais faut-il que cela se continue indéfiniment? Le gouvernement ne cherche-t-il pas à en faire trop? C'est la question que se pose M. Stevens, qui se pose les autres députés oppositionnistes, notamment le député de la circonscription Saskatoon de qu'Appelle, M. Ernest Edward Perley.

De huit à neuf heures réservée aux bills des députés, M. Arthur Lapointe, député libéral de Matapédia-Matane, a vivement tenté de faire subir l'épreuve de la deuxième lecture à un bill par lequel il voudrait sinon transformer du moins améliorer, ce qu'il croit, le régime du fonctionnarisme. Son bill stipule que le secrétaire de la commission du fonctionnarisme, que l'on appelle ici la Commission du service civil, soit désigné par le gouvernement, par arrêté en conseil, et non pas par la commission. M. Lapointe voudrait donner au secrétaire de cette commission le rang de sous-ministre.

Notes de Paris et de Londres à Berlin

PARIS, 18. (A.P.) — Le gouvernement français a fait tenir aujourd'hui une note à Berlin pour affirmer que la France ne reconnaît pas la légitimité de l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne. La Grande-Bretagne fait aussi tenir à Berlin une note similaire.

Chamberlain convoque son cabinet

LONDRES, 18. (A.P.) — Le premier ministre Chamberlain a convoqué son cabinet pour ce soir pour étudier la situation européenne.

La poursuite contre la "Dufresne Construction"

Motion des défenseurs pour détails supplémentaires — En délibéré

M. le juge Fabre-Surveyer a pris en délibéré hier après-midi une motion pour détails supplémentaires dans la cause de Bernard Brault contre Marius et Candide Dufresne et C.-E. Bertrand et la Dufresne Engineering. Dans cette affaire le demandeur réclame des défendeurs en faveur de la Dufresne Construction, une somme de \$800,000, profit que ferait la compagnie défenderesse dans la construction de l'usine électrique provinciale au Témiscamingue; il prétend que ce contrat revenait à la Dufresne Construction.

Les défenseurs ont présenté une motion pour détails qui a été accordée, et le demandeur a produit les détails que les défendeurs jugent insuffisants, d'où la nouvelle motion. Les défendeurs avaient demandé des détails sur un paragraphe où le demandeur alléguait que la Dufresne Construction, pour obtenir le contrat qui lui avait été promis et qui a été accordé à la Dufresne Engineering, a versé pour une cause et à des personnes inconnues \$8,000 le 6 décembre et \$20,000 le 10 décembre 1938. Le demandeur a dit que ces deux montants ont été payés à A. R. sur l'ordre de Q.

Les défendeurs veulent des renseignements plus complets. Hier, Me Henri Beaulieu, qui occupait pour eux, a prétendu qu'à moins d'avoir des détails supplémentaires à ce sujet ils pouvaient être pris par surprise et étaient incapables de préparer leur défense en connaissance de cause. Me John Aherm, procureur du demandeur, a répondu que c'était là tout ce que le demandeur savait, que son client a fait tout son possible pour donner des détails et que ceux qu'il n'a pas fournis lui sont inconnus; il a ajouté qu'il ne peut pas être question de surprise puisque ce sont les défendeurs qui ont payé l'argent, et qu'ils connaissent beaucoup mieux que le demandeur les détails qu'ils demandent.

Elles conteste cette réclamation

Washington, 18. — La succession de Joseph Cattarino, sportsman de Montréal, a demandé au bureau de révision de l'impôt sur le revenu, hier, d'étudier la réclamation du bureau du revenu interne des Etats-Unis prétendant que Cattarino doit encore \$109,414 de taxes sur le revenu pour 1931-32.

La pétition a été faite par dame Blanche-Emelda Vermette, exécutrice testamentaire de la succession, qui déclare que le bureau a erronément décidé qu'une somme de \$302,662, gagnée en Canada et employée comme dépôts aux Etats-Unis était taxable pour l'impôt sur le revenu par le gouvernement des Etats-Unis.

Cattarino, qui succomba à la Nouvelle-Orléans, était un des anciens copropriétaires du club de hockey Canadien et avait de nombreux intérêts dans les pistes de course.

Paderewski dénonce Hitler

Chicago, 18. (A.P.) — M. Ignace Jan Paderewski, patriote polonais et musicien connu du monde entier, a dit, hier soir, au chancelier Hitler, qu'il est "un envahisseur sans pitié qui a écrasé sous les bottes de ses soldats les droits sacrés qu'ont les nations de vivre indépendantes". M. Paderewski s'adressait à M. Edouard Benès, ancien président de la Tchéco-Slovaquie.

M. Lapointe, dans le petit discours qu'il a prononcé hier soir, dit qu'il redoute la création d'une véritable bureaucratie qui deviendrait plus puissante que le gouvernement lui-même. Le gouvernement, pour sa propre protection, doit garder le contrôle du fonctionnarisme et des fonctionnaires. Par malheur, après M. Arthur Lapointe, d'autres députés ont trop longuement parlé de son intérêt-projet de loi. L'heure des bills prévus s'est écoulée sans que la deuxième lecture du bill soit faite. Une très mauvaise grippe sévit dans Ottawa. La dernière victime connue est le leader de l'opposition conservatrice, M. Manion, qui ne pourra, à ce qu'on dit, sortir de chez lui d'ici plusieurs jours.

Sorte d'ultimatum à la Roumanie

Bucarest le rejette et tous les chefs politiques se groupent en union sacrée

Londres, 18. — Le gouvernement anglais a appris que M. Helmuth Wohlthat, chef de la mission économique allemande à Bucarest, aurait formulé au gouvernement roumain une offre qui a l'air d'un ultimatum. Les "propositions" allemandes seraient les suivantes:

1o La Roumanie devrait cesser graduellement ses efforts pour établir une industrie nationale, fermer graduellement ses usines et se limiter à être un pays agricole; 2o Toutes ses exportations de grain, d'huile, de bois, de bestiaux et de produits alimentaires, bref, toutes ses exportations, iraient exclusivement à l'Allemagne;

3o Si la Roumanie consent à cela l'Allemagne est prête à garantir l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Roumanie.

Le gouvernement roumain avait rejeté cette offre, et tous les chefs politiques se seraient groupés en une union sacrée pour résister à la menace allemande. On fait remarquer que ces propositions ne constituent pas un ultimatum véritable, car elles ne comportent pas de menace pour le cas où le gouvernement roumain refuserait. Cependant, une telle offre a jeté l'émoi chez les hommes politiques de Roumanie. Ce pays possède de riches ressources agricoles et des matières premières considérables, susceptibles de combler les lacunes de l'économie allemande en cas de guerre.

La Palestine

Un livre blanc du gouvernement anglais

Londres, 18. (C.P.-Havas) — Le gouvernement anglais, qui a vu son plan rejeté et par les délégués juifs et par les délégués arabes à la conférence de Palestine, prépare un livre blanc qui sera publié dès la semaine prochaine et qui définira la politique qu'il entend suivre à l'avenir en Terre Sainte. Cette politique, à ce que l'on croit savoir, ne différera guère du projet qui a été rejeté par tous les intéressés. On limitera arbitrairement l'immigration juive en Palestine à 75,000 âmes pendant les cinq prochaines années et on limitera également l'acquisition des terres par les Juifs. Le gouvernement britannique espère en venir à créer une sorte de fédération de la Palestine et des Etats arabes voisins.

Les délégués des royaumes arabes avaient d'abord pressé les délégués arabes de Palestine à accepter le projet, mais ils ont fini par le rejeter eux aussi par solidarité arabe.

L'autonomie des Croates

Belgrade, Yougoslavie, 18 (AP) — On affirme dans les milieux officiels que le gouvernement fera connaître sous peu un projet de réforme constitutionnelle qui accorderait aux Croates l'autonomie qu'ils réclament depuis si longtemps. Le chef autonomiste croate, Vlado Machek, a déclaré à Zagreb que les événements des derniers jours devaient avoir démontré aux Serbes que la douzième heure est arrivée, mais il a nié qu'il eût demandé l'intervention du chancelier Hitler.

Condamnés à mort en Espagne

Madrid, 18 (A.P.) — Deux lieutenants-colonels de l'armée républicaine ont été condamnés à mort après avoir été déclarés coupables par une cour martiale d'avoir participé, la semaine dernière, à la rébellion communiste qui menaçait, au moment, le conseil de défense nationale, dirigé par le général Miaja, et qui s'est donné pour mission de rétablir la paix dans la péninsule ibérique. Le tribunal militaire suprême de Madrid a immédiatement confirmé la sentence imposée au lieutenant-colonel Luis Barcelo, ancien commandant du premier corps d'armée. Il sera exécuté par un peloton de ses anciens soldats, à l'aurore demain matin.

Dans le cas du lieutenant-colonel Emilio Bueno, ancien commandant du 2e corps d'armée, on a décidé que le général José Miaja déciderait personnellement de son sort. Tout indique que sa sentence sera commuée en une peine d'emprisonnement à perpétuité.

A Avila, les forces nationalistes du général Franco ont averti les soldats républicains de se rendre s'ils ne voulaient pas être attaqués.

L'occupation de l'Ukraine des Carpathes

Budapest, 18 (A.P.) — Le régent de Hongrie, l'amiral Nicolas Horthy, est parti aujourd'hui pour l'Ukraine des Carpathes, afin de suivre les opérations de l'armée d'occupation.

Chust, Ukraine des Carpathes, 18 (A.P.) — L'armée hongroise, qui est en train d'occuper l'Ukraine des Carpathes en dépit de la résistance des Ukrainiens et de quelques unités tchèques, était parvenue à une dizaine de milles à l'est de Chust, hier après-midi. La résistance n'est guère organisée; les irréguliers ukrainiens se sont retirés dans les montagnes et la plupart des Tchèques ont abandonné la partie. Les Hongrois n'en amentent pas moins hier de puissants renforts, de l'artillerie et des chars d'assaut.

M. von Neurath, protecteur de Bohême et de Moravie

BERLIN, 18. (A.P.) — On a annoncé, semi-officiellement, aujourd'hui, que le baron Constantin von Neurath, ancien ministre des affaires étrangères du Reich, a été nommé protecteur naziste du protectorat de la Bohême et de la Moravie créé par Hitler.

On dit que M. von Neurath conservera ses fonctions de président du cabinet secret du Reich mis sur pied le 12 février 1938, peu de temps avant l'annexion de l'Autriche. Le protecteur naziste de la Bohême et de la Moravie aura, selon les termes du décret hitlérien établissant ce protectorat, les plus grands pouvoirs de confirmation et de veto dans l'administration du Protectorat.

Le discours de Chamberlain à Birmingham

J'avais l'intention de parler ce soir de commerce et de finances publiques, de chômage et de services sociaux, dit M. Chamberlain, mais les événements qui se sont déroulés cette semaine en Europe ont rejeté tout le reste dans l'ombre et je crois que tous ceux qui m'entendent désirent savoir quelles sont les vues du gouvernement de Sa Majesté sur la nature et la portée de ces événements. Ce qui est certain, c'est que jamais l'opinion mondiale n'a été aussi rudement secouée, même par le régime allemand actuel. Mercredi dernier, le jour de l'entrée des troupes allemandes en Tchéco-Slovaquie, j'ai dû me contenter d'exposer prudemment la situation en raison de l'information incomplète que j'avais obtenue et des responsabilités qui s'attachent à mes fonctions. Cette déclaration froide et objective a peut-être donné une fausse impression de mon sentiment et de celui de mes collègues et c'est pourquoi je veux la corriger ce soir.

On a prétendu que l'occupation de la Tchéco-Slovaquie était la conséquence directe de la visite que j'ai faite en Allemagne l'automne dernier. On a prétendu que, puisque le règlement de Munich était le résultat de la politique personnelle du premier ministre, il devait porter la responsabilité du sort de la Tchéco-Slovaquie. C'est une conclusion absolument injustifiée. Les faits d'aujourd'hui ne changent pas les faits de septembre dernier. J'avais raison alors et j'ai encore raison aujourd'hui.

Pas pour des applaudissements

Je ne me suis pas rendu en Allemagne pour m'attirer des applaudissements. J'y suis allé parce qu'il m'a paru que c'était là l'unique chance qui restait d'éviter une guerre européenne. Personne n'a critiqué alors ma démarche, ce n'est que plus tard que l'on a critiqué les conditions de l'entente. Je n'ai jamais prétendu que j'avais obtenu les conditions que je désirais. Le problème à résoudre n'était pas nouveau: il existait depuis le traité de Versailles et il aurait été résolu depuis longtemps si les hommes politiques des vingt dernières années avaient eu une compréhension plus large et plus éclairée de la situation. La maladie avait été depuis longtemps négligée et il fallait une intervention chirurgicale pour sauver le patient. Après tout, j'ai atteint le principal objectif que je m'étais assigné: j'ai sauvé la paix de l'Europe et épargné le deuil à des milliers et des milliers de familles.

En réalité, je n'ai pas à défendre ma visite en Allemagne parce qu'il n'y avait pas d'autre solution. Ni la Grande-Bretagne, ni la France ni la Russie ne pouvaient faire quoi que ce soit pour sauver la Tchéco-Slovaquie de l'invasion et de la destruction. Même si nous étions entrés en guerre pour punir l'Allemagne, même si nous l'avions emportée au prix de pertes terribles pour tous les combattants, nous n'aurions jamais pu reconstruire la Tchéco-Slovaquie telle qu'elle était sortie du traité de Versailles. J'avais une autre raison d'aller à Munich: c'était de faire prévaloir la politique que l'on a assez inexactement désignée sous le nom de politique d'apaisement. Il s'agissait d'obtenir qu'aucune puissance ne cherche à dominer l'Europe, mais que toutes se contentent d'assurer le développement de leurs propres ressources, d'obtenir leur part raisonnable du commerce international et d'améliorer la situation de leur peuple. Je voulais savoir par le contact personnel si le chancelier Hitler était susceptible de collaborer à la réalisation d'une telle politique.

A mon retour, j'ai déclaré à la Chambre des Communes que le chancelier Hitler m'avait assuré que c'était là la dernière de ses ambitions territoriales en Europe, qu'il ne désirait nullement faire entrer dans le Reich des peuples qui ne seraient pas de race allemande. Hitler lui-même a confirmé ce compte rendu que j'avais donné de nos entretiens en déclarant au Sportplatz à Berlin: "C'est la dernière réclamation territoriale que je dois faire valoir en Europe." Il a même ajouté: "Je puis assurer que je ne m'intéresserai plus alors à l'Etat tchèque. Nous ne voulons pas les Tchèques." Dans le texte même de l'accord de Munich, qui porte la signature de Hitler, on lit cette clause: "La délimitation finale de la frontière sera confiée à une commission internationale". Nous déclarons en outre dans cet instrument que nous avons tous deux signé à Munich que toutes les questions de nature à intéresser nos deux pays seraient réglées par voie de consultation.

L'assurance d'Hitler

Je me croyais donc justifié de croire que le problème tchéco-slovaque était résolu et qu'il était possible de poursuivre la politique d'apaisement dont j'ai déjà parlé. Je n'ai cependant pas cru que je devais mettre de côté les mesures de précaution aussi longtemps que je ne serais pas sûr que cette politique d'apaisement était acceptée de tous, aussi avons-nous accéléré notre programme de réarmement afin de remédier à certaines faiblesses que l'on avait découvertes pendant la crise. Je suis convaincu qu'au lendemain de Munich la grande majorité du peuple anglais partageait mon espoir: je partage aujourd'hui sa déception et son indignation.

J'avais le droit d'être consulté. Comment concilier les événements qui se sont déroulés cette semaine et les assurances que je viens de vous répéter? Sûrement, à titre de signataire de l'accord de Munich, j'avais le droit d'être consulté si le chancelier Hitler estimait qu'il fallait intervenir. Il a préféré se faire justice lui-même. Avant même que le président de la Tchéco-Slovaquie eût pris connaissance des exigences auxquelles il ne pouvait résister, les troupes allemandes étaient en marche et rendues à quelques milles de la capitale tchèque.

Aux termes de la proclamation qui a été lue à Prague, la Bohême et la Moravie sont annexées à l'Allemagne et ses habitants, y compris naturellement les Tchèques, sont placés sous le protectorat allemand et doivent se conformer aux exigences politiques, militaires et économiques du Reich. Ils sont censés constituer des Etats autonomes, mais l'Allemagne assume la direction de la politique étrangère, des douanes, elle s'empare des réserves bancaires et du matériel de guerre de l'armée tchèque désarmée. Ce qui est encore plus sinistre, c'est que nous entendons encore parler des activités de la Gestapo et d'arrestations en masse. Tous ceux qui se rappellent le sort que l'on a fait aux Juifs et aux prisonniers politiques en Autriche ne peuvent qu'éprouver de la sympathie pour un peuple qui vient de perdre ainsi sa liberté et son indépendance.

Qu'est-il advenu de l'assurance que l'on ne voulait pas de Tchèques en Allemagne? Qu'est-ce que l'on a fait du principe de la libre détermination des peuples que Hitler invoquait si vigoureusement à Berchtesgaden pour réclamer les Sudètes? On vient nous dire que le désordre qui régnait en Tchéco-Slovaquie menaçait la paix et la sécurité du puissant voisin allemand. Est-ce que ces désordres n'étaient pas fomentés de l'extérieur? Est-ce que l'on peut prendre au sérieux l'affirmation que ces désordres pouvaient mettre en danger un grand pays et justifier ce qui s'est produit? S'il est si facile de trouver de bonnes raisons de mettre de côté des assurances aussi solennelles, quelle confiance peut-on faire à toutes les assurances qui pourront venir de la même source?

Est-ce la fin? L'annexion de la Tchéco-Slovaquie est-elle la fin d'une aventure hardie ou le commencement d'une nouvelle? Est-ce que cette attaque contre un petit Etat sera suivie d'autres attaques? Est-ce que c'est la étape d'une campagne de domination du monde par la force? Ce sont là des questions graves auxquelles je ne répondrai pas ce soir, mais qui méritent l'attention non seulement des voisins de l'Allemagne, mais même des pays qui se trouvent en dehors de l'Europe. Pour nous, nous nous tournons naturellement vers nos associés du Commonwealth britannique et vers la France auxquels nous sommes si étroitement unis. Nous croyons également que d'autres pays, qui savent que nous ne nous désintéressons pas de ce qui se passe dans le sud-ouest de l'Europe, voudront prendre conseil de nous. Au pays même, nous ne devons rien négliger de ce qui a trait à la sécurité nationale.

Je ne crois pas que personne mette en doute ma sincérité lorsque j'affirme que je suis prêt à sacrifier n'importe quoi dans l'intérêt de la paix. Mais il est une chose que je ne sacrifierai pas, c'est la liberté dont nous avons joui pendant des siècles, la liberté à laquelle nous ne renoncerons jamais.

La Tchéco-Slovaquie

La "liquidation de la constitution" Prague, 18 (AP) — L'ex-président de la Tchéco-Slovaquie, M. Emil Hacha, et les membres de son parti de l'Unité nationale, se sont réunis hier soir pour discuter de la "liquidation de la constitution pour se conformer aux nouvelles conditions". On croit qu'ils décideront de dissoudre le parti. On de tenir de nouvelles élections. On croit que le Sénat sera aboli et que la chambre, le Sénat allemand, ne complètera que des députés du seul parti d'Etat qui sera constitué.

La Vie Musicale

La catholicité de la musique sacrée — "Viva Pio Nono" — Les Disciples de Massenet — Autour de l'Académie de Musique — Au Festival-Concours

Comme ont dû le faire une innumérable masse de personnes dans tous les pays, qu'elles soient catholiques ou protestantes et même non chrétiennes, j'ai écouté à la radio toutes les cérémonies grandioses du couronnement de Sa Sainteté Pie XII.

Jamais ne s'est affirmée d'une façon aussi nette l'universalité des rites de l'Eglise et de sa langue musicale propre: le chant grégorien, et la place d'honneur qu'elle donne à la polyphonie classique, dite de style paléstrinien. A cette dernière, on a attribué le Propre de la Messe: introit, graduel et trait, offertorio, communion; le Commun: *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus et Benedictus, Agnus Dei*. Part fort belle, il est vrai, et qu'on peut-être regrettée les grégorianistes intrépidement. Il ne faut cependant pas oublier que le *Motu Proprio* de S. S. Pie X, qui qu'il dise que "une cérémonie ne perd rien de sa solennité si elle est chantée entièrement en chant grégorien", n'en accorde pas moins à la musique paléstrinienne une importance presque égale à celle du chant grégorien, dans toutes les parties de la liturgie où cette musique est admissible.

Mais il est certains chants qui, pas plus dans la bouche du Pape que dans celle du plus humble prêtre, ne doivent jamais, quelle que soit la circonstance, être en une autre musique que le grégorien: les épiques et les évangiles pour les diacres, les oraisons et les prières pour les officiants. Que ce soit la Préface proprement dite, le *Pater*, la Paix, tous les écoulements reconnus, dans la bouche de Sa Sainteté, les chants qu'ils entendent tous les dimanches dans leur église paroissiale, en France, en Italie, en Allemagne, en Asie, en Afrique, dans les deux Amériques.

La voix de Sa Sainteté est un ténor un peu sourd, qui vers la fin de l'office se teint d'une légère faiblesse. La prononciation romaine était celle dont nous nous servons chez nous, et que n'estiment pourtant pas certains liturgistes de France qu'on s'efforce de voir tâcher de défendre l'ancienne prononciation française, illogique et contraire à toutes les lois de la phonétique.

La prononciation du Pape était d'une clarté telle qu'à cinq mille milles de distance je n'en ai pas perdu un seul mot, comme d'ailleurs tous ceux qui écoutaient. Et comme aussi tous les écoulements, j'ai été ému par une intense émotion en reconnaissant les chants et les paroles que, où que l'on aille dans l'univers, les officiants nous présentent à la messe.

Le chant des Petites Heures qui ont précédé la messe fut entièrement en grégorien: antienne, psaumes, répons, hymnes. Les fameuses trompettes d'argent qui ne sont pas exclusivement les trompettes, mais une fanfare de cuivres — musique militaire qui n'admet aucun instrument en bois, — ont joué à l'élevation une courte pièce d'un beau sentiment religieux. C'est une démonstration qu'on ne peut passer sous silence, que ce que certains exécutés appellent l'orchestre liturgique: violons, flûtes, certains bois, n'est pas plus — je dirais volontiers: l'est moins — que ce bel assemblage de cuivres, lequel, d'après sa sonorité, devait être composé de trompettes, bugles, cors, euphoniums, trombones et tubas. Pourtant ces instruments qu'on appelle bryants parce qu'on ne les a jamais entendus que joués tels, sont capables, entre les mains d'artistes, de douceur, de moelleux et d'hiératisme. Tout réside dans la façon d'écrire pour eux et de les diriger.

La démonstration, venue de si haut et dans une circonstance aussi exceptionnelle, ne pouvait être faite avec une autorité que personne au monde n'a le droit d'ignorer, ni la science d'informer, que l'Eglise possède, dans le chant grégorien et la musique paléstrinienne, un trésor incomparable qui affirme sa catholicité artistique absolue dans le domaine musical, comme le latin le fait dans celui du verbe.

Que les théologiens et les liturgistes

veillent bien croire que, ni de près ni de loin, j'ose affluer même les bornes des sciences qui leur sont réservées, mais j'estime qu'il appartient à un humble musicien laïc de toucher à ce point de l'universalité de l'Eglise, sa catholicité, telle que la démontre la musique à laquelle elle fait l'honneur de l'admettre à ses plus hautes fonctions.

Vers 2 heures dimanche matin, une musique militaire, — peut-être un disque, — a joué la Marche Pontificale de Gounod, *Viva Pio Nono*. Feu M. Alfred Prendergast, ancien sergent-major aux Zouaves Pontificaux qui, avec un lieutenant de gendarmes, commanda la défense de Civita Castellana, pendant une dizaine d'heures, sans canon, contre le général Cialdini et son artillerie (septembre 1870), m'a laissé le souvenir que c'était une marche militaire avec des paroles italiennes dont le refrain commençait par *Viva Pio Nono, Viva Pio IX*. Nous qui dans notre jeunesse avons été bercés aux récits de l'épopée de la mince armée pontificale de 1868 à 1870, n'avons pu reconnaître sans émotion cette marche qui, à soixante-huit ans de distance, saluait le dernier Pontife temporel suivant l'ordre ancien et le premier qui ait été couronné après la résurrection de l'Etat papal.

Un fâcheux contretemps m'a empêché d'aller au concert des Disciples de Massenet. Je le regrette, mais je crois qu'un compte rendu d'une soirée passagère importe moins que certaines considérations sur le travail que fait cette excellente société depuis sa fondation. Les grands succès pour ce concert de lundi a été préparé et présenté avec le même soin que M. Charles Goulet y a toujours mis. La société était encore jeune lorsqu'elle fit des débuts fort remarquables au Festival des Métiers et de la Chanson du Terroir, en 1928 à Québec. Depuis ce temps elle a toujours marché de l'avant. Ce qui a fait sa force, c'est l'excellente discipline acceptée de tout cœur et maintenue toujours ferme, et un esprit de camaraderie qui ne s'est jamais démenti. Les cadres ont changé, mais le flambeau s'est toujours transmis de main en main sans s'éteindre.

Il était donc naturel que dès sa première année, le Festival de Saint-Laurent pensât aux Disciples de Massenet et l'on vit cette chose assez surprenante chez nous: un choeur de jeunes Canadiennes et Canadiennes apprenant en moins de deux mois une partition chorale difficile, avec des paroles allemandes, assez bien prononcées, pour qu'un an plus tard le polyglotte qu'est M. Paul Stassévitch leur fit son compliment d'avoir à ce point maîtrisé une langue qui, pour nous habitués aux douces syllabes françaises, est culturelle et rebattue. L'année après, pour des raisons qui seraient trop longues à expliquer et auxquelles, d'ailleurs, le public n'a rien à voir, les Disciples de Massenet ne purent — je sais qu'ils furent les premiers à le regretter, — participer au Festival de Musique.

Cette année, on reprend la Neuvième Symphonie, et naturellement on s'est adressé aux Disciples de Massenet, lesquels, l'obstacle de nature étant disparu, ont donné leur entier concours au comité d'organisation. De tout ceci, il y a une forte leçon à retenir, et c'est pour ne l'avoir pas trouvée que tant d'autres groupements n'ont pu se tenir debout. C'est par une discipline administrée par eux-mêmes et la confiance qu'ils ont dans leur chef, que les Disciples de Massenet méritent qu'on les loue. Le succès d'un concert, c'est chose passagère: il suffit d'une préparation immédiate souvent chauffée à blanc, pour y arriver. Mais ce n'est jamais la réussite d'une soirée isolée qui bâtit solidement une société chorale ou une société instrumentale. C'est la volonté de chacun de ses membres de se plier allégrement à un travail qui ne cesse jamais, qui rend atteignable sans effort et avec certitude la permanence du succès.

Le concert de lundi dernier n'eût-il pas été réussi en tout point, que ça aurait été un accident et, des accidents, on en revient. Mais on peut être sûr qu'il n'y en a pas eu.

Il y a une couple de semaines, le *Devoir* a publié la liste des pièces qui seront imposées aux examens de l'Académie de Musique, dans toutes les classes et de celles qui devront présenter les candidats au concours du Prix d'Europe. Nous n'y reviendrons donc que pour rappeler que quatre concours pour neuf bourses sont institués aux examens ordinaires de l'Académie. Les bourses de solfège, de dictée musicale et de lecture à vue sont accordées aux premiers dans les examens de ces matières. La bourse d'harmonie, indivisible, est l'objet d'un concours spécial, auquel ne sont admises que les personnes qui ont obtenu un diplôme de l'Académie au cours des trois dernières années et n'ont pas déjà gagné le prix dans un concours semblable.

Rappelons aux intéressés qu'aucune inscription au Prix d'Europe ne sera reçue après le 15 mai.

Le Festival-Concours s'est terminé jeudi soir par un concert auquel ont pris part les gagnants des principaux concours.

Le *Devoir* a publié, au jour le jour, les résultats des diverses séances et, hier, j'ai donné un compte rendu, nécessairement hâtif, de la séance générale. Tous ceux qui se sont intéressés à ces listes ont pu voir que l'Ecole Supérieure de musique y était maintes fois mentionnée.

Professeur d'histoire depuis plusieurs années à cette école, toutes les candidates ont, à un moment ou l'autre, passé dans ma classe; plusieurs y sont encore. J'ai pu me rendre compte de visu et de auditu de la valeur de l'enseignement qu'on y donne. Je n'ai pas été surpris du nombre des inscriptions et de celui des mentions qu'ont obtenues ces jeunes filles. Je leur en fais mes très sincères et très chaleureux compliments.

Mlle Claude Duguay, Claire Renshaw, Lorraine Gaboury, Paule-Aimée Bailly, Réjane Marcotte, pour le piano, Mlle Thérèse Maril, Cécile Bougie et Claude Duguay en trio de chambre, Mlle Rolande Bergeron et Pierre-Edouard Cholette, violoniste, Mlle Pauline Mercier et Claire Bissonnette, diseuses, sont toutes des élèves de l'Ecole et, dans les concours, ont fait honneur à leur Alma Mater.

Il s'est passé au concours d'oeuvres de Bach quelque chose qu'il faut mentionner: Mlle Claude Duguay a perdu la mémoire à un moment donné. Sans se laisser désemparer, elle improvisa près de trois lignes dans le style de Bach pour reprendre ensuite son texte. M. Benjamin, l'un des juges, qui suivait sur la partition, ne put s'empêcher de la féliciter vivement. Il y avait là un vrai tour de force puisque Mlle Duguay se trouvait en ce moment en ut dièse et qu'elle devait retourner au ton principal de mi; ce qui pour les profanes, veut dire que, sans quitter le style de la phrase improvisée, elle devait retourner trois degrés plus haut. Ceci est la preuve indiscutable d'une culture musicale extrêmement solide.

Frédéric PELLETIER

Le programme de M. Arthur LeBlanc

Voici le remarquable programme du grand violoniste acadien, Arthur LeBlanc, pour le récital qu'il donnera à l'Auditorium du Plateau, le jeudi soir 23 mars prochain:

- I. Concerto en mi majeur (accompagnement de quintette à cordes dirigé par Albert Chamberland) de Bach.
- II (a) Chaconne, de Vitali-Charlier; (b) Rondo, de Mozart-Kreisler; Intermission.
- III. Sonate en la, de Gabriel Faure. Allegro molto, andante, allegro vivace, allegro quasi presto (avec Jean-Marie Beaudet, pianiste).
- IV. (a) Romance en Fa, de Beethoven; (b) Sicilienne et Rigaudon, de Françoise-Kreisler; (c) Deux Caprices, de Paganini-Kreisler; (d) Introduction et Rondo Capriccioso, de Saint-Saëns.

Au piano, M. Jean-Marie Beaudet.

Le récital Betty Sharpe

Voici le programme que la pianiste Betty Sharpe exécutera, le mardi soir, 28 mars, au Ritz-Carlton, à 8 h. 45: Rhapsodie en si mineur, de Brahms; Prélude et fugue ("Through Adam came our fall"), de Bach-Busoni; Sonate en si mineur, de Liszt; Chelsea Reach, de John Ireland; Mère-Oye (suite de concert) de Guignon; Valse, de Strauss-Dohnanyi. Le concert est sous le patronage d'honneur du lord-évêque élu de Montréal (le très Rév. Carlisle), de Mlle Martha Allan, du prince Paul Liéven, de M. Jean Lallemand, du juge Fabre-Surveyer, etc.

Les billets sont en vente chez Willis et au Ritz-Carlton.

Le Festival de Montréal à Saint-Laurent

Unique en son genre dans l'Amérique du Nord, l'événement artistique le plus important de l'année au Canada, le festival de musique de Montréal aura lieu en juin prochain le lundi 5, mercredi 7 et vendredi 9. Etienne au début de l'été 1936, et combien timidement, cette fête de la musique n'a cessé de progresser chaque année. La grande semaine de ce festival artistique est maintenant définitivement établie à Montréal pour vivre, progresser et devenir un des attraits non seulement de notre ville mais de tout le Canada sinon de l'Amérique du Nord. Le grand intérêt de ces concerts et celui par lequel il diffère de tant d'autres festivals ou séries de concerts symphoniques est que l'on y présente des oeuvres ou la partie orchestrale tout en étant au point central n'en est cependant pas la substance essentielle, l'élément unique. Les oeuvres qui y sont interprétées sont choisies parmi les plus belles pages de la musique symphonique avec choeurs et solistes. Ce sont les chefs-d'oeuvre des plus grands maîtres, chefs-d'oeuvre qui malheureusement ne sont que très rarement présentés au public et ceci à cause des frais énormes et des lourdes responsabilités que doivent endosser les organisateurs. Il ne suffit pas à un petit groupe d'enthousiastes amateurs de grand-musique de vouloir faire beau, de préconiser et de travailler à la réussite de ce qui semblait, voilà seulement trois ans, un rêve irréalisable, il faut, et à tout prix, que tous s'unissent et se donnent la main pour aider à faire de notre ville un grand centre artistique. Les organisateurs du Festival offriront encore cette année une chance unique aux amateurs de venir entendre, sous la direction avisée d'un des plus célèbres chefs d'orchestre au monde, un orchestre parfaitement entraîné, des solistes éminents, des choeurs admirablement préparés, les oeuvres les plus sublimes parmi les célèbres oratorios et ceci présenté dans un cadre enchanteur, dans un temple aux proportions restreintes, à l'architecture à élever l'âme, à créer l'atmosphère qui prépare le cœur à battre à l'unisson des accords de cette sublime musique. Il faut que tous, artistes ou profanes, se rendent en juin à la chapelle du collège de Saint-Laurent comme l'on se rend en pèlerinage rendre hommage au grand art, aux immortels chefs-d'oeuvre: La Messe de Bach, la Neuvième Symphonie de Beethoven, le Magnificat de P. H. Bach et le Requiem de Mozart.

Pour tous détails on est prié s'adresser à l'Hotel Windsor, bureau 219, tél. L.A.N. 6037.

Gazette artistique

23 mars: AUDITORIUM DU PLATEAU. — Récital de l'éminent violoniste Arthur LeBlanc.

23 mars: MONUMENT NATIONAL. — Les Variétés Lyriques, dans: *Normandie*. Aussi les 24, 25 et 26 mars. Direction Goulet-Dannais.

28 mars: EGLISE ST ANDREW AND ST PAUL. — Récital de l'organiste allemand Fritz Heilmann. Auspices de la Société Casavant.

28 mars: RITZ-CARLTON. — Récital de piano de Mlle Betty Sharpe.

1er avril: AUDITORIUM DU PLATEAU. — En matinée. Matinée de variétés et surprises, avec récital, au bénéfice de la Société Casavant.

6 avril: SALLE DU GESU. — Les Compagnons du Bon théâtre, dans une adaptation de la Passion de Notre-Seigneur.

5, 7 et 9 juin: CHAPELLE DU COLLEGE DE ST-LAURENT. — Le Festival annuel de Musique de Montréal.

La "Passion" au Gesu

Une adaptation de la Passion de Notre-Seigneur, en 13 actes et 13 tableaux (version de Paul Duane), sera jouée en la salle du Gesu jeudi le 6 avril prochain au profit de la Société Provinciale d'Assistance aux Aveugles, qui mérite toute la sympathie du public.

Ce drame sera interprété par la Troupe des Compagnons du Bon Théâtre dont le directeur est M. Paul Duane, et qui comprend 60 personnes en scène. Les décors appropriés sont de toute beauté, les costumes des plus riches, et les personnages sont des mieux connus du public en général.

Dans les principaux rôles mentionnons J. P. Kingsley (Jésus), Simone D'Argère (la Vierge), Mlle Aline Malette (Madeleine), M. Adrien Laurion (Judas), M. René Marcel (Pilate), M. H. Lauzon (Pierre), M. G. Thoun (Thomas), M. R. Payment (Pilote), M. L. Nantel (Hérode), M. Paul Duane (Caiaphas), M. G. Bely (Barabas), M. W. Dorval (Simon de Cyrène), etc.

La chorale de la paroisse Saint-Vincent-Ferrier, sous la direction de Mme Charles Larin, exécutera les chants religieux de circonstance.

Les prix sont à la portée de toutes les bourses. En matinée les 25 mars et 1er avril, pour les enfants. Pour renseignements s'adresser au Gesu, Tél. LA 4453, à Cr. 3343, ou à Fa. 2866.

Mauriac au M. R. T.

Deux belles soirées de théâtre français sont annoncées pour les mercredis 12 et jeudi 13 avril par le Mont-Royal Théâtre Français qui présentera "Asmodée", pièce en cinq actes de François Mauriac.

Afin de ne pas prolonger la représentation, il n'y aura que deux entrées pendant lesquelles les spectateurs visiteront l'exposition de peintures et de volumes qui sera tenue les mêmes soirs dans le salon adjoint à la salle de spectacles.

Blaise Couture, le rôle principal masculin de l'oeuvre de Mauriac, exige les talents d'un interprète répondant à différentes qualités particulières que l'auteur a voulues telles dans ce personnage. M. Paul Guèvremont, dont personne n'a oublié l'interprétation juste et sobre dans *Chacun sa Vérité* et dans *La Vie profonde de saint François*, interprétera le rôle écrasant de Blaise Couture et saura s'en tirer avec le talent qu'on lui connaît et que sert un travail consciencieux.

Comme toujours, les représentations du Mont-Royal Théâtre Français sont données au théâtre du Congress Hall, 454, ouest rue Dorchester, coin St-Alexandre (arrière de l'église St-Patrice) et les billets sont en vente chez Archambault et aux studios du M. R. T., 1461, rue Union, (Ma 3937).

AUDITORIUM DU PLATEAU

le célèbre violoniste Arthur LeBLANC

jeudi le 23 mars à 8 h. 45 p.m.

Vente de billets: Archambault et Lindsay.

Prix des places: \$1.50, \$1.00 et 50c (taxe comprise)

Augmentation de la natalité

Québec, 18 — La tabulation des données démographiques du mois de décembre clôt l'année 1938 et nous sommes en mesure de connaître quelle fut, durant cette année, la variation du mouvement démographique de notre population. Bien que provisoires, ces constatations sont très intéressantes. D'ailleurs, avec l'addition des rapports encore à venir, elles ne varieront que fort peu.

Le total des naissances vivantes fut de 77,218 et c'est une augmentation de près de 1,500 sur le nombre de 1937. Depuis 1932, c'est la première augmentation substantielle enregistrée par la natalité. Toutefois, notre taux de natalité à 24.2 demeure sensiblement identique à celui de 24.1 de 1937. Ce palier du taux est expliqué par l'augmentation dans le chiffre de la population. C'est tout de même un réel progrès que 1938 marque.

Le nombre des mariages est de 24,966 comparativement à 24,876 en 1937. Cette augmentation trop minime ne se reflète pas dans le taux de nuptialité qui est de 7.8 en comparaison de 7.9 l'an dernier. Il semble que notre nuptialité ait atteint son palier: après avoir augmenté régulièrement, et considérablement, depuis les cinq dernières années, elle est à peu près identique en 1938 à celle de 1937. Et, pour la première fois aussi voit-on le nombre des naissances augmenter quand le nombre des mariages demeure stationnaire.

Quant à la mortalité générale, les 32,449 décès de 1938 marquent une amélioration importante sur 1937 qui en avait enregistré 35,456, soit donc 3,007 décès de moins. Le taux de la mortalité à 10.1 est le plus favorable jamais obtenu chez nous. De son côté la mortalité infantile ne fit que 6,441 victimes, soit 1,139 de moins qu'en 1937 et le taux de 83.4 marque donc une amélioration considérable. L'année 1936 conserve encore cependant le record du plus faible taux de mortalité infantile à 82.6. On doit tout de même conclure que l'année 1938 fut favorable et les gains enregistrés sont à la louange des diverses activités et organisations du Ministère, notamment les Unités sanitaires, qui ont lutté pour la conservation et préservation de notre capital humain.

La route des Prêtres sur l'île d'Orléans

On en demande l'élargissement

Québec, 17. (D.N.C.) — Une importante délégation de Saint-Pierre, île d'Orléans, a rencontré hier M. Anatole Carignan, ministre de la Voirie, pour lui demander l'élargissement de l'histoire route des Prêtres. Ils ont représenté que le mouvement touristique est maintenant très considérable sur l'île d'Orléans et que la route ne répond plus aux besoins de la circulation. Le ministre de la Voirie a fait un excellent accueil à la délégation et à son porte-parole, le Dr J.-Félix Roy, député de Montmorency. Nous avons actuellement, dit-il, un grand nombre de demandes. Elles viennent de toutes les parties de la province. Notre désir est de donner suite à celles qui comptent parmi les plus urgentes. Non seulement je prends note de votre requête, mais je veux aller moi-même à l'île d'Orléans pour étudier sur place la situation. Je ne doute pas que votre actif et dévoué député sera heureux de m'y conduire. Le Dr Roy accepta avec empressement d'organiser le voyage et les délégués repartirent enchantés de l'accueil qu'ils avaient reçu.

Le meilleur du vin de France
NORMANDIE
MARTHE LAPOINTE-OLIVETTE-THIBAUT-MONEL-D'UNAIS, ETC.
du 23 au 26 MARS
EN SOIRÉE
PRIX DES PLACES: 75¢ à 1.40 EN VENTE AU MONUMENT NATIONAL 10 hrs. à 6 hrs. Tél. LA-3053 MA 0477 PL 6404

LES ORGUES DE NOTRE-DAME



Les grandes orgues de l'église Notre-Dame ont été restaurées et complétées, tout dernièrement, par le célèbre maison Casavant Frères de Saint-Hyacinthe. On pourra juger de la valeur de l'instrument, l'un des plus considérables de Montréal, lors du récital d'inauguration que donnera, dans deux ou trois semaines, M. Benoit Poirier, M.A., organiste de Notre-Dame.

Les grandes orgues de Notre-Dame si réputées d'un océan à l'autre à cause de la richesse de leurs timbres et de la perfection du mécanisme ont quatre claviers et un pédalier qui se partagent 83 jeux. On y compte 6,779 tuyaux parlants. Les accouplements et les combinaisons ajustables sont à l'avant. Mais cette énumération ne donne qu'une faible idée de la richesse musicale et des ressources incalculables de l'orgue à tuyaux, orgue de la maison qui l'a construit et complétement nécessaire de l'église Notre-Dame. On accourt de partout pour l'entendre et, que sa voix s'enfle en une immense clameur ou que, seul, le murmure de ses timbres plus menus chasse le silence de la vaste nef, l'orgue à tuyaux de Notre-Dame provoque l'admiration de tous et assure l'atmosphère religieuse qu'exige le recueillement. C'est en cela que se distinguent les instruments construits et mis au point par la maison Casavant Frères. Qu'une église soit vaste ou de proportions restreintes, gothique ou romane, ou de style moderne, un orgue à tuyaux sorti de ses ateliers y a sa place. On y construit des instruments de toutes dimensions et à des prix plus bas qu'on ne le croit généralement. Plusieurs églises ont récemment confié la commande de leurs orgues à Casavant Frères, notamment: l'église Saint-Jean-Berchmans, Montréal; l'église Sainte-Anastasia, Lachine; l'église Sainte-Thérèse d'Avila, Sherbrooke. Ajoutons à cette liste l'Académie de Musique de Québec. D'autres instruments de petites dimensions sont également en voie de construction. La garantie Casavant Frères s'applique indistinctement à toutes les orgues, qu'elles soient de 100 jeux ou de 7 seulement.

SI VOUS ETES INTERESSE DANS L'ACHAT D'UN ORGUE A TUYAUX, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA MAISON CASAVANT Freres Limitée St-Hyacinthe, province de Québec.

CROISIERES au PAYS du SOLEIL BERMUDES

de New-York et Boston
2 ou 3 départs hebdomadaires
Passages aller et retour, \$70.
4 jours en mer
— Aussi par avion —
Séjour entre les raccordements
Chambre et pension, par jour \$7.

ANTILLES	PANAMA	AMERIQUE DU SUD
(N.-Y., de New-York — B. de Boston — l'avant-ville de Halifax)	(Hifx, de Halifax)	
Navires	Départs	Durée
Dixie (5)	N.-Y., 22 mars	14 1/2
Van Rensselaer (6)	N.-Y., 24 mars	19
Santa Rosa (10)	N.-Y., 24 mars	19
De Grasse (9)	N.-Y., 25 mars	10
New York (13)	N.-Y., 25 mars	8
Lady Drake (11)	Hifx 25 mars	30A
Chomédéy (7)	Hifx 25 mars	34
Fort Townshend (8)	N.-Y., 25 mars	21
Georgic (13)	N.-Y., 29 mars	8
Santa Paula (10)	N.-Y., 31 mars	16
Lady Somers (3)	Hifx 1er avril	22
Munargo (9)	N.-Y., 1er avril	12
Georgic (13)	N.-Y., 7 avril	8
De Grasse (9)	N.-Y., 7 avril	9
Santa Helena (10)	N.-Y., 7 avril	16
Lady Nelson (11)	Hifx 8 avril	30A
Nerissa (8)	N.-Y., 8 avril	21
Dixie (5)	N.-Y., 14 avril	14 1/2
Santa Rosa (10)	N.-Y., 14 avril	16
Colbourne (7)	Hifx 15 avril	34
Lady Rodney (3)	Hifx 15 avril	22

A-Hébergement Guayane compris — B-Hébergement Jamaïque compris.

NOMBREUSES AUTRES CROISIERES — LISTE SUR DEMANDE.

DESTINATION ET ENDROITS VISITES:
(1) — Bermudes, St-Christophe, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominiqué, Ste-Lucie, Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad, Guyane.
(2) — Comme ci-dessus jusqu'à Dominique inclusivement.
(3) — Bermudes, Bahamas, Jamaïque — retour direct à Montréal.
(4) — Bermudes, Bahamas — Hébergement et visites comprises.
(5) — Haïti hébergement 7 jours compris — Haïti, Venezuela, Curaçao, 17 jours, \$175.00.
(7) — Barbades, Trinidad, Guyane et parois Martinique, Guadeloupe, Porto-Rico, etc. — retour direct à Montréal.
(8) — St-Thomé, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad.
(9) — Bahamas, Miami, Cuba.
(10) — Curaçao, Venezuela, Colombie, Panama, Jamaïque, Haïti.
(11) — Jamaïque, Venezuela, Curaçao, Panama, Cuba.
(12) — Bermudes.
(13) — Bahamas, Cuba.

BILLETTS POUR TOUS LES PAYS AU TARIF DES COMPAGNIES

Le Devoir-Voyages
430, Notre-Dame est - Montréal
Tél. BELair 3361
ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS
EN PREPARATION — Voyage en Louisiane
— Avril 1939

CONSTIPATION
CE SOIR AU COUCHER
Une à deux tablettes
ROBOL
Résultat demain matin
25c la boîte
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée 1566 rue St-Denis Montréal
Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL
Nom
Adresse
(D)

PREMIER RECITAL A MONTREAL
Le grand violoniste acadien Arthur LeBlanc, qui donnera son premier récital à Montréal, à l'Auditorium du Plateau, le jeudi soir, 23 mars prochain. (Direction: Marthe-D. Letondal).



Directrice: Germaine BERNIER

Donnons-leur le pain et la santé

L'argent qu'on garde, la mort le prend; l'argent qu'on donne, la mort le rend. (M.-A. Bellouard, O.P.)

Mardi prochain va s'ouvrir la septième campagne annuelle de souscriptions de la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises; il appartient à chacun comme à tous de faire un succès de cette campagne et pour tant de raisons!

Des gens se demandent encore parfois pourquoi les oeuvres et leur fédéralisme doivent faire une campagne de souscriptions quand les gouvernements dépensent des millions et des millions en secours directs. On oublie de se rappeler que l'Etat accorde l'allocation de chômage aux personnes valides seulement, c'est-à-dire en état de travailler et qui ne trouvent pas d'emploi et l'on peut croire qu'il y en a par centaines et par mille puisque des millions chaque mois suffisent à peine à les secourir.

Alors tous les autres nécessiteux qui se classent en nombreuses catégories, vieillards, femmes, enfants, malades, infirmes, abandonnés, etc., etc., doivent attendre le secours de la charité privée et c'est pour ne pas multiplier indéfiniment les demandes à la charité que vingt-quatre oeuvres sont groupées et font un seul appel par année auquel nous sommes tenus de répondre généreusement, non seulement comme chrétiens mais comme Canadiens français. Notre peuple vit une époque de misère qui le mine physiquement et moralement. Les statistiques de mortalité infantile ou autre sont là pour le prouver et ce n'est pas avec des misérables de toutes sortes, des rachitiques et des dégénérés, même s'ils sont des milliers, qu'une nation peut s'affirmer et s'imposer.

La souscription canadienne-française dépasse à peine 66 sous par tête. Nos concitoyens irlandais, qui nous sont inférieurs en nombre, donnent à leur Fédération \$3.50 par individu. Que chacun y réfléchisse sérieusement!

Au cours de la dernière année on relève les chiffres suivants dans les activités des oeuvres fédérées: 329,280 jours d'hospitalisation; 15,227 femmes secourues; 15,610 enfants accueillis et soignés; 811,616 repas servis; 13,302 dons de vêtements ou objets indispensables; 1,190 aveugles assistés, employés ou placés; 273 enfants infirmes accueillis dans les camps de santé; 1,136 interventions en faveur de prisonniers; 85,068 examens de nourrissons; 112,241 consultations médicales; 186,535 visites et enquêtes; 11 inhumations; 752 personnes pourvues d'emploi; 65-133 personnes secourues à domicile.

Et voilà. Tant que personne ne trouvera les moyens de réduire le chômage de sensible façon, de procurer du travail aux pères de famille et aux garçons en âge de travailler, tant que la misère désorganisera les foyers, tant que les femmes et les enfants du peuple ne mangent pas à leur faim et que les santés seront compromises dans les taudis, ces chiffres ne feront qu'augmenter et nos records dans le champ de la tuberculose vont se maintenir et pourront même augmenter maints hôpitaux et cliniques, c'est certain.

Sur les vingt-quatre oeuvres fédérées, treize sont spécialement au service de la femme, de la mère, de la famille ou de l'enfance. Les autres sont aussi nécessaires et font autant de bien sans doute, mais du point de vue national, est-ce que tout ce qui touche à la famille et à l'enfant ne devrait pas attirer particulièrement notre attention et notre sympathie?

L'espace me manque, et je le regrette, pour détailler le travail si appréciable de ces oeuvres, mais pensons un peu qu'en dehors des centaines de femmes, de mères de famille qui n'ont pu avoir les soins nécessaires à leur état que grâce à notre générosité passée, 6,508 écoliers qui souffrent de dénutrition ont reçu le verre de lait quotidien qui leur aide à assister au moins aux heures de classe et 5,000 enfants, oui, c'est bien ça, 5,000 enfants de chômeurs ont été empêchés de fréquenter l'école, parce que pas vêtus convenablement. On est bien surpris, de nos jours, quand on rencontre, par-ci par-là, une personne qui ne sait pas lire ou pas écrire. Ce ne sera peut-être pas si rare dans une dizaine d'années, si les pères de famille et les écoliers continuent à chômer.

Un mot maintenant sur la souscription par versements: elle permet au souscripteur de faire son offrande plus substantielle sans déséquilibrer son budget, comme il arriverait si le don était fait en une seule fois. Donner douze dollars est souvent gênant pour certaines bourses, mais donner un dollar par mois est très facile.

Un dollar par mois, douze dollars par année pour treize oeuvres s'occupant de la famille et de l'enfance et il y a les onze autres tout aussi précieuses et qui méritent tout autant d'être aidées.

Que ferons-nous? Que donnerons-nous? Que nous inspirera notre sentiment national et chrétien?

Rappelons-nous seulement qu'à la fin de notre voyage terrestre, au seuil de l'éternelle Cité, nous serons accueillis de la même façon que nous aurons traité ces petits, ces délaissés, ces misérables qui, présentement, nous tendent la main.

PRISCA

"Paysana" de mars

Jamais plus émouvante délégation de femmes ne s'est présentée devant la législature de la province que celle conduite, sans convoi spécial et sans bruit, par Françoise Gaudet-Smet, dans cette "Lettre ouverte au premier ministre, au ministre de l'agriculture, au ministre de la colonisation, au ministre de l'industrie et du commerce".

Cela prouve sans équivoque que si les femmes se décident une fois pour toutes à s'occuper de "leurs" affaires, la face du monde est à la veille de changer.

"Paysana de mars" est en vente à 10 sous, à case postale 25 Montréal. On s'y abonne pour un dollar à la librairie du Devoir.

toutes les personnes de bons sens qui ont fait confiance à la directrice-fondatrice. Les articles d'éducation rurale — il faut mentionner celui de l'abbé A. Gill: "Les institutrices rurales seront-elles agronomes?" — les leçons d'apiculture, de médecine familiale, les pages de tissage, de tricot et de mode pratique, tout est à lire et à relire. Et "Paysana" reste la revue qu'il faut entrer dans tous les foyers où une femme soucieuse de bien remplir sa mission veut faire quelque chose de plus que sa maison s'embellisse, dans le sens profond et vaste du mot.

"Paysana de mars" est en vente à 10 sous, à case postale 25 Montréal. On s'y abonne pour un dollar à la librairie du Devoir.

Le problème du lin

Nos fileuses à rien faire et notre lin exporté en Europe — La vallée du Saint-Laurent propice à cette culture — Lettre ouverte à messieurs les ministres

(Suite et fin)

Il ne faut plus qu'on dise de nous: "Dans Québec, c'est un pays déparéillé pour la misère". Nous sommes trop riches en matières premières que nous exportons avec imprévoyance. Nous sommes trop riches de capital humain, pour que la situation soit désespérée. Il ne faut plus que des femmes, assez habiles pour filer la laine et le lin, croient que c'est là "ouvrage de pauvres gens".

Nous avons de la matière première abondante. Gardons-la. Nous sommes riches en capital humain. Mettons-le en valeur.

Nous avons des femmes admirables, ouvrières fidèles des tâches obscures. Aidons-les d'une façon vraiment pratique. Ce n'est pas assez dire: "Travaillez, travaillez. Prenez de la peine" quand c'est le fond qui manque le plus.

Il faut que les maisons de ferme s'embellissent. Que les femmes s'habillent de leurs mains et portent avec fierté des vêtements qu'elles auront elles-mêmes tissés, pour que de cette économie leur vienne un peu plus de beauté, de confort et de facilité au travail.

Il faut leur donner de la confiance en elles-mêmes. De la confiance en soi! Tout ce qu'il faut pour avoir du courage. Tout ce qu'il faut pour avoir parfois du génie.

Il faut à tout prix restaurer le culte du travail, du travail manuel, du travail familial, le travail régénérateur qui rive les âmes de devoir et les grandit en les sauvant.

Les arts domestiques sont, par excellence, facteurs de bien moral personnel, familial et national.

Le père de Sa Sainteté "notre" pape Pie XI était directeur de filatures à Desio, près de Milan, ce qui a fait écrire à l'un des biographes de son fils: "L'enfance d'Achille fut bercée au rythme des dévidoirs et au chant des fileuses qui possèdent je ne sais quelle vertu de communiquer une inexprimable nostalgie de lointains spirituels; et qui sait si l'un et l'autre n'ont pas contribué à former son caractère dans lequel deux notes sont manifestes: une puissance de travail infatigable, calme et bien ordonnée; et la facilité à s'attendrir pour les choses belles, simples, pour les sentiments délicats".

Déclaration bien touchante et qui prend à cette heure-ci une signification bien émouvante. Tous les pays d'équilibre et de mesure comptent sur leurs artisans et les considèrent comme leur première richesse: celle qui ne s'inscrit pas dans des chiffres, parce qu'elle les dépasse tous.

Nous avons perdu le sens des valeurs. Pourquoi nos mères et nos grand-mères ont-elles failli à leur devoir de transmettre à leurs enfants la tradition intégrale reçue des aïeules? Pourquoi ont-elles mésestimé la science des anciens, pourquoi ont-elles négligé de l'approfondir, de la conserver et d'en rendre intact, à leurs filles et à leurs petites-filles, le dépôt sacré? Parce qu'on a oublié de leur dire — affaiblissement du sel vivifiant — on a négligé de leur prouver qu'aucune école, si bonne soit-elle, ne peut remplacer la famille vraiment digne de sa mission de première éducatrice de ses membres. Elles ont fait instruire leurs enfants sans les instruire elles-mêmes de ce qu'elles savaient par tradition.

La famille! Il n'y a plus qu'elle pour nous sauver du marasme social, moral et économique où nous nous enlisons un peu plus tous les jours.

La famille! c'est vers elle qu'il faut regarder, dans notre détresse, vers elle qu'il faut canaliser nos espoirs, orienter nos activités.

Les filatures qui nous permettent de garder notre lin et de l'utiliser d'abord au profit de nos maisons, c'est dans chaque famille de fileuses de lin qu'il faut en installer une. Les mains laborieuses et ingénieuses de nos fermières — des femmes qui connaissent plutôt le repos de huit heures que la journée de huit heures — leurs mains, dis-je, et leur rouet, comme seule et unique

"machine", ça ne coûtera pas un demi-million. Ah! non.

Lettre ouverte

Monsieur le premier ministre, Monsieur le ministre de l'Agriculture, Monsieur le ministre de la Colonisation, monsieur le ministre de l'Industrie et du Commerce, j'ai bien le devoir de vous présenter la requête suivante:

1.—L'octroi en nature d'une prime de 50 livres de filasse à chaque femme du Québec (un octroi par famille) qui déclare qu'elle sait et peut filer le lin, pour que se fonde immédiatement l'école la plus nécessaire dont nous ayons besoin: celle des mères et des grand-mères.

2.—L'octroi de 100 livres de filasse à chaque cercle de fermière de la province. Le comité de direction de chaque cercle, après avoir fait le relevé des fileuses de lin de la paroisse, pourra convenir de la rémunération à offrir à celles qui acceptent de faire le travail de filature et de l'enseigner aux autres. Une fois filé, ce lin pourra ensuite être distribué comme prix d'assiduité à chacune des séances du cercle.

Les administrateurs de la coopérative de lin DeBeauvoir, comme ceux de la station expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ne devront pas vendre la filasse plus cher au gouvernement de Québec qu'aux gens des vieux pays... Ils y trouveront quand même les mêmes revenus. Autant en emplier nos maisons que de la laisser aller pour en faire des avions de bombardement.

Octrois pour trois ans, comme préparation aux fêtes du troisième centenaire de Montréal, en souvenir des femmes vaillantes et courageuses qui firent notre pays; et pour que nous ayons de quoi faire des costumes de pagayants autrement qu'en soie artificielle ou en cretonne imprimée. Quand le courant sera créé, qu'on aura de la toile dans toutes nos maisons, dans toutes nos églises, dans nos cathédrales, dans nos évêchés, dans nos presbytères, dans toutes nos auberges comme dans nos grands hôtels, les industriels s'en mêleront... Soyons tranquilles. Et des filatures d'un demi-million, si les mains de nos fileuses ne tournissent pas, nous en aurons plus qu'il n'en faudra. Dans ce temps-là, nous exporterons. Pas avant.

Le R. P. Léon Lebel, S.J., a fait récemment un vibrant appel en faveur des allocations familiales. Cette prime de lin sera bien une des plus fructueuses allocations familiales qui soient. Le plus direct appel au travail, la plus pressante invitation au labeur manuel qui ait jamais touché le coeur des femmes de chez nous.

Messieurs les ministres, j'attends votre réponse... "par le retour du courrier".

Je ne cesserais de réclamer. Et comme nous n'avons pas de temps à perdre, ni vous ni moi, et que d'ailleurs les fileuses attendent avec impatience, il vaudrait mieux régler cela tout de suite.

Françoise GAUDET-SMET

Kateri Tekakwitha

Une vie nouvelle de Kateri Tekakwitha La plus belle fleur épanouie au bord du St-Laurent

Un livre nouveau sur Kateri Tekakwitha, par Mlle Guilberte-C. Bouvier; lettre-préface de S. Ex. Mgr. Anastase Forget, évêque de Saint-Jean; présentation par le R. P. Antonio Poulin, S.J., vice-président d'intérêt, de fraîcheur... et d'images; un livre nouveau, un livre attirant pour tous.

Volume de 150 pages, au comptoir, 50 cts; par la poste, 55 cts. Service de Librairie du "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Banquet annuel de l'Ass. des femmes d'affaires de Montréal

BANQUET DIMANCHE

L'Association des femmes d'affaires de Montréal invite toutes les femmes qui s'intéressent au commerce, à l'industrie, à la finance, à se joindre à leur groupement afin de se familiariser avec les questions économiques qui les intéressent, ou sont susceptibles de les intéresser.

En marge de la campagne de recrutement projetée, Mme E. Bouthillier, présidente honoraire, fait appel aux milliers de femmes qui paient des taxes municipales ou d'affaires à se joindre à l'Association des femmes d'affaires de Montréal. Ainsi groupées, toutes ces femmes exercent une influence plus coordonnée et plus précieuse que si elles sont laissées au seul ressort de leurs initiatives personnelles.

Un des avantages qu'offre cette association est le privilège pour les membres, s'ils en acceptent les conditions, de participer aux secours en maladie. C'est un projet qu'on expliquera en détail aux réunions mensuelles à toutes celles qui en font demande.

Dans le but de se familiariser avec l'Association des femmes d'affaires de Montréal, le comité de direction invite cordialement toutes les femmes au banquet qui donnera cette association dimanche, le 19 mars, à 8 heures du soir, à la maison des oeuvres de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke.

M. Henry Auger, ministre provincial de la Colonisation, sera l'hôte d'honneur. Pour toutes informations: FR. 2665 ou DO. 3305.

PETIT CARNET

FIANCAILLES

On annonce les fiançailles de Madeleine-Elisabeth Monty, de Granby, P. Qué., fille de M. J.-B. Monty, décédé, et de Mme W. Blanchard, d'Outremont, à Albert-Dominic Hillman, de Granby, fils de M. et Mme Adolphe Hillman, décédés. Le mariage sera célébré par M. l'abbé Maurice Monty, lundi, le 10 avril, en l'église Sainte-Madeleine d'Outremont.

A la Société des ouvrières catholiques

Dimanche, le 19 mars à 3 h., aura lieu la réunion mensuelle de la S.O.C. Les membres et leurs amies sont cordialement invités à assister à cette réunion qui promet d'être des plus intéressantes. Mme Rose Létourneau-Lassalle donnera une causerie intitulée: "Une vie au large". Il y aura tirage d'un beau prix de préséance. Le tout se terminera par le Salut du St-Sacrement.

Archiconfrérie N.-D.-des-Malades

"Donner au Christ, toutes nos souffrances"

Chers malades, ou trouver le secours? Chers amis infirmes, nos besoins sont nombreux. La lumière manque; la force fait défaut; la consolation se fait nécessaire. Et des épreuves, des douleurs quotidiennes; c'est notre part, à nous.

Jésus veut bien se donner à nous dans la communion, à la messe. Pourquoi n'entendrons-nous pas, dans nos chambres de malades, notre messe du Carême? C'est dans la messe que nous trouverons la lumière... la consolation. N'a-t-il pas fait d'ailleurs une invitation spéciale aux malades, quand il a dit: Venez à moi, vous qui peinez, je vous soulagerai, et si quelqu'un vient à moi, je ne le repousserai point.

C'est le même Jésus qui est passé en faisant le bien, en semant le bien partout, qui a pardonné à la Samaritaine et à Madeleine, au bon larron, celui qui dévrait les posséder, qui guérissait les malades, qui rendait la vue aux aveugles... c'est le même Jésus qui va nous faire voir... Ce qu'il a fait pour les autres, il le fera pour nous.

Dans la messe et dans la communion, Jésus est là, immolé, mais pourtant priant pour nous. Il veut nous donner des grâces de vie... Il appuie de ses mérites nos demandes et nos supplications.

Chers malades, durant le Carême, vivons pour Dieu. Il y a des heures attendues où le Seigneur demande à chaque âme des fruits. Ces heures, pour la plupart, ce sont des heures de maladie, de douleur physique ou morale.

Chers malades, si nous voulons recevoir les grâces de Dieu, que nos journées ne soient pas vides. Quelles soient encore plus remplies que jamais durant le Carême. Elles seront encore plus remplies si nous savons, dès le matin, nous unir à celui qui veut notre consolation, à celui qui veut notre bonheur, à celui qui veut notre bonheur.

si nous voulons réellement procurer sa gloire.

Zoël FRECHETTE, ptre, Sherbrooke, P.Q.

Remerciements

Les autorités religieuses et les Dames Patronesses de l'Institution des Sourds-Muets remercient toutes les personnes qui ont contribué au succès de leur grande partie de cartes du mercredi 15 mars.

Thé-causerie au collège Marguerite-Bourgeoys

Dimanche, le 19 mars, il y aura thé-causerie dans la salle des conférences du Collège Marguerite-Bourgeoys.

Mlle Louise Lefebvre a intitulé sa causerie: Newman et le Problème des Universités.

A la Société d'étude et de conférences

Mme Yvonne Letellier de Saint-Just sera la conférencière de la Société d'Etude et de Conférences mardi après-midi, à 3 h., au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor. Mme Letellier de Saint-Just a intitulé sa causerie: Confidences.

Le R. P. Mao à la salle Saint-Sulpice

Mercredi, 12 avril, le R. P. Paul Mao donnera une conférence intitulée la Bretagne religieuse, sous les auspices des infirmières diplômées de l'Hôpital général de la Miséricorde.

Les billets sont en vente chez Archambault et chez Granger.

Le cardinal Villeneuve en Pologne

Katowice, Pologne, 18. (C.P.) — Le cardinal Rodrigue Villeneuve et ses deux secrétaires sont arrivés ici, hier soir, du Vatican. Le prélat canadien a été accueilli à la gare par Mgr Stanislas Adamski, évêque de la Silésie, et par des représentants du gouvernement.

Nos orateurs

Par l'abbé Albert DANDURAND

Une documentation variée et choisie, un style souple, une belle allure, font de ce volume l'un des plus intéressants et des plus agréables à lire. Le régime anglais et l'époque de 1837, rappellent les lites acharnées entre libéraux et conservateurs du temps.

L'éloquence politique qu'on y déployait, les caractères particuliers de chacun; le côté pittoresque et amusant de certains membres de la Chambre; tout y est relaté. Ainsi: "Dans ses croquis parlementaires, le 'Fantasque', à son tour, trace ce portrait du 'Tribun': 'De tous les membres de l'ex-président, c'est M. Berthelot que j'aime le plus à voir reprendre son siège. Sans lui, il y aurait de quoi mourir dans ces longues soirées d'hiver, où la monotone discussion sur un pont, un chemin, une pétition, ne s'élève qu'entre les orateurs d'une importance moindre.' Et plus loin, 'M. Berthelot est d'une taille avantageuse pour la voir, vu que le volume qui sort n'étonne point lorsqu'on voit le vaisseau. Sa figure agréablement surmontée par un nez qui serait romain s'il n'était bourguignon, et sur lequel reflètent le feu du génie et l'éclat des bougies, indique assez par là, le vrai centre des lumières, le point le plus éclairé de toute l'Assemblée'.

Comme on peut le constater, l'auteur n'a pas dédaigné les particularités amusantes et gaies. Des scènes des jours de vote populaire sont décrites avec entrain. D'un grand réalisme, l'inoubliable figure de Papineau, le charme de Laurier, la fougue de Bourassa, et combien d'autres!

En vente au service de librairie du Devoir. Prix: \$1.00.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre Dame (est), Montréal.

REWARDS ARGENTÉS. Riche collection de 1000 peaux de renards argentés, rajetons de grands prix de Paris, Londres et New-York. \$35, \$45, \$55, \$65, \$75. LA PAIRE. Aussi boléros, copes, petits mouchoirs, cols, etc. Faites votre choix maintenant. J.F. REID 1473 Amherst CH 3181

EATON



Choses et autres

PHOTOS D'ENFANTS...

Oh, la jolie chose qu'une photo d'enfant! Oeil rieur ou rêveur, bouche mutine ou boudeuse, expression... attitude... geste vaguement esquissé... tout l'enfant est là... Sage comme une image... parce qu'il faut bien et qu'on lui a dit que ce ne sera pas long.

Vous êtes-vous jamais arrêté à penser quelle connaissance de son art, quel goût, quelle ingéniosité le photographe doit employer pour "fixer" cette gentillesse enfantine?

Poussé par son amour des tout petits, NAKASH, du Studio du portrait EATON, s'est enthousiasmé pour l'étude du portrait d'enfant et s'y est spécialisé. Jamais "ses" enfants ne sont guindés et figés; ils vivent! C'est qu'il sait leur parler et les faire parler jusque dans l'image.

Quels meilleurs souvenirs à conserver que de belles photographies de ces bambins qu'on adore?

Savez-vous que certains parents ont coutume de faire photographier leurs enfants à l'âge de 3 ans? C'est une excellente habitude à prendre dès maintenant et que vous garderez sûrement après une visite à NAKASH, au Studio du portrait EATON. Il gîte au neuvième.

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Banquet chez les femmes d'affaires

L'Association des Femmes d'affaires, affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste aura son banquet annuel, dimanche prochain, le 19 mars, à 8 h., à la maison d'oeuvres de la Fédération, 853 est, rue Sherbrooke.

M. H.-L. Auger, ministre de la Colonisation et député provincial du comté, a accepté de présider conjointement avec Mme Alfred Thiabaud, présidente de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Pour le bal historique du vieux Montréal

Lady Drummond, Mmes Rosaire Thibaudet et James Peck, trois des fondatrices de la section féminine de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, font partie du comité honoraire de la réception et du bal historique du vieux Montréal, qui aura lieu mardi soir, le 30 mai à l'hôtel Windsor.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. Le "DEVOIR" Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BELAIR 3361.

Feuilleton du "Devoir" Le Goâ par Pierre GOURDON (Suite) La journée était radieuse. Le ciel, d'un bleu sans nuages, épanouit sur la plaine son aveuglante clarté. Chevaux et vaches au pâturage mettaient de la vie dans l'immense étendue que coupaient, çà et là, l'ondoyante masse pâle des froments, des avoines, l'émeraude chatoyante des luzernes, ou les hautes tiges, d'un vert plus clair, au sommet desquelles, sous le soleil, mûrissent les fèves. Ce beau jour égayait ce pays morne et triste. La lumière, si vive, faisait étinceler les petites

ronds, étroits, bordés de velours noir, avaient un air joyeux que ne démentait pas le rire des jeunes filles et des femmes. Celles-ci, dont les figures rougeaudes et pouponnées s'animaient de plaisir, laissaient apercevoir une face réjouie sous la capeline blanche aux longs bords de dentelle ou de tulle, qui les protégeait du soleil trop ardent. Laisant à gauche le bourg et l'église trapue de Beauvoir, Roberte prit à droite. Ondulant entre les pâtures jaunâtres, les larges et profonds fossés qui les assèchent et les limitent, les marais salants et les quelques closeries éparées dans la plaine, la route fuyait à présent vers la mer. Brusquement, elle s'infléchit et la grève apparut, jalonnée des balises qui marquent le passage. Roberte eut un instant d'émoi quand elle se vit sur le point de s'engager toute seule sur cette chaussée tracée au niveau même des sables, sur lesquels, du continent à l'île, elle décrit un arc de cercle dont on mesure, d'un coup d'oeil, la grandeur, puis qu'on dis-

tingue à peine le rivage qu'il rejoint. Ce n'était, en effet, qu'en un brumeux lointain que la baie, festonnée d'un bord de verdure sombre, était dominée par le clocher de Barbâtre. A droite, la côte noumoutrine, jusqu'au bois de la Chaise, s'estompait plus vaguement encore. A gauche seulement, le fond de la baie et l'entrée de l'étroit goulet de Frontenine se dessinaient avec une parfaite netteté. Mais Roberte fut rassurée par la beauté du ciel et par le calme de la mer. Tous deux éblouissaient son regard de la même chaude lumière, du même azur immaculé. Cette nuance uniforme n'avait pour tout contraste qu'une large tache dorée qui mettait une clarté plus vive, là où le soleil, de ses rayons déjà obliques, frappait les eaux. Encouragée par ce temps magnifique qui faisait de la mer comme un beau lac paisible, la jeune femme s'engagea bravement sur le chemin du Goâ. Un trajet sans encombre et sans difficulté récompensa son courage. Un quart d'heure plus tard, elle atteignait le rivage de l'île. Et maintenant, accélérant la vitesse, — car elle voulait revenir avant que la marée montante eût rendu le passage impossible, — elle se dirigeait rapidement vers la plage près de laquelle s'éleva, parmi tant d'autres, la villa Almanzor. "Mme d'Erval est absente", déclara le valet de pied, bien stylé, en correcte livrée, qui, à l'arrivée de la voiture, s'avancait jusqu'au bas du perron fleuri. Roberte eut une moue de contrariété. Ce n'était pas qu'elle fût beaucoup à voir Andréa. Sa sympathie pour cette prétendue amie n'était pas très vive. Mais il lui était désagréable d'avoir fait cette course et d'être obligée de repartir sans s'être reposée quelques instants. "Et Mme Ménorelle? questionna-t-elle encore, bien que se condamner à entendre les doléances insupportables de cette malade imaginaire n'eût pour elle aucun attrait. — Mme Ménorelle est absente aussi", répliqua le domestique.

Cette réponse étonna Roberte. Il lui paraissait extraordinaire que, du moment où la villa était inhabitée, on y rencontrerait un valet en livrée pour vous recevoir et que portes et fenêtres n'en fussent point closes. Elle posa cette nouvelle question: "Ces dames ne sont pas, sans doute, absentes pour très longtemps?" — Je ne sais pas au juste, madame. Mais c'est sûrement pour plusieurs semaines. Mme Ménorelle est à Royat et Mme d'Erval en Suisse. — Je vous remercie". Il n'y avait pas à insister. La jeune femme mit en marche sa voiture. Mais, comme elle éprouvait le besoin de prendre, avant de revenir, une légère réfection, elle s'arrêta, à quelques pas de là, devant l'hôtel Beau-Rivage. Elle s'appretait à gravir les marches de la terrasse pour s'y faire servir un sandwich, quelques gâteaux et une tasse de thé, quand elle se trouva soudain en face d'un jeune homme qui respectueusement s'inclina devant elle. C'était Alain d'Erval. "Oh! madame, comment pouvais-je m'attendre...?" En le reconnaissant, elle avait senti battre son coeur plus vite. Mais, tout de suite, elle se domina. "C'est moi qui suis surprise, monsieur, de vous rencontrer. Je venais voir votre femme qui n'a fait récemment une aimable visite. D'après ce qu'elle m'avait dit, je ne vous croyais pas ici!". Alain eut un étrange sourire. "Je n'y suis, en effet, répliqua-t-elle, que depuis qu'elle n'y est plus. — Vous lui direz mes regrets de ne l'avoir pas trouvée chez elle. — Je ne la vois jamais. — Vous vous en vantez? lança Roberte d'un ton méprisant sous lequel, cependant, perçait plus d'ironie que d'indignation. — Je ne m'en vante pas, rectifia d'Erval. Je constate seulement que je me suis trompé en pensant que l'argent pouvait rendre heureux". (A suivre)

Ainsi va le monde... CE QUI SE PASSE DANS LES JOURNAUX

L'autre Russie

Les Russes de l'étranger, leurs opinions et leurs divisions

De la Liberté, de Fribourg, Suisse, numéro du 27 février: Frères dans les malheurs de l'exil, les millions d'hommes qui ont quitté l'empire des tsars après la Révolution de 1917 n'ont point réalisé cette unité morale et politique qui se serait permis de renverser le régime des Soviets.

patriote pour souhaiter la défaite du gouvernement russe même le plus abject et la victoire de l'étranger, surtout si celui-ci est un ennemi acharné de la Russie éternelle, comme l'Allemand ou le Japonais.

Est-il besoin de souligner qu'aucune conviction ne subsiste entre tous ces monarchistes traditionnalistes et les Soviets? En tant que Russes, ils ne veulent pas nuire à leur patrie — il y en a même qui viennent de Paris une conférence internationale pour mettre en garde ses compatriotes contre les visées germano-japonaises.

de nos possessions d'Extrême-Orient, le risque très visible est que l'île de Hainan, éloignée de 250 kilomètres à peine de la côte indochinoise, bloque le golfe du Tonkin.

Existe-t-il, entre la France et le Japon, un conflit ou un malentendu? On n'en connaît aucun, sauf le léger froissement qui est résulté du retard mis par la France à agréer M. Tani comme ambassadeur au Japon: ce retard laisse vacante l'ambassade japonaise à Paris.

Hainan et le Pacifique

par M. LUCIEN ROMIER

Du Figaro, de Paris, mi-février: Des forces japonaises ont occupé la grande île de Hainan, au sud de la Chine.

Le Tonkin au sud de la Chine. Une flotte de guerre, assurée de sa base à Hainan, contrôlerait sans peine tout le grand trafic de la mer de Chine.

Touchant la sécurité immédiate

Choses de France

L'Eglise et l'Etat

De la Nation, de Paris, organe de la Fédération républicaine de France, numéro du 18 février: Pour la première fois dans les annales de la IIIe République, les Chambres et le Gouvernement français ont rendu un solennel hommage à un Pape défunt.

Cela nous change des mesquineries qui suivirent, il y a un quart de siècle, la mort d'un autre grand Pape, S. S. Pie X, et l'élection de Benoît XV au trône de Saint-Pierre.

Comment la Providence prépare un Pape

(Par JEAN GUIRAUD)

De la Croix, de Paris, numéro du 7 mars: On n'a peut-être jamais vu un Conclave mettre fin aussi rapidement que le dernier à la vacance du Siège apostolique; rarement aussi s'y manifesta une telle unanimité.

opposée à leurs brutales attaques le Pape Pie XI a fait éclater aux yeux de tous le rôle considérable que peut jouer la puissance spirituelle, rôle d'autant plus admirable qu'il ne s'appuie sur aucune force matérielle.

Des millions de clients satisfaits! Voilà votre meilleure garantie

84% DES HOMMES, AGES DE 65 ANS, SONT A LA CHARGE D'AUTRUI SOYEZ PREVOYANTS et garantir dès aujourd'hui votre indépendance.

Comment la Providence prépare un Pape

opposée à leurs brutales attaques le Pape Pie XI a fait éclater aux yeux de tous le rôle considérable que peut jouer la puissance spirituelle, rôle d'autant plus admirable qu'il ne s'appuie sur aucune force matérielle.

opposée à leurs brutales attaques le Pape Pie XI a fait éclater aux yeux de tous le rôle considérable que peut jouer la puissance spirituelle, rôle d'autant plus admirable qu'il ne s'appuie sur aucune force matérielle.

Nous retraçons vos ancêtres Institut Généalogique DROUIN Correcteurs et continuateurs du dictionnaire Tanguay.

La maison natale de Pie XII Dans "Le Petit Parisien", Pierre Vitoux est allé à la recherche, dans Rome, de la maison natale de Pie XII.

La maison natale de Pie XII Dans "Le Petit Parisien", Pierre Vitoux est allé à la recherche, dans Rome, de la maison natale de Pie XII.

une suggestion PHOTOGRAPHIQUE NATIONALE

Le Parfait du Jour TULIPE NOIRE CREATION CHENARD Parfum captivant incomparable pour la distinction de son arôme.

Le Parfait du Jour TULIPE NOIRE CREATION CHENARD Parfum captivant incomparable pour la distinction de son arôme.

FOURRURES Porter des fourrures REID, c'est s'assurer le summum de l'élégance et du confort.

Où l'on s'habille bien ERNEST MEUNIER MARCHAND-TAILLEUR 994, rue Rachel (est) - FR. 9343-9850

Où l'on s'habille bien ERNEST MEUNIER MARCHAND-TAILLEUR 994, rue Rachel (est) - FR. 9343-9850

RCID Coupe appropriée à chaque sujet Service de valet Satisfaction assurée

Table with columns: NETTOYAGE, Pressage, Complet, Pardessus, Gilets, Chapeau, Gants. Prices listed for various items.

NETTOYAGE Pressage Complet, Pardessus, Gilets, Chapeau, Gants. Prices listed for various items.

Pour un parfait NETTOYAGE Il suffit de signaler CRescent 4168 J.H. Breton Tailleur et Nettoyeur 2461, rue des Carrières

"Servir" Telles est et fut toujours notre devise. Pour édifier notre demeure, nous nous sommes entourés de la meilleure main-d'œuvre.

BEURRE-OEUF-PROVISIONS Louignani FRÈRES Crémérie Première Qualité 23c Crémérie Deuxième Qualité 22c Crémérie Troisième Qualité 21c

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Sur les annonces à supprimer

Hull, le 16 mars 1939
Monsieur le directeur,
Journal le Devoir, Montréal, Qué.
Monsieur le directeur,

Voici une question à laquelle tout vrai Canadien français du Québec ne doit pas se désintéresser. Nos évêques, dernièrement ont demandé à Radio-Canada la suppression des programmes radiophoniques commandités par les fabricants de bière et de vin; Radio-Canada agréa leur demande et décida de supprimer ces programmes à partir du 1er avril prochain.

Voici que les artistes et les employés de ces programmes s'indignent contre cette décision et sollicitent l'appui du public pour en demander la révocation. Au moyen des journaux et de la radio ils font une propagande active; ils nous invitent à qualifier cette décision, pourtant pleinement justifiée, "d'intrusion dans les lois du Québec". Il est faux de dire que nos évêques sont prohibitionnistes et intolérants. Ce qu'ils condamnent, ce ne sont pas les programmes et l'usage modéré de la bière et des spiritueux, mais bien la trop grande publicité et surtout sa forme qui fait de la bière une espèce d'idole et un remède à tous les maux. N'est-il pas malheureux de constater que la publicité de la bière est surtout française, alors que pour les autres produits elle est plutôt anglaise, comme si les Canadiens français, et eux seuls, étaient des buveurs?

Avec cela, quelle opinion des Canadiens français se font les auditeurs étrangers de ces programmes? Allons-nous sacrifier la réputation et l'intérêt de toute une race en signant ces "coupons" de protestation sous le vain prétexte de maintenir à leur emploi quelques engagés de brasseries? Et pourquoi, messieurs, apporter tant d'inquiétude à votre emploi? Si vous êtes de réels artistes, d'autres commanditaires s'empresseront de requérir votre talent si apprécié du public. Aussi, n'est-ce pas en même temps un moyen efficace d'épurer nos programmes radiophoniques de ces artistes de "basse-cour" qui ne contribuent qu'à déformer le goût artistique des radiophiles?

Il est à espérer que les Canadiens français comprendront l'importance de la décision de Radio-Canada et secondent l'effort de nos évêques qui ont à cœur la probité et l'intégrité de notre race. Loin de signer les "coupons de protestation" parus dans les journaux, ils s'opposent fermement à cette publicité radiophonique des brasseries.

Nous vous remercions sincèrement, monsieur le rédacteur, de nous avoir permis cette publication.

(Signé) Fernand PHILION,
Marcel LALONDE,
J.-Arthur GAVARD

La pasteurisation n'est pas un correctif

Montréal, 16 mars 1939.
Monsieur Louis Dupire,
rédacteur au Devoir.
Monsieur le rédacteur,

Permettez que je vous félicite sur la façon impartiale dont vous avez présenté à vos lecteurs, la polémique au sujet du lait, entre partisans de la pasteurisation obligatoire et partisans du lait naturel purément et simplement qui, à Montréal, s'appelle lait "spécial" et en certains autres endroits, particulièrement aux États-Unis, est appelé lait certifié (certified milk).

Quelle que soit la note qu'on lui donne, il s'agit de savoir si dans l'intérêt de la santé publique, il est avantageux d'imposer la pasteurisation obligatoire.

Or, monsieur le rédacteur, me feriez-vous l'hospitalité de vos colonnes pour fournir à vos lecteurs quelques éclaircissements sur la question actuellement en litige?

Tout d'abord je dois vous dire que je suis intéressé à la question du lait simplement comme consommateur, attendu que je ne détient aucune action, ni ne possède aucun intérêt dans aucune compagnie de producteurs, pas plus de lait naturel que de lait pasteurisé.

La grande, incommensurable erreur de certains hauts officiers du département d'hygiène, c'est de présenter au public, la pasteurisation comme un correctif des laits impurs ou malpropres.

Or voici ce que dit à ce sujet, P. de Monicault, ingénieur agronome, membre de l'Académie d'Agriculture en France, dans son travail intitulé: "Le Commerce des Produits Agricoles". Ce travail a été soumis au professeur L. J. Dalbis, ingénieur agricole français de haute réputation.

"Chaque pour certains produits, ni la chaleur seule, ni le froid seul n'assureraient une conservation suffisante, on utilise alors à la fois la chaleur et le froid par le procédé de la pasteurisation. Aujourd'hui, c'est presque exclusivement pour le lait livré en nature ou pour certains vins que ce procédé est employé. Son principe est d'endormir les microbes qui peuvent être les causes d'altération du lait et de permettre par conséquent le transport de ce liquide si délicat à de plus grandes distances pendant un temps plus long. Il présente naturellement l'avantage de rendre inoffensif pendant quelque temps aussi les microbes qui altèrent le produit, ceux-ci ne sont détruits définitivement: ils sont simplement rendus inoffensifs pour un temps."

Ainsi qu'on le voit, la pasteurisation ne peut avoir pour effet de bonifier le lait, son rôle se réduit à l'engourdissement des bactéries et à retarder leur multiplication et leur travail de transformation et favorise ainsi sa conservation pendant une durée plus longue que le refroidissement seul.

Il s'ensuit donc que si l'on est dans l'impossibilité de pouvoir s'alimenter de lait frais, la pasteurisation bien faite est un moyen préventif qui permet de conserver le lait pendant plusieurs jours.

Ceci signifie que si l'on procède à la pasteurisation pour un lait de bonne qualité, manipulé avec soin et propre et pratiqué peu de temps après la traite, on obtiendra un bon lait pasteurisé, mais si la pasteurisation n'est employée que plusieurs jours après la traite et quand le lait a subi de multiples manipulations et surtout si le lait provient de troupeaux mal ou insuffisamment inspectés, si les producteurs n'ont pas pris toutes les précautions requises pour offrir un bon lait en dépit de ce qu'on en pourra prétendre, on obtiendra un mauvais lait pasteurisé.

Si les vaches qui l'ont produit sont atteintes de mammites ou autres maladies susceptibles d'affecter la qualité du lait, on obtiendra, après pasteurisation, du pus et des bactéries pathogènes qui, après leur sommeil, présenteront approximativement les mêmes inconvénients ou désavantages sanitaires que présenterait un lait de mauvaise qualité, conservé par les simples procédés du froid.

Si, — et c'est le cas, — la pasteurisation ne peut en aucun cas bonifier ou améliorer la qualité du lait, il est indiscutable qu'elle ne présente aucun avantage sur le lait naturel qui peut être consommé à l'état frais, mais qui contrairement à ce qu'on dit, la pasteurisation ait sinon détruit les bactéries utiles et les vitamines, qu'elle les affaiblit et qu'elle ait rendu complètement le lait moins nutritif.

Pour conclure en quelques mots: le meilleur lait est celui que l'on peut se procurer à l'état parfaitement frais et dont les manipulations sont faites par des producteurs soucieux de la propreté et de l'hygiène.

Lorsqu'il est impossible de se procurer du lait frais, on peut et on doit avoir recours à la pasteurisation, en surveillant celle-ci de façon à ne permettre que la pasteurisation des produits recommandables.

Je n'ai pas plus loin pour aujourd'hui, mais j'aimerais, tout comme vous semblez le demander dans votre article du 9 courant, qu'une enquête sérieuse soit faite à Montréal, au plus tôt, sur les procédés de pasteurisation peu recommandables qui se pratiquent dans notre ville.

En terminant, dans l'intérêt de votre santé et particulièrement celle de vos petits enfants, lecteurs, procurez-vous du bon lait naturel, dit "spécial" aussi frais que possible, et dans le cas où il vous serait impossible de vous en procurer, acceptez le lait pasteurisé, mais voyez à ce que le lait et la pasteurisation soient surveillés et contrôlés.

Avec mes remerciements, agréés, M. le rédacteur, l'assurance de ma haute considération.

A.-L. GAREAU
3825, St-André.

Une lettre à la Commission de la Radio

Drummondville, 15 mars 1939
A messieurs les membres de la Commission de la radio et de la Chambre des Communes,
Messieurs les protecteurs du peuple,

Permettez aux gens quelque peu avisés et bien pensants de Drummondville de vous prier de les protéger dans la lutte engagée entre les brasseries et le gros bon sens.

Bravo! Faites taire au plus tôt l'annonce mensongère, l'invitation directe à boire, à boire encore davantage!

En face des fausses représentations utilisées par les "artistes" de la radio pour toucher le public, il faut se lever et protester; il est aussi peu véridique que malhonnête de dire que la Commission de la radio a l'intention de condamner tous les programmes commandités par les brasseries, que de nous corner les oreilles avec des phrases comme celles-ci:

Buyez cette bonne bière que vos arrière-grands-pères buvaient; cette bière gommeuse, pétillante qui... réchauffe... rafraîchit... vivifie... régénère... console et guérit de tous les maux, etc., etc.; buvez, buvez, buvez-en encore. Avez-vous donné votre commande; hâtez-vous, les magasins ferment dans une heure; commandez-là à la caisse. Buvez, buvez, buvez!

Cette réclame impudente a cessé, il est vrai, mais pour combien de temps? Il importe de la proscrire à jamais, s'il nous reste quelque fierté.

Soyez fermes, messieurs. Les intérêts en jeu sont considérables. Jamais on n'a tant bu chez nous: du chômage à l'homme de profession, de l'adolescent à l'octogénaire, de partout montent ces cris, ces soupirs: "As-tu de la bière; si nous avions de la bière; allons à la bière; prends-tu de la bière; payes-tu la bière?"

Est-ce seulement pour rire? De grâce, faites taire les mensonges de la Radio; que ses invitations incessantes et dangereuses ne viennent pas bouleverser davantage l'échelle des valeurs, ne viennent pas augmenter les néfastes effets de la bière, "la plus fiévreuse menteuse qui soit", comme l'affirmait un grand journaliste, M. Jules Dorion, tombé en plein champ de bataille. Qu'on ne laisse plus proclamer "aussi nutritifs que le lait", ces breuvages souvent illégaux, alcoolisés à 10%, 12%, et même 13%. Ce sont eux qui entraînent à l'alcoolisme les jeunes et la femme: la menace la plus inquiétante de l'heure.

N'est-il pas établi que la bière alcoolise rapidement ceux qui en absorbent trois à quatre verres par jour; que l'alcoolisme fait des ravages "d'une façon plus inquiétante que jamais"; qu'il fait le lit de la tuberculose; qu'il exige de l'Etat des sommes effrayantes, des millions chaque année pour hospitaliser, soigner, nourrir, vêtir les malheureux, l'alcoolisme et des plaies sociales qui l'accompagnent: phthisie, syphilis, aliénation mentale, misère, etc.

Certes, les annonces à la radio

ne sont pas les seules coupables de nos déchéances. Pourquoi les tolérer plus longtemps, puisqu'elles sont un auxiliaire puissant des forces destructrices, quand la cupidité s'en empare?

Il y a les "artistes". Si, pour vivre, ils doivent être des agents de perturbation et de ruine, eh bien! qu'ils... crévent!

Parmi eux, plusieurs ont du talent et nous sont très sympathiques. Ceux-ci n'ont rien à craindre, surtout s'ils s'emploient à éduquer le peuple, à l'élever au-dessus du terre à terre où la lutte pour la vie le retient si fortement. Les platitudes, les voix dégoûtées, le langage grossier, déformé, devraient être condamnés aussi impitoyablement que le mensonge; ils font tant de mal aux jeunes si avides d'imiter.

A quel bon tant dépenser pour éduquer, si "un mauvais quart d'heure" vient détruire les efforts de tout un jour?

Le tableau de statistiques, bien incomplet, qui suit, donnera, peut-être, aux dirigeants le courage de faire leur devoir, il éclairera, probablement, beaucoup de braves ignorants des questions sociales, — échevins ou autres, — en train de protester contre la sage décision de Radio-Canada:

dans le Québec, on compte 93.4 décès sur cent mille habitants, causés par la tuberculose; dans le Canada, 61, et dans l'Ontario, 32 seulement. La prohibition de l'annonce des spiritueux ne nuit donc pas.

2873 arrestations ont eu lieu, dans notre province en 1938. Sur ce nombre, 1109 le furent pour ivresse. On affirme que 70 pour cent des accidents d'auto sont causés par les trop copieuses libations.

A Montréal, 1352 débits de liqueurs alcoolisés progressent, alors que 29 pour cent des contribuables sont propriétaires d'immeubles; à Toronto, 297 débits sont autorisés, 70 p. cent de paveurs de taxes sont propriétaires. Et les millions dépensés annuellement en bière, alcool ou vin? Et les hontes publiques et cachées, les misères connues et insoupçonnées, les déchéances de toutes sortes dont l'alcool a la triste paternité? Drummondville boit au delà d'un char de bière par jour.

De grâce, agissez, messieurs. Protégez-nous contre nous-mêmes. Encore une fois, ce ne sont pas les programmes intéressants et éducatifs que vise la mesure combattue, mais les profits scandaleux et le mensonge éhonté.

Bravo! Radio-Canada!

Votre humble serviteur,

A.-H. TREMBLAY, I.E.

"Il me semble que..."

Devant l'impudence et la platitude croissante de la campagne actuellement poursuivie par les cabotins vénaux de CKAC (ceux que l'indulgence professionnelle de madame Léon-Mercier Gouin appelle les artistes), "il me semble que", tout autant que l'échevin Rochon de baffouiller, je devrais avoir le droit de protester contre cette réclame grossièrement spéculative en faveur d'une inqualifiable publicité.

La publicité, en général, fait actuellement dans le monde entier, et pour ce qui nous concerne de plus près, dans notre pays, un tort aussi incalculable qu'insidieux. C'est une des plus grandes plaies de notre pseudo-civilisation machiniste. Les ruines morales qu'elle accumule font monter vers le Ciel un relent de charnier abject, et il est grandement temps que les autorités civiles et religieuses, mettant un terme à leur complaisance ou à leur apathie, réfléchissent et légifèrent sur cette importante source de corruption physique et morale. Il y a dans nos hôpitaux et nos sanatoriums assez d'incalculables et d'impotents, dans nos asiles et nos rues assez de déments, de détraqués et d'idiotis, dans nos pénitenciers et nos prisons assez de criminels et de fous, il y a assez d'épidémies bénignes et malignes, assez de morts subites et prématurées, d'accidents et d'incendies, etc., pour que cela donne envie de

réfléchir à ceux qui ne sont pas complètement dépourvus de cette faculté. Si vous croyez que je fais de la rhétorique, interrogez un peu les tableaux de nos statistiques. Elles laissent encore à penser, malgré ce qu'on y découvre de consciencieuses ou inconscientes Lypocriences. La lettre collective de Nos Seigneurs les Evêques sur l'alcoolisme y puisa des points d'appui qui ne relèvent pas uniquement de la sentimentalité et de la théorie. J'en connais que les chiffres de ce maudement ont surpris, mais d'une surprise malheureusement stérile. A entendre les Trépanier, les Rochon et autres comparses intéressés, on pourrait croire que ce document n'a jamais existé. Heureusement, il existe et il faut féliciter Radio-Canada d'en avoir tenu compte.

La publicité telle qu'elle se pratique actuellement dans tous les domaines appelle une législation vigoureusement restrictive et modératrice. Toute cette publicité auditive et visuelle, se fait à grand renfort de mensonges éculés et d'appâts vénériens, qui muent toute l'atmosphère que nous respirons en une atmosphère de foire criarde et obscène. Cela entre à merveille dans le jeu du Démon qui manoeuvre obstinément pour faire de ce monde un tripot. Mais l'art et les vrais artistes n'ont rien à attendre de ce bruit crasseux qui ne peut qu'abrutir et stériliser. De grâce, pe confondons pas la cause de l'art avec celle de ce cabotisme publicitaire! Quand pour écouter une émission du *Caré de Village*, un homme de goût était condamné à subir les insinuations bovines de l'annonceur à nos vanter "la saveur substantielle" de la bonne et éternelle "Dow Old Stock", il est évident que cela risquait de l'indisposer contre l'émission commanditée, et Choquette, qui, lui, est un véritable artiste, semble l'avoir compris et nous lui savons gré d'avoir évité à sa *Pension Velder* cet odieux voisinage. Les véritables artistes n'ont rien à gagner à cette servitude honteuse, et je suis assuré que les sages et tardives mesures de Radio-Canada ne les condamneront pas à la misère d'un Léon Bloy ou d'un Villiers de l'Isle-Adam. Quant à l'essaim de frelons, cabotins vaniteux et parasites de l'art, qui tentent d'attendrir le public sur leur sort, ils feraient aussi bien et mieux de chercher ailleurs, dussent-ils chomer quelques jours. Cela vaudrait mieux pour la santé de leur esprit vaniteux et pour les radiophiles dont le goût, en général, est assez dépravé. Il n'y a pas de sot métier, dit un proverbe, mais celui que vous pratiquez me prouve qu'il y en a de malaisants.

Si Radio-Canada recule provisoirement devant la campagne et les réclames intéressés, il se produira un contre-mouvement et ce ne sera que partie remise. Il y a dans le Québec une certaine élite qui commence à en avoir assez de toute cette publicité licencieuse et insistante jusqu'à la vulgarité.

Ceux qui veulent de la bière, du vin, des cigarettes, du tabac Lassalle, du savon, de la farine, des pastilles Valda et toute la kyrielle calamiteuse des produits pharmaceutiques, n'ont pas besoin de vos agents répétitifs pour savoir où les prendre. L'homme est assez enclin à la gourmandise, à l'ivrognerie, à l'abus du tabac et des colas, à l'ingurgitation de produits pharmaceutiques, sans qu'on l'y pousse par des sollicitations incessantes et des promesses mensongères. Les besoins artificiels, les chaînes funestes de l'habitude et du plaisir sont déjà assez tyranniques, sans que la radio qui pénètre partout concoure à les alourdir et à les resserrer. Tant que la consommation de l'alcool, de la bière, du vin, la consommation des liqueurs gazeuses et des sucreries de toute sorte, tant que la consommation de tant de produits pharmaceutiques qui ne sont jamais inoffensifs, n'en déplaise à leurs inventeurs, enfin tant que la consommation de tous ces poisons plus ou moins nocifs n'ira "pas diminuant sensiblement" parmi nous, nous pouvons dire que nous allons, collectivement, vers

L'horloge des spectacles

CINEMA DE PARIS — "L'affaire Lafarge" à 11 h. 25, 1 h. 55, 4 h. 20, 6 h. 55, 9 h. 15.
ST-DENIS — "Le Courrier de Lyon" à 12 h. 25, 3 h. 35, 6 h. 25, 9 h. 35. "La Marraine du Régiment" à 2 h. 05, 5 h. 15, 8 h. 25.
PALACE — "Little Princess" à 11 h. 12, 1 h. 57, 4 h. 37, 7 h. 17, 9 h. 37. "March of Time" à 10 h. 49, 1 h. 29, 4 h. 09, 6 h. 49, 9 h. 29.
CAPITOL — "One Third of a Nation" à 10 h. 12, 1 h. 42, 3 h. 26, 6 h. 09, 8 h. 52. "Safe Society" à 11 h. 14, 1 h. 57, 4 h. 40, 7 h. 23, 10 h. 06.
PRINCESS — "The Three Musketeers" à 11 h. 30, 2 h. 11, 4 h. 52, 7 h. 33, 10 h. 14. "Charlie Chan in Honolulu" à 10 h. 20, 1 h. 01, 3 h. 42, 6 h. 23, 9 h. 04.

une déchéance imminente et certaine.

Si nous ne voulons pas tout perdre de ce qui nous reste de forces spirituelles et corporelles, il n'est pas trop tôt pour tenter de dompter cette hydre vorace de la publicité licencieuse. Et, "il me semble", mon cher monsieur Rochon, que doctes aux directives de nos évêques, il n'était pas mal de commencer par la publicité des producteurs de vins et surtout de bières...?

Léon CARRIER
St-Antoine-Abbé,
Huntingdon, P. Q.

"Peuvent-elles garder un secret?"

(par Adrienne MAILLET)

Deuxième édition, revue et corrigée

Tous liront avec plaisir ce roman, même s'ils ont beaucoup lu, ils n'auront pas l'impression de retrouver des chemins connus. La fine psychologie de l'auteur, ses remarquables dons du naturel dans le dialogue, sa sincérité, le réalisme des faits captivent l'attention et créent de l'enthousiasme autour de ce livre né dans un cadre canadien.

Volume de 316 pages. Au comptoir ou par la poste... \$1.00
SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

H. de Lanauze & Fils

Spécialités d'appareils pour cinéma d'amateurs

La maison H. de Lanauze & Fils, la plus ancienne spécialisée dans le cinéma d'amateur au Canada — elle existe depuis 1922 — possède un choix d'appareils silencieux et parlants ainsi qu'une collection unique de films français et anglais, parlants et silencieux.

Nous avons eu le plaisir d'assister à une démonstration des nouveaux appareils parlants Pathe-Vox 9.5 mm. dans leur nouvelle salle, un joli petit théâtre moderne. Nous avons été surpris et émerveillés du rendement de la projection et de la qualité du son. Le tout peut-être comparé au rendement obtenu dans les salles publiques de cinéma.

Un film nommé "Le Beau Danube Bleu" par un orchestre bigane nous a laissé une impression inoubliable.

L'écran, en perles de verre de 10 pieds par 9, nous montre l'image avec une netteté et une clarté impeccables. Ce qui nous a le plus surpris ce fut de voir, après la représentation, les dimensions de l'image et de la bande sonore de ce film 9.5 mm.

La filmathèque de parlants comprend une quantité considérable de plus belles productions françaises offertes à un prix de location très avantageux. L'édition d'un nouveau catalogue général bilingue de 40 pages est en préparation. Etant donné ce que nous avons vu, nous ne pouvons faire autrement que d'offrir nos meilleurs compliments à la maison H. de Lanauze & Fils pour cette initiative vraiment courageuse dans ce domaine et de lui souhaiter le meilleur encouragement de la part des nôtres en général et de la part de nos lecteurs en particulier.

Au saut du lit, êtes-vous ranimé ou déprimé?

Si vous êtes las au lever, c'est que le sommeil ne suffit plus à restaurer vos forces. Vos dépenses d'énergie excèdent vos gains de résistance; la balance entre les unes et les autres n'est pas égale. Comment rétablir l'équilibre?

Recourez à ZYMOPHOS aujourd'hui même! Composé de *Glycérophosphates* pour calmer la digestion, ZYMOPHOS est à la fois un tonique et un reconstituant. Il est dans une catégorie à part. Des milliers de personnes emploient régulièrement ZYMOPHOS pour contrebalancer la fatigue quotidienne. Pourquoi ne pas suivre leur exemple?

Si la balance n'est pas égale, rétablissez l'équilibre par ZYMOPHOS

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1939)

Premières

"Cinéma de Paris"

L'AFFAIRE LAFARGE — Drame. Auteur: Ernest Fernon. Réalisateur: Pierre Chénal. Intervenants: Marco Chauvin, Pierre Renoir, Eric Von Stroheim, Marco Lion. Production: Trianon-Film 1938. Pour public averti.

SCENARIO — Marie Canelle, orpheline parisienne, épouse contre sa volonté Charles Lafarge, un veuf, maître de forges de province. Devant les procédés brutaux et cruels de son mari, elle tente en vain d'abandonner le domicile conjugal puis de se suicider. Feu à peu, elle parait se résigner à son sort, mais, sur les entrefaits, son mari meurt d'une façon assez mystérieuse. Accusée de l'avoir empoisonné, Mme Lafarge défendit par Me Lachaud, est condamnée. Graciée douze ans plus tard, elle mourra peu après, sans avoir cessé de proclamer son innocence. On ne saura jamais la vérité sur cette affaire.

"Sajnt-Denis" — Drame judiciaire. Réalisateur: René Lehmann. Intervenants: Pierre Blanchard, Dita Parlo, Dorville, Alcover, Jean Tissier, Cœnebe. Le film a trait à la célèbre affaire judiciaire du temps de son mari, elle tente en vain d'abandonner le domicile conjugal puis de se suicider. Feu à peu, elle parait se résigner à son sort, mais, sur les entrefaits, son mari meurt d'une façon assez mystérieuse. Accusée de l'avoir empoisonné, Mme Lafarge défendit par Me Lachaud, est condamnée. Graciée douze ans plus tard, elle mourra peu après, sans avoir cessé de proclamer son innocence. On ne saura jamais la vérité sur cette affaire.

LA MARRAINE DU REGIMENT — Vaudeville. Auteur: René Pitol. Réalisateur: Gabriel Rocca. Intervenants: Jean Dupont, Raymond Cordy, Monique Rolland, Alice Tissot, Marcel Simon, Pauline Carton, Jeanne-Fuster Gir. France-Export Films 1938. Pour public averti.

SCENARIO — Félicité Cascardi doit marier sa nièce Suzy à un soldat de 2e classe pour lui permettre d'hériter d'un million de dot. Elle tente en vain d'abandonner le domicile conjugal puis de se suicider. Feu à peu, elle parait se résigner à son sort, mais, sur les entrefaits, son mari meurt d'une façon assez mystérieuse. Accusée de l'avoir empoisonné, Mme Lafarge défendit par Me Lachaud, est condamnée. Graciée douze ans plus tard, elle mourra peu après, sans avoir cessé de proclamer son innocence. On ne saura jamais la vérité sur cette affaire.

"Capitol" — Comédie. Vedettes: CAFE SOCIETY

CINEMA DE PARIS — Auj. COUPABLE ou NON COUPABLE? MARCELLE CHANTAL Pierre RENOIR Raymond ROULEAU Eric von STROHEIM AFFAIRE LAFARGE

Madeleine Carroll, Fred McMurray. Les aventures d'une héritière qui marie un journaliste. Pour tous.

ONE THIRD OF A NATION — Drame. Intervenants: Sylvia Sydney, Leif Brackner. Pour public averti.

"Orpheum" — STAGECOACH — Film qui relate les événements de l'époque où l'Ouest américain s'ouvrait à la civilisation matérielle. Intervenants: Claire Trevor, John Wayne, Georges Bancroft, John Carradine. Pour public averti.

"Palace" — THE LITTLE PRINCESS — Comédie. Vedette: Shirley Temple. Le film se situe en Angleterre du temps de la guerre des Boers. Le film est en couleurs. Pour tous.

"Princess" — LES TROIS MOUSQUETAIRES — Nouvelle version filmée d'un vieux succès de l'écran. Vedettes: Don Ameche, les frères Ritz. Pour tous.

CHARLIE CHAN IN HONOLULU — Drame policier. Suite de la série célèbre de Charlie Chan. Vedettes: Ben Yusk, Eddie Collins, John King, Claire Dodd, Robert Barrat. Pour tous.

Reprises

"Arcade" — PRISONS SANS BARREAUX — Drame social. Réalisateur: Léonide Mouré. Intervenants: Roger Duchesne, Corinne Luchaire, Annie Ducas, Ginette Leclerc. L'histoire a trait à deux méthodes de traitement des prisonniers d'une maison de réclusion. Pour public averti.

COURIER-SD — Film sur le courage et le sens du devoir professionnel des aviateurs. Intervenants: Pierre-Charles Willem, Jany Holt, Vanel, F. Carlson, J. Baumer. Pour public averti.

LA FORTÉ-VEINE — Comédie. Histoire d'un homme qui est la chance de tous, mais n'est pas heureux lui-même. Intervenants: Lucien Baroux, Mary Glory, G. Delyne. Pour tous.

"Beaubien" — ALOHA, LE CHANT DES ILES — Drame. Auteur: Charles Spaak. Réalisateur: Léon Mathot. Intervenants: Jean Murat, Danielle Parola, Alerme, Aimes, Arletty, Adrien Lamy. Pour public averti.

LES DEUX COMBINARDS — Vaudeville. Réalisateur: Jacques Roussin. Intervenants: Jules Berry, Milton, J. Gail, Mady Berry, Charmin. Pour public averti.

"Donation" — BARNABE — Comédie. Vedette: Fernandé. Pour tous.

RADIO-VEDETTES — Film documentaire et artistique sur la radio française. Pour tous.

STUDENTS — Auj. LA PIERRE BLANCHE DITA PARLO L'AFFAIRE LAFARGE COURRIER DE LYON Raymond CORDY Monique ROLLAND et JEAN DUPONT LA MARRAINE DU REGIMENT

LE CINEMA PARLANT au PRIX du SILENCIEUX!

INNOVATION SENSATIONNELLE!!!

TROIS PROJECTEURS COMBINES (SILENCIEUX ET PARLANT)...

1--PATHE - VOX 9.5 mm "200" \$195.00 complet
POUR LES ECOLES ET \$295.00 COMMERCIAL.
(ce modèle est idéal pour les petites salles contenant jusqu'à 250 personnes.)

2--PATHE - VOX 9.5 mm "400" \$275.00 complet
POUR LES ECOLES ET \$395.00 COMMERCIAL.
(Nouveau modèle, double luminosité et double amplification.)

3--PATHE - VOX 16 mm "400" \$345.00 complet
POUR LES ECOLES ET \$450.00 COMMERCIAL.
CES DEUX APPAREILS "400" CONVIENT AUX GRANDES SALLES.

VENTE DIRECTE SANS INTERMEDIAIRE

UNE FILMATHÈQUE 9.5mm PARLANTE FRANÇAISE CONSIDÉRABLE

COMPRENANT DES DRAMES — COMÉDIES — DOCUMENTAIRES — DESSINS ANIMÉS, ETC.

DEMANDEZ NOS NOUVELLES LISTES DE FILMS EN LOCATION... A DES PRIX!!!... DEMANDEZ NOS NOUVELLES LISTES DE FILMS AVANTAGEUX

PROGRAMME PARLANT 2 hrs environ \$7.50 PROGRAMME Parlant & Silencieux 2 hrs environ \$6.25

VOUS ETES CORDIALEMENT INVITE A ASSISTER A UNE DEMONSTRATION DANS NOTRE SALLE MODERNE

NOS CATALOGUES 1939 DE FILMS 9.5 et 16MM SILENCIEUX VIENNENT D'ÊTRE TERMINÉS.

H. de LANAUZE & FILS

1027 BLEURY — MONTREAL

NOTRE CATALOGUE GENERAL DE 40 PAGES SERA BIENTOT DISPONIBLE.

Faites vos demandes dès maintenant.

Avec les prêtres des Missions Etrangères

Une résurrection qui fait long feu

Vicariat apostolique de Szépingkaï, Mandchoukouo

Par un de ces soirs de juillet dernier, j'étais à souper en compagnie de quelques confrères en vacances.

Une de mes cathédumènes entre dans la cour toute émerveillée et affolée. Sans prêter attention à la route, elle se précipite vers le Père qui pourrait pas aller baptiser son beau-frère mourant... Dernier espoir, pense-t-elle, d'obtenir sa guérison. Et puis, les premières leçons de catéchisme lui ont appris l'importance du baptême pour sauver son âme. — "Pars tout de suite en bicyclette, dis-je au catéchiste, et si le danger est imminent, tu pourras l'ondoyer sous condition, car la famille est depuis longtemps inscrite comme cathédumène; je te suis à l'instant avec le petit neveu du malade pour m'informer de la route." En hâte j'avale mon bol de thé et je pars à la recherche de cette âme, que le bon Dieu veut sans doute soustraire aux griffes de Satan.

A cette heure du jour la rue chinoise donne une impression de vie intense, quoique le temps du repos soit arrivé avec le crépuscule. Tel le une nichée de poussins à qui on a ouvert toute grande la campagne, toute la population est sortie à la porte du mur d'enclos de son habitation. La chaleur, moins acablante après le coucher du soleil, semble fraîcheur à ces artisans qui ont porté le poids du jour.

Dans cette population qui grouille à pleine ville, c'est toute l'âme d'un peuple s'étalant au grand jour. Accroupie sur ses moignons de pieds, la grand-mère fume religieusement sa pipe, tandis que les mamans, assises sur la grosse pierre près de la porte, contemplant leur nourrisson sous le regard discret du père émerveillé. Les hommes eux, torse nu ou la chemise largement ouverte sur la poitrine, discutent gravement des affaires courantes ou de l'emploi du lendemain, alors que les commères s'interpellent "bord en bord" de la rue et que les enfants, pieds nus ou nus tout court, s'amuse dans la boue trois fois boue du fossé. Ces rares loisirs sont fort goûtés et ils sont bien mérités. Pourquoi qu'ils ne soient pas trop assombrés par le souci du lendemain?

Personne n'est pressé d'aller s'enquêter dans le pauvre taudis qui, pour être moins exposé aux froids de l'hiver, n'est remblayé pas moins à un four à pain tout été.

A mesure que l'avance au milieu de cette fourmilière en pleine activité, les yeux se figent un moment sur le passage de ma grosse barbe. Point de méfiance chez le grand nombre. Les anciens résidents, heureux de communiquer au voisin leur science, s'empresse de déclarer tout haut que c'est le Père de la Mission catholique; plusieurs le connaissent même par son nom. Et les amis ou connaissances ne manquent jamais de demander: Ou va le Père et que va-t-il faire?

Dix minutes de marche m'amènent en face d'une grosse porte en bois à peu près aussi démantibulée que les autres. Quelques zigzags encore à travers le labyrinthe des cambuses éparpillées dans une grande cour. Voici une bicoque qu'entoure toute une population émerveillée. C'est là qu'est mon homme... Est-il mort... ou guéri? Ni l'un ni l'autre; mais pratiquement sauvé; et juste à point.

Voici comment: à l'arrivée du catéchiste, notre malade, que l'on comptait comme "fini", était déjà installé sur quelques planches, et quatre hommes solides s'appuyaient à le porter chez lui, à dix lieues en dehors de la ville. "Mais me direz-vous, pourquoi ne pas laisser le malade mourir tranquille? Pourquoi obliger un mourant à se faire se-

mûrit pas aussi vite ni aussi belle. A qui la faute?

Au missionnaire, ou à ceux qui ont le devoir de les aider par leurs prières? Aux deux sans doute, mais certes pas à la grâce ni au grand Dispensateur des dons célestes.

Travaillons donc plus fermement par nos prières, nos sacrifices et nos aumônes à ravir au démon toutes les âmes de bonne volonté et même... celles qui le sont moins. Les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ seuls en sont amplement capables, mais Il veut aussi notre coopération. Ainsi en a disposé la Providence missionnaire pour que son Règne arrive.

Jean-Marie POITEVIN, p.m.e.
Mission Catholique
de Lishu
Vicariat de Szépingkaï,
Mandchoukouo.

Au Comité France-Amérique de Montréal



Le sénateur Charles-P. Beaubien succède à M. Raoul Dandurand à la présidence.

Les oeuvres d'art espagnoles

Genève, 1er mars. (Des "Informations de la Quinzaine" publiées par la Société des Nations):

La nouvelle du transport des oeuvres d'art espagnoles au siège de la Société des Nations a déjà soulevé un intérêt considérable dans le monde. On se rappelle que l'initiative de ce déplacement a été prise par diverses personnalités désireuses d'empêcher la destruction de ces oeuvres d'art, qui avaient reçu un abri provisoire dans les Pyrénées orientales. Un Comité restreint, composé d'experts et de personnalités appartenant au monde des lettres et des arts en France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis d'Amérique et en Suisse a contrôlé l'arrivée de ces oeuvres à Genève, où elles ont été déposées sous bonne garde à la bibliothèque de la Société des Nations.

Le désir du Comité est d'assurer la sécurité de ce patrimoine artistique pour le remettre ensuite à la nation espagnole. Un Comité plus large sera créé auquel sera confiée la responsabilité de l'ouverture de 1,842 caisses, de procéder à l'inventaire de leur contenu et, éventuellement, d'organiser une exposition de certaines de ces oeuvres à Genève. L'examen de tous ces trésors prendra un temps considérable, aussi la question d'une exposition ne pourra-t-elle être examinée avant le début d'avril au plus tôt. Le général Franco a envoyé des observateurs à Genève au moment de l'arrivée de ces oeuvres.

Celles-ci comprennent des peintures de la célèbre galerie du Prado, de même que des tapisseries du Palais Royal, des porcelaines, des objets d'or et d'argent, des manuscrits et des sculptures. Seules les plus précieuses pièces de sculpture ont été amenées à Genève, en raison des difficultés de transport. Les maîtres représentés dans cette collection sont notamment: Goya (115 oeuvres), Gréco (43), Velasquez (45), Murillo et, sans doute des peintres des écoles françaises, hollandaise et flamande.

Dès qu'un arrangement pour le transfert de ces trésors a été signé, ceux-ci, déjà emballés, ont été concentrés à trois points voisins de la frontière française. Dans la nuit du 4 février, ils ont été chargés sur 71 camions militaires, et à peine le dernier camion avait-il quitté le lieu de départ que celui-ci était ravagé par les flammes, si proche se trouvait le terrain des hostilités. Ce précieux convoi est arrivé à Genève dans la nuit du 13 février. Le jour suivant, sur la route conduisant de la gare à la bibliothèque de la Société des Nations, la circulation a été encombrée par un flot de véhicules de toute sorte transportant en lieu et place inestimables trésors, dont le salut est dû aux efforts communs des deux partis adverses et d'amateurs d'art d'autres pays.

M. Alvarez Saint-Denis

Quebec, 18 (D.N.C.) — M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, a annoncé la nomination de M. Alvarez St-Denis, B.S.A., au poste d'agronome régional du district agricole comprenant les comtés de Brome-Rouville-Shefford, en remplacement de M. Lucien Therrien, démissionnaire.

Le nouveau titulaire du bureau agronomique du Granby est à l'emploi du ministère depuis plusieurs années. Il fut instructeur des régisseurs des fermes de démonstration provinciales et promu, par la suite, chef de la section des concours de fermes du service de l'économie rurale.

M. Therrien passera au service d'une importante compagnie industrielle canadienne.

Le chevalier Pierre Le Moyné

par LOUIS Le JEUNE, O.M.I.

Préface de M. Séraphin Marion. Ouvrage in-octavo de 256 pages. Prix: \$1.25 l'exemplaire.

"Cette chanson de geste — car c'en est une — est écrite dans un style qui se fait, hélas! de plus en plus rare à une époque où les gros mots et les exagérations tiennent lieu de tout mérite. On n'y trouvera pas la logomachie en usage dans certaines officines hitoriques, ni des expressions brillantes qui donneraient le change au lecteur. La prose de P. Le Jeune est académique. Un peu austère, elle fait penser à un jardin à la française savamment ratisé où les esprits folâtres ne sauraient s'ébattre en liberté. Les amateurs de grosse cascade ou de feux d'artifice feront mieux de se style éminemment aristocratique d'une distinction qui est comme à fleur de phrase. Mais les littérateurs qui visent à une perfection respectueuse des canons établis seront heureux de voir se dessiner, sous la transparence de mots propres, le contour précis de l'idée et la justesse de la pensée."

Séraphin MARION
Service de librairie du Devoir.

L'Acte général d'arbitrage

Les pays qui y ont donné leur adhésion, dont le Canada

Genève, 18. — La France, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et l'Inde ont fait connaître leur décision de maintenir pour une nouvelle période de cinq ans, après le 16 août 1939, leur participation à l'Acte général d'arbitrage, sous la réserve que leur adhésion ne s'étendrait pas à des différends relatifs à des événements qui viendraient à se produire au cours d'une guerre dans laquelle ils seraient impliqués. Cette réserve s'applique également à la procédure de conciliation.

L'Acte d'arbitrage pour le règlement pacifique des différends internationaux a été préparé par le Comité d'arbitrage et de sécurité institué par la Commission préparatoire du désarmement. Il a été adopté par l'Assemblée en 1928 et ouvert à l'adhésion des Etats le 26 septembre de la même année. Entré en vigueur le 16 août 1929, il a reçu l'adhésion de vingt-trois Etats.

Cet Acte général prévoit dans trois chapitres différents des procédures distinctes: une procédure de conciliation pour tous les différends; une procédure judiciaire ou arbitrale pour les différends juridiques; une procédure arbitrale pour les autres différends. Les Etats pouvaient donner à l'Acte général une adhésion totale ou partielle.

Les pays qui n'ont donné qu'une adhésion partielle sont les Pays-Bas et la Suède. L'Australie, la Belgique, le Royaume-Uni, le Canada, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, l'Ethiopie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Inde, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pé-

rou, la Suisse et la Turquie ont donné leur adhésion s'appliquant à l'ensemble de l'Acte.

Des réserves peuvent être formulées au moment de l'adhésion afin d'exclure de la procédure des différends nés de faits antérieurs, soit à l'adhésion de la partie qui formule la réserve, soit à l'adhésion d'une autre partie avec laquelle la première viendrait à avoir un différend. Peut-être également exclus les différends portant sur des questions que le droit international

Les milliers de combinaisons sonores inédites, en font le plus merveilleux instrument moderne, pour les cérémonies du culte divin!

L'Orgue NORTHERN HAMMOND
ENTIEREMENT ELECTRIQUE

PREUX A COMPTER DE \$1900

DEVIS ET CATALOGUE SUR DEMANDE (SANS ENGAGEMENT)

Ed. Archambault INC.
Dépositaire pour la Province de Québec
500, Rue Sainte-Catherine Est
Angle Berri MAquette 6201



Donnons-leur le pain quotidien

ANGOISSE de la mère penchée sur ce petit corps anémié. La mère sait bien que si son enfant avait toujours une alimentation suffisante, que s'il avait pu respirer l'air pur de la campagne, l'été, il ne serait pas immobilisé, en ce moment.

Cependant que votre enfant se développe normalement, grandit entouré des bons soins que vous lui donnez, des milliers de petits êtres manquent du nécessaire, souffrent de la faim et du froid.

SEPTIÈME CAMPAGNE
DU 20 AU 29 MARS
Donnez généreusement. Des milliers de malheureux, d'indigents attendent votre obole.

Siège de la campagne: **HÔTEL DES POSTES, PLACE D'ARMES**
Direction générale: 2ème étage, Ch. 205
Section féminine: 3ème étage, Ch. 205
Tél. MA. 5101



OBJECTIF: 441,389
FÉDÉRATION des Oeuvres de CHARITÉ
CANADIENNES FRANÇAISES

Douleurs DU RHUMATISME ET DE LA NÉVRITE RAPIDEMENT SOULAGÉES DE CETTE FAÇON

Pour calmer en vitesse les maux de tête et les douleurs rhumatismales et névritiques, suivez la méthode facile expliquée ci-dessous

1. Dès les premiers signes d'une douleur rhumatismale ou névritique, prenez 2 comprimés d'Aspirine avec un verre d'eau.

2. Règle générale, le soulagement est immédiat. Si la douleur est lancinante, répétez la dose selon le Mode d'Emploi.

Pour soulager rapidement les douleurs du rhumatisme ou de la névrite, essayez l'Aspirine de la façon expliquée ci-haut.

Partout, on affirme que ses résultats sont remarquables. Et l'Aspirine est économique, car elle rend superflu l'achat d'analgésiques coûteux.

Si cette méthode ne réussit pas, voyez votre médecin. Il trouvera la cause du mal et y mettra bon ordre. Profitez de cette entrevue pour lui demander ce qu'il pense de l'Aspirine comme moyen de soulager la douleur. Nous croyons qu'il vous répondra qu'une personne normale ne saurait recourir à un médicament plus efficace et plus sûr.

Exigez la Marque **ASPIRIN**
MARQUE DÉPOSÉE

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

L'homme et l'Etat totalitaire

Le citoyen ordinaire qui mange régulièrement son pain sans scrupules...

L'enfant devra, dès le début, savoir qu'il est un être miraculeusement physique mais divin...

Evidemment, notre monde, avec tous ses progrès, n'est pas toujours fort joli...

Deux de ces vus ne plairont peut-être pas à tout le monde...

La maison Plon vient de publier une étude d'un très vif intérêt...

Certains de ces vus ne plairont peut-être pas à tout le monde...

Des deux côtés, tout d'abord, un abandon des philosophies matérialistes...

Certains de ces vus ne plairont peut-être pas à tout le monde...

Les coulisses de l'histoire

Par Octave HOMBERG (1)

Octave Homberg appartient à une grande famille de la finance française...

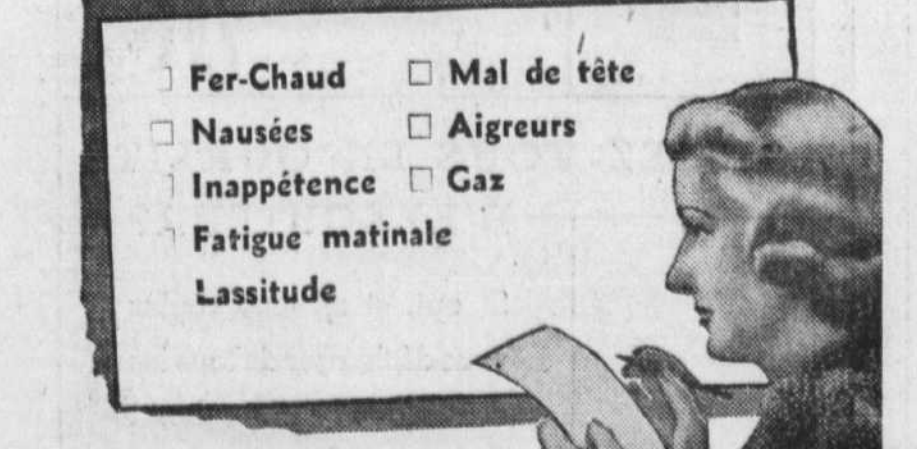
Chateaubriand

(par André MAUROIS, de l'Académie française)

Dans l'oeuvre de M. André Maurois, on les trois portraits de Byron, de Shelley et de Disraeli...

POINTEZ VOUS-MEME!

RESSENTEZ-VOUS CES SYMPTOMES ORDINAIRES DE L'INDIGESTION ACIDE?



Dans l'affirmative — et si vous croyez que l'acidité gastrique en est la cause — la méthode Phillips est facile et prompt...

Lait de Magnésie PHILLIPS

"Mariage et stérilité"

Par le docteur Maurice GUERIN (1)

Cet ouvrage ne saurait, à proprement parler, faire l'objet d'une critique littéraire...

A l'immense publicité qu'on a faite à la théorie Ogino-Knaus, on devrait opposer plus souvent...

Nouvelle Asie

Depuis juillet 1937, le Japon est aux prises avec la Chine...

Chateaubriand

(par André MAUROIS, de l'Académie française)

Dans l'oeuvre de M. André Maurois, on les trois portraits de Byron, de Shelley et de Disraeli...

Byzance

(Par Auguste BAILLY)

Aucun nom n'est plus prestigieux que celui de Byzance...

Le Japon est aux prises avec la Chine. A distance et à travers les communiqués...

L'Action nationale

livraison de mars

La livraison de mars de l'Action Nationale est en paraitre. Voici son sommaire...

L'accord du participe

mis à la portée de tous

Demandez à un étranger, même déjà familiarisé avec notre langue...

Le Ramage de Mon Pays

Par Victor BARBEAU

Le français tel qu'on le parle au Canada. Les origines — Le vocabulaire — Le grammaire — Le nouveau — Du vrai — De l'utile — Du pratique.

Le thé à son meilleur

THE "SALADA" RAMEAU

Ces savants ouvrages ont malheureusement trouvé trop peu de lecteurs...

Le Japon est aux prises avec la Chine. A distance et à travers les communiqués...

Le Japon est aux prises avec la Chine. A distance et à travers les communiqués...

Un siècle et demi de révolution

(1789-1936)

La crise sociale française présente content bien des points mystérieux...

Un discours du docteur Philippe Hamel

Le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre à Québec...

L'Action Nationale

LIVRAISON DE MARS

Table listing authors and titles for the March issue of L'Action Nationale, including Victor Barbeau, François Hertel, etc.

Advertisement for Pommade Antiseptique RAMEAU, featuring a large logo and text describing its benefits for various ailments.

Le Japon est aux prises avec la Chine. A distance et à travers les communiqués...

Le Japon est aux prises avec la Chine. A distance et à travers les communiqués...

Un siècle et demi de révolution

(1789-1936)

La crise sociale française présente content bien des points mystérieux...

Un discours du docteur Philippe Hamel

Le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre à Québec...

L'Action Nationale

LIVRAISON DE MARS

Table listing authors and titles for the March issue of L'Action Nationale, including Victor Barbeau, François Hertel, etc.

COMMERCE ET FINANCE

Ne pas oublier nos techniciens

Nous devons en avoir de compétents — Nous ne devons pas les reléguer dans l'ombre

Sur des nominations récentes

Combien de fois n'avons-nous pas déploré le manque de compétence de nos postes importants ou des postes de commande, non seulement à travers le Canada, mais particulièrement encore dans la province de Québec, où nous avons la force du nombre?

Des Anglo-Canadiens bien intentionnés nous ont fait la leçon plus d'une fois sur ce point. Dernièrement encore, à St-Hyacinthe, M. B. F. Bailey, gérant à St-Hyacinthe de Penman's Ltd, n'a-t-il pas déclaré devant la Chambre de commerce:

"En ce qui concerne les hommes, l'instruction dans la province (du côté des Canadiens français) n'a pas assez évolué. Les Canadiens français se plaignent parfois de se voir préférer des Anglo-Saxons aux postes de commande, mais cette préférence est due au manque d'hommes possédant chez eux les qualités techniques en demande."

M. Bailey a ajouté: "Le gouvernement de Québec a d'ailleurs admis cette difficulté de trouver chez les Canadiens français des techniciens, à cause du manque d'écoles de spécialisation; et il fait plaisir de dire qu'il cherche à remédier à cette déficience."

Si nous évoquons le témoignage de M. Bailey, c'est parce que, à notre connaissance, c'est le plus récent. Nous ne savons si M. Bailey a raison quand il commente la situation dans l'industrie des textiles; mais nous avons la certitude que son jugement, fondé il y a quelques années, ne saurait aujourd'hui s'appliquer avec la même valeur dans tous les domaines. Autrement, que faudrait-il penser de l'enseignement que dispensent l'Ecole Technique, l'Ecole Polytechnique et l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales?

Nous nous refusons à croire qu'on ne peut trouver de diplômés de ces différentes institutions d'enseignement supérieur pour remplir des postes de commande dans les principales branches de l'industrie et du commerce.

Nous admettons que les maisons qui recourent aux services de techniciens spécialisés sont presque toutes anglo-saxonnes ou étatsuniennes et que ces maisons favorisent des Anglo-Canadiens de préférence à des Canadiens français. Dans une certaine mesure, la préférence est excusable. Elle cesse de l'être quand il s'agit d'un établissement d'Etat.

En effet, chaque fois que notre gouvernement va fonder un organisme et néglige de recourir aux services de techniciens canadiens-français il péchera contre la race, il se fera complice de ceux qui affirment que nous ne possédons pas dans nos rangs d'hommes compétents ou qualifiés pour occuper des postes importants et il donnera l'impression de censurer l'enseignement dont il se fait le dispensateur, alléguant qu'il ne forme pas les hommes dont nous avons besoin dans les différentes sphères de nos activités commerciales et industrielles.

Assis attons-nous l'attention sur la nomination de MM. Vogan et Holloway au Syndicat national de l'électricité. Les techniciens canadiens-français au poste de M. George-O. Vogan (ingénieur en chef) sont peut-être peu nombreux. Il en existe quand même. Il s'agit de savoir s'ils étaient libérés. C'est bien différent dans le cas de son assistant, M. H.-S. Holloway.

Avec ces deux nominations, l'on a perdu une belle occasion de permettre à des techniciens canadiens-français de s'affirmer. En même temps on a laissé échapper une occasion exceptionnelle pour les notes de servir un nouveau domaine dans le monde scientifique. C'est, ne l'oublions pas, grâce à la nomination d'ingénieurs canadiens-français à la commission des eaux courantes que plusieurs de nos notes ont brillé au point que leur succès personnel a réjailli sur tout le Canada français. La nomination de M. Holloway est de nature à nuire à l'avancement des notes; M. Holloway, après avoir été le bras droit de M. Vogan, lui succédera, logiquement, et il ne sera pas porté à s'entourer de techniciens qui lui seront en somme étrangers, à plus d'un point de vue et pour plus d'une raison.

Ces deux ingénieurs sont proposés à un travail dont le but est de nous soustraire à la dépendance de l'Hydro ontarienne sans l'autorisation de laquelle nous ne pouvons rien dans le domaine de l'électricité. C'est-à-dire qu'il nous faut dans le Québec l'approbation de cet organisme ontarien pour conduire notre petite affaire, qu'il nous faut la permission du voisin pour décréter qu'un moteur électrique est ou n'est pas bon ici, etc. (Les ingénieurs en électricité et les politiciens intelligents nous comprennent).

Ottawa nous a habitués à certaines inégalités contre lesquelles nous protestons aujourd'hui de toutes nos forces. Que Québec n'aille pas suivre cet exemple. Aussi attirons-nous l'attention sur ces deux nominations; car c'est un non-sens, dans notre vieille province française, d'avoir un chef ingénieur et un assistant anglo-saxons au Syndicat national de l'électricité. C'est fermer la porte à deux des nôtres et c'est de nature à décourager ceux des nôtres qui ambitionnent d'obtenir un jour un poste auquel les ont destinés des études spécialisées. Souhaitons qu'on le comprenne et qu'on y voie à l'avenir; et qu'on tâche de le réparer, pour le présent.

Alvarez VAILLANCOURT

Compensations bancaires

Pour la semaine terminée mercredi dernier, les compensations bancaires ont augmenté de 31% au Canada comparativement à la semaine correspondante l'an dernier.

	1938	1939
Halifax	2,343,782	2,156,330
Saint-Jean	1,419,590	1,666,725
Sharbrooke	532,293	608,709
Québec	3,956,594	4,021,019
Montréal	88,853,200	85,967,994
Ottawa	12,338,477	13,081,130
Kingston	439,869	456,137
Peterborough	458,287	327,644
Toronto	102,347,809	96,237,334
Hamilton	3,530,273	4,289,417
Kitchener	794,928	949,236
Brantford	734,625	808,544
London	2,222,828	2,298,407
Chatham	351,415	545,948
Windsor	2,394,423	2,881,927
Sarnia	380,640	404,328
Sudbury	699,552	819,149
Fort William	594,961	594,286
Winnipeg	22,990,537	21,274,752
Brandon	218,077	294,518
Regina	2,694,072	2,838,175
Moose Jaw	392,469	445,306
Saskatoon	894,188	964,231
Prince Albert	212,303	236,833
Edmonton	3,035,259	3,622,045
Calgary	3,356,207	3,985,854
Medicine Hat	167,672	185,192
Lethbridge	384,967	389,223
New Westminster	317,205	340,324
Vancouver	15,939,536	16,198,003
Victoria	1,513,307	1,371,183
31 villes	\$27,730,185	\$269,239,722

Nos exportations aux Etats-Unis

Ottawa. — M. W.-D. Euler, ministre de l'Industrie et du Commerce a annoncé que le commerce du Canada avec les Etats-Unis continue d'augmenter. Le total des exportations domestiques durant le mois de février a été de \$27,790,572 comparativement à \$17,503,798 durant la période correspondante de l'an dernier.

Supertest Pete Corp.

Cette compagnie rapporte un profit de \$444,140 pour l'an dernier, comparativement à \$441,447 l'année précédente. Le profit provenant de la vente de valeurs est de \$27,815 portant le total à \$471,955. Une balance de \$194,978 a été reportée au compte des pertes et profits qui est maintenant de \$2,084,413.

Le marché des grains

	Winnipeg	Ferm. Ant. Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Blé:					
Mal:	60	60	60	58 1/2	58 1/2
Juillet:	60 1/2	60 1/2	60 1/2	58 1/2	58 1/2
Octobre:	61 1/2	61 1/2	61 1/2	59 1/2	59 1/2
Avoine:					
Mal:	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Juillet:	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Octobre:	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Orge:					
Mal:	36	36	36	35 1/2	35 1/2
Juillet:	34 1/2	34 1/2	34 1/2	33 1/2	33 1/2
Octobre:	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Seigle:					
Mal:	40 1/2	40 1/2	40 1/2	38 1/2	38 1/2
Juillet:	40 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Octobre:	41 1/2	41 1/2	41 1/2	40 1/2	40 1/2
Lin:					
Mal:	152 1/2	152 1/2	152 1/2	152 1/2	152 1/2
Juillet:	143 1/2	148 1/2	148 1/2	148 1/2	148 1/2
CHICAGO					
Blé:					
Mal:	67 1/2	67 1/2	67 1/2	66 1/2	67 1/2
Juillet:	67 1/2	67 1/2	67 1/2	66 1/2	67 1/2
Septembre:	68 1/2	68 1/2	68 1/2	67 1/2	68 1/2
Maïs:					
Mal:	47 1/2	47 1/2	47 1/2	46 1/2	47 1/2
Juillet:	49 1/2	49 1/2	49 1/2	48 1/2	49 1/2
Septembre:	50 1/2	50 1/2	50 1/2	48 1/2	49 1/2
Avoine:					
Mal:	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Juillet:	27 1/2	27 1/2	27 1/2	26 1/2	26 1/2
Septembre:	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Orge:					
Mal:	42 1/2	42 1/2	42 1/2	40 1/2	41 1/2
Juillet:	43 1/2	43 1/2	43 1/2	41 1/2	42 1/2
Septembre:	45 1/2	44 1/2	44 1/2	43 1/2	43 1/2

Dividendes déclarés

Dominion Bank, 3-1-3 p.c. par action pour les quatre mois finissant le 30 avril, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 20 avril; ce dividende de quatre mois provient du changement apporté à la date de clôture de l'exercice المالية quant fixée au 31 octobre au lieu du 31 décembre auparavant.

Majoration de dividende

En déclarant un dividende trimestriel de 50 cts par action ordinaire, Jamaica Public Service Ltd., fixe à \$2 le taux annuel, au lieu de \$1.75 qu'il était auparavant. Ce versement se fera le 1er avril aux actionnaires enregistrés le 23 mars.

La Banque du Canada

Ottawa (P.C.) — Une augmentation de \$4,081,000 dans les dépôts du gouvernement du Dominion est indiquée dans le rapport de la Banque du Canada pour la semaine terminée le 15 mars. Les dépôts des banques à charte ont aussi augmenté de \$155,000 tandis que les billets en circulation sont en augmentation de \$357,000.

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

- Harris, Ramsay & Co., 501, rue St-François-Xavier, F. R. Brebner, président.
- Armand Macbeth Eng., 912, rue Bélanger, Dame Germaine Lacroix, Armand Macbeth.
- V. Daigneault Eng., 5766, 1ère Avenue, Rosemont, Dame Justine Daigneault.
- The Hamilton Leather Co., 226, rue de l'Hôpital, Arthur H. Hamilton.
- Restaurant Bélanger, 1347, rue Bélanger, Dame Marie-Rose Prairie.
- Albert Frères, 6746, rue St-Hubert, Dame Miriam L. Isseman.
- Montreal Baggage Transfer Reg'd, 969, rue Smith, Edward Gauthier, jr.
- Lamoureux Frères, 2459, rue Centre, Alexandre Lamoureux.
- Brunan & Resman, 1261, rue St-Dominique, Samuel Resman, William Brunan.

Offre d'échange de "Montreal Power" pour ses obligations convertibles

Certificats de billets 3% convertibles en actions ordinaires à conditions avantageuses — L'offre expire le 31 mars

Les détenteurs des obligations convertibles trois pour cent (3%) de Montreal Light, Heat & Power Consolidated, échéant le 1er juillet prochain, reçoivent le droit de souscrire à \$15,000,000 de certificats de billets dix ans trois pour cent (3%) que le détenteur pourra, en tout temps avant cinq ans, convertir en des actions actuelles de la compagnie à raison d'une action et demie pour chaque \$50 en montant principal. Le droit de souscrire, d'après une lettre envoyée aux détenteurs d'obligations convertibles au-dessus de la signature du président, John S. Norris, expire le 31 mars et la compagnie se réserve le droit de terminer l'offre sans avis si l'émission est souscrite en entier avant cette date.

La proposition est conforme aux grandes lignes contenues dans la requête présentée à la Régie provinciale de l'électricité et accordée par celle-ci. Les nouveaux titres sont datés du 1er juillet 1939 à échoir le 1er juillet 1949. Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie canadienne comme dans le cas des obligations convertibles qui arrivent à échéance.

Les nouveaux certificats de billets sont répartis en deux séries: une de \$5,000,000 avec échéance en cinq ans portant intérêt au taux de deux et trois quarts pour cent (2 3/4%) et l'autre de \$10,000,000 avec échéance à dix ans portant intérêt à trois pour cent (3%). Les deux séries comportent le même privilège de conversion. La compagnie a pris les dispositions pour échanger en bloc la première série contre un montant égal d'obligations convertibles tandis que la deuxième série est offerte aux détenteurs d'obligations convertibles.

Aux conditions de l'offre, les détenteurs d'obligations convertibles peuvent souscrire aux nouveaux certificats de billets de deux manières. Ils peuvent échanger les obligations qu'ils détiennent pour les nouveaux titres, pair contre pair, et l'intérêt du 1er juillet prochain sur les obligations convertibles acceptées pour échange sera payé à date de l'émission des nouveaux certificats de billets le ou vers le 15 avril. Ils peuvent souscrire à des certificats de billets additionnels au pair au comptant. Dans le cas d'une souscription au comptant, le versement à effectuer pour un certificat de billet de \$50 sera de \$50 moins intérêt par versement à l'avance au taux de trois pour cent (3%) par année du 1er avril au 1er juillet, soit \$49,62 1/2 net. La souscription du détenteur d'obligations convertibles n'est donc pas limitée au nombre d'obligations qu'il a actuellement en portefeuille.

Dans le cas des souscriptions par échange et au comptant, la compagnie se réserve le droit, si l'émission était souscrite, de fermer les livres en aucun temps avant le 31 mars et d'accepter les demandes en la préférence aux détenteurs remettant leurs obligations convertibles pour échange.

Conférence de M. Benoit Brouillette

M. Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, donnera le dimanche 19 mars, à 8 h. du soir, sa dernière conférence sur l'Histoire de la géographie du Canada. Le sujet traité sera: "Les ressources naturelles du Canada", suite.

Cette conférence, donnée sous les auspices de la Société de Saint-Jean-Baptiste, sera illustrée à l'aide de projections lumineuses. L'entrée est libre et le public y est cordialement invité.

Majoration de dividende

En déclarant un dividende trimestriel de 50 cts par action ordinaire, Jamaica Public Service Ltd., fixe à \$2 le taux annuel, au lieu de \$1.75 qu'il était auparavant. Ce versement se fera le 1er avril aux actionnaires enregistrés le 23 mars.

La Banque du Canada

Ottawa (P.C.) — Une augmentation de \$4,081,000 dans les dépôts du gouvernement du Dominion est indiquée dans le rapport de la Banque du Canada pour la semaine terminée le 15 mars. Les dépôts des banques à charte ont aussi augmenté de \$155,000 tandis que les billets en circulation sont en augmentation de \$357,000.

L'actif et le passif ont augmenté chacun de \$5,154,000 à \$398,602,000.

Monographie de la région de Joliette

Situation géographique — Frontières — Aspect du territoire — Montagnes — Rivières — Climat

Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm sont les comtés qui composent le district de Joliette. Ils sont faits de bandes étroites partant du fleuve et s'étendant jusqu'à l'Abitibi en direction nord-ouest. De forme rectangulaire, c'est une surface de 50 milles par 25 au sud, une étendue de 50 milles par 35 dans les Laurentides en terrain accidenté, et enfin, le reste est territoire de forêt, de chasse et de pêche sur une longueur de 140 milles.

La superficie en acres est de 1,230,000, soit 5% de la surface de la province. Mais seulement 150,000 acres sont exploitées, dont 150,000 en grain, 200,000 en foin, 140,000 en pâturages, 20,000 en cultures sarclées, 20,000 en marécages.

La partie appelée communément "bas des comtés" est une plaine facile d'égouttement dans la plus grande étendue. Les terres d'alluvions du comté de Berthier sont presque au niveau du fleuve et souffrent encore souvent d'inondation; le danger est cependant combattu par l'ouverture du chenal du fleuve au printemps par les brise-glaces qui se chargent de briser la grande embâcle du lac Saint-Pierre. Coulant vers le nord, le fleuve reçoit les décharges des rivières avant que la sienne se soit produite et c'est dans le lac Saint-Pierre que l'accumulation se fait.

Une autre partie du comté de Berthier, qui touche au fleuve, est faite de 4 coteaux de sable parallèles, séparés par des savanes d'une superficie totale de 50,000 acres. Ces savanes sont de vraies cuves et les voies d'égouttement sont longues et onéreuses à entretenir parce que le niveau de l'eau est près de celui du fleuve.

Il y a aussi de petites étendues de terres basses dans L'Assomption, mais en somme 90% des terres du bas sont facilement drainables.

On y trouve des sols de toutes sortes et en proportions variées: terres d'alluvions, terres franches, terres fortes, terres franche-greueuses, terres jaunes chaudes, terres jaunes froides, terres noires, coteaux de sable et savanes dans des proportions à peu près égales bien qu'éparpillées dans tout le bas comme dans un jeu de casse-tête.

Dans les Laurentides, il y a de fortes ondulations. Les premières paroisses des montagnes ont de la terre jaune de qualité passable. On y peut cultiver avec facilité légumes, fourrages et potates. Les pâturages sont faciles à établir. Par contre, il y a quelques paroisses où le sol est grossier, où la matière organique et les engrais sont transportés par érosion.

Sortie de la mer Champlain, la région à la fois pieds dans le fleuve Saint-Laurent, très peu utilisée comme moyen de transport depuis l'avenement de l'auto.

Les terres sont en général divisées en longues lisières très malcommodes à cultiver. Des fossés ont été faits de chaque côté des propriétés. Destinés à égoutter la terre, on dirait, en nombre d'endroits, qu'ils servent de barrage pour empêcher l'eau d'aller chez le voisin. Beaucoup de fermes en plaine présentent une forme concave et sont d'un égouttement déficient.

Dans les Laurentides, il n'est que rarement question de fossés. Il faut surtout dresser des sources.

Certaines paroisses de L'Assomption et de Berthier datent de premiers temps du pays et sont encore prospères. Ce sont celles dont le sol est argileux. Quelques paroisses peuplées d'Acadiens rapatriés vers le Grand Dérapement, vers 1760, font un des groupements les plus denses de la région. Il y a un rang double de 6 milles de long à Saint-Jacques, avec maisons de chaque côté, à un ou deux arpents de distance.

D'autres paroisses: Lanoraie, La-Valtrie, et partie de paroisse, comme Saint-Félix, furent prospères pendant une ou deux générations. La pauvreté du sol en chassa les habitants. Pendant 50 ans, ces terres ne furent plus cultivées. Toute trace d'habitation avait disparu dans certains rangs. L'introduction de l'aviation et de la culture du tabac a fait recoloniser, revivre ces espaces en quelques années.

Tout le territoire fut mis en culture sous le régime seigneurial. A cette époque, les terres hautes recouvertes de pins avaient plus de valeur que les terres franches plus basses. On en a la preuve dans le fait que les rentes seigneuriales sont plus élevées sur les terres de sable que sur les bonnes terres franches. Les terres concédées étaient évaluées d'après les essences forestières qui les recouvraient.

En dehors des pinières, il y avait une grande abondance d'érablières. Le district vient après la Beauce sous ce rapport, mais, en 1921, le comté de Joliette était en troisième place sous le rapport de la production du sucre et du sirop d'érable. Cette source de revenus est encore d'un appoint important, tout particulièrement dans Saint-Jean-de-Matha, Saint-Gabriel, Rawdon, Saint-Jacques, Sainte-Elisabeth, Saint-Ambroise, Saint-Thomas, Saint-Damien. Il y a quelques sucreries de 9,000 coulisses.

Il y eut beaucoup de commerce de bois. Jusqu'à ces dernières années, quelque 3,000 hommes hivernaient dans les bois. L'érection d'un barrage sur un tributaire du Saint-Maurice a diminué cette source de revenus pour le bois du bassin de la rivière. L'Assomption qui peut donner du travail à 1,500 hommes environ.

Bon nombre d'habitants du chantier, résidents des paroisses des montagnes, s'organisent de petites coupes qui alimentent plusieurs nouveaux moulins et un important trafic par camion.

Il est difficile de préciser le pourcentage de cultivateurs qui ont l'électricité, tant le développement prend de l'ampleur d'année en année. Dans quelques brèves années, toutes les paroisses du bas des Laurentides en jouiront. Il y a encore

des paroisses qui n'ont pas l'électricité.

Si toutes les paroisses sont reliées par téléphone, le nombre des cultivateurs qui ont un appareil est cependant très restreint.

Le nombre d'autos augmente assez rapidement à la campagne. J'estime à 12 p.c. le nombre des habitants qui en ont.

Tous les habitants ont des chevaux, même il reste encore quelques boeufs domptés. Toutes les récoltes se font à la machine, excepté dans les flancs de côte trop abrupts.

La plus grande rivière est l'Assomption, qui partage le district presque en deux et qui ne reçoit de tributaires que du côté sud la rivière Ouareau, la rivière Rouge, la rivière l'Assomption et le nombre de ruisseaux. Sur une longueur de 20 milles, la rivière l'Assomption coule comme en croupe. Des petits cours d'eau prennent leur source à un mille de ses bords et s'en éloignent pour y revenir ou aller au fleuve directement. La rivière l'Assomption se jette au fleuve, au bout de l'île de Montcalm.

Deux petites rivières, la Bayonne et la Chaloupe, se jettent au fleuve à Berthier.

Une autre petite rivière qui passe à Maréchal, se jette à Terrebonne dans la rivière Jésus, à contre-courant. C'est la Chicot, même nom qu'une autre petite rivière à St-Cuthbert.

Plusieurs rivières de Montcalm et Joliette entre autres coulent quelquefois sur plusieurs milles entre deux rives taillées dans le roc calcaire qui affleure en nombre d'endroits de la région.

Il n'y a pas une paroisse des montagnes qui n'ait un ou plusieurs lacs, attraction des touristes. Une grande partie de cette région de montagnes est encore boisée et devra le rester.

Climat

Sous ce rapport, le district se divise en trois zones.

La partie située entre l'Assomption et Montcalm est la plus tempérée. En printemps et en automne, la température est d'un ou deux degrés moins basse qu'à Joliette. C'est visible lors de la première neige à l'automne; on se croirait sur l'île de Montcalm.

Une autre partie comprenant le centre du territoire ou le reste de la plaine, appartient à la région du lac St-Pierre. Il y a une légère différence avec la première région, suffisante cependant pour empêcher la production de primeurs.

Vient ensuite la région des montagnes où la saison est encore plus courte.

La période moyenne de végétation sans gelée est de 125 jours dans la première partie, 118 dans la deuxième et 110 dans les montagnes.

À la hauteur de Chertsey et St-Zénon, il est arrivé cependant, en 1937, que les pommes de terre ont gelé à la fin de juin, mais ceci est exceptionnel.

Dans la plaine, le climat est plus humide que dans les montagnes, la précipitation atmosphérique est d'environ 36 pouces, répartie assez uniformément au cours de l'année.

La température s'élève rarement à 90 d. Fahr. en été. Elle descendra pour quelques jours jusqu'à -40 d. Fahr. La température moyenne est établie à 41 d. Fahr.

Marché du bétail

Les arrivages durant la semaine finissant le 16 mars sur les deux marchés de Montréal furent comme suit: 1,043 bœufs à cornes, 21 agneaux et moutons, 2,338 veaux et 1,711 vaches. Soit plus, 199 bœufs à cornes et 698 porcs furent consignés aux maisons de salaisons, et 20 bœufs à cornes furent vendus au cours de la destination d'autres endroits au Canada.

LA VIE SPORTIVE

La clôture de la saison de la N.H.L.

Les séries régulières de la ligue de Hockey Nationale se clôtureront demain soir tandis que les séries éliminatoires pour la coupe Stanley commenceront la semaine prochaine entre les six clubs qui se sont qualifiés pour ce magnifique trophée.

Ce soir les Rangers iront rendre visite aux Leafs de Toronto dans la seule joute à l'affiche tandis que demain le Canadien terminera sa saison contre les Bruins à Boston pendant que Toronto et Rangers seront aux prises au Madison Square Garden de New-York et que les clubs de Detroit et Chicago croiseront le fer dans la finale sur la glace des Ailes Rouges.

Le Canadien en triomphant des Bruins peut passer en avant de Detroit si ce dernier est vaincu par les salariés du major McLaughlin mais la chose semble peu probable et l'on prévoit que les séries se termineront sans aucun changement dans le classement, ce qui ne dérangera absolument rien pour les séries de fin de saison.

Les fervents du hockey, particulièrement les partisans du Canadien, s'intéressent plus à Toe Blake qu'aux résultats des parties de dimanche. Le joueur des Blues Blanc Rouge bataille pour défendre la première position comme compteur de la Ligue Nationale. Les chances de Schirmer se sont envolées jeudi, lorsqu'il a été remplacé par Clint Smith, des Rangers, Clint Smith, des Rangers, Gotschell, des Eperriers Noirs, et Barry, des Ailes Rouges, auraient l'ombre d'une chance de dépasser le joueur du Canadien, Cowley à cinq points en arrière de Blake et les autres en ont six. Clint Smith, avec deux patines en fin de semaine, serait peut-être le plus dangereux. Cowley a 40 points et la défense du Canadien ne manquera sûrement pas d'avoir les yeux sur lui, afin de protéger son porte-couleurs.

Immédiatement après avoir rempli leurs engagements de fin de semaine, les clubs qui se sont qualifiés pour le détail vont se préparer aux séries éliminatoires, qui doivent commencer mardi soir. Ici au Forum, les Canadiens livreront la lutte aux Ailes Rouges de Jack Adams.

Les Blues Blanc Rouge seront à leur plus fort pour la série avec les Ailes Rouges. Georges Mantha, qui a été inactif pendant plusieurs semaines, a repris sa place jeudi.

Valleyfield perd encore contre Royal

Valleyfield, 18 — Les Royaux, de Montréal, ont pris une avance de deux joutes dans leur série de 3 de 5 pour le championnat sénior provincial, hier soir, en disposant des Braves de Valleyfield 9-5. Les Royaux ont gagné la première joute 5-1 mercredi à Montréal. La 3ème joute sera disputée dimanche après-midi au Forum de Montréal, et la quatrième, si nécessaire, ici mardi soir prochain.

Conduits par Pete Morin, qui a compté trois buts et Gerry Heffernan et Buddy O'Connor, qui en ont obtenu deux chacun, les champions de la ligue sénior ont pris une avance 4-0 à la première période. Ils ont ajouté 2 points à leur total à la seconde et 3 autres à la 3ème.

Les Braves ont compté 2 fois à la 2ème période et 3 fois à la 3ème. Ray Mullins a obtenu 3 buts pour Valleyfield, et les autres ont été comptés par Bert Peer et Théo Hamel.

Marcel Despelleau a attrapé une majeure lorsqu'il a bousillé Heffernan rudement à la 1ère période. Une bataille a éclaté parmi les spectateurs à la 1ère période, et Silvester Munday, qui était derrière le banc des Royaux, a été éconduit par la police après la bagarre.

Composition des équipes: ROYAUX: But, Séguin; défenses: Davies et M. Murray; centre, Gamble; avants: Dewey et Acheson; substitués: Crutchfield, O'Connor, Morin, Heffernan et Jotkus.

VALLEYFIELD: Lascelles; Gromoll et Godin; Graboski; Hamel et Despelleau; substitués: Peer, Cholle, Mentzel, Mullins et Philbin.

Arbitres: Mallinson et Murray.

Première période
1. Royal, H. Murray 4.15
2. Royal, Morin (Jotkus) 14.21
3. Royal, Acheson (Gamble et Dewey) 16.02
4. Royal, Morin, Crutchfield, 19.35
Punitions: Davies, Mullins, Despelleau (majeure), Jotkus et Philbin.

Deuxième période
5. Royal, Morin 2.44
6. Royal, Heffernan, O'Connor 7.35
7. Valleyfield, Mullins (Peer et Hamel) 7.45
8. Valleyfield, Mullins 11.24
Punitions: Murray, Cholette, Godin, Acheson et Crutchfield.

Troisième période
9. Valleyfield, Peer (Mullins) 3.12
10. Valleyfield, Hamel (Peer) 7.48
11. Valleyfield, Mullins (Peer et Hamel) 13.47
12. Royal, O'Connor 16.22
13. Royal, O'Connor (Gamble et Heffernan) 19.24
14. Royal, Heffernan (Morin et O'Connor) 19.37
Punitions: Davies, Crutchfield.

Deux séances des Golden Gloves
L'Union Athlétique Amateur du Canada a confié au Club Champêtre le soin d'organiser une autre séance éliminatoire des Golden Gloves et Sylvio Mireault, directeur athlétique de ce club, a choisi la date du 23 mars, jeudi prochain, pour cette soirée de boxe qui aura lieu à la salle du marché St-Jacques, angle des rues Ontario et Amherst.

Un autre concours aura également lieu, mardi soir, au local des Chevaliers de Colomb, rue de la Montagne.

Chez les Chevaliers de Colomb, le programme comportera quatre combats de poids-moyens et un de poids-coq dans la classe omnium. Chez les poids moyens, on verra à l'oeuvre le boxeur juif de l'University Settlement, Harry Baltin, contre le fameux Joe Murphy, du club Crescent. Une autre rencontre mettra aux prises dans la même classe Tony Cullinan, du Central, et Al Gascon, de l'University Settlement. René Lefebvre, du Champêtre, fera face à François Tremblay, du club athlétique du C. P. R. Roger Montmarquette, l'un des sensationnels Montmarquette (le père et ses deux fils), sera opposé à Henry Evans, de la R. C. N. V. R.

Le premier combat de Johnny Greco, cette année, sera contre le dangereux Paul Stuart, mardi soir également. Ce sera aussi la première bataille du célèbre petit boxeur de Westmount, dans la classe des poids-coq. Greco se trouve, cette année, dans la même catégorie que Joe Gagnon, et nul doute qu'il ambitionne de rencontrer l'invincible Canadien français. Une victoire sur Stuart lui favoriserait les choses, si toutefois Stuart n'est pas trop rusé pour laisser son adversaire prendre l'avantage.

En plus de ces rencontres vraiment passionnantes d'intérêt, les Chevaliers de Colomb présenteront 15 combats entre novices. Quant aux concours du Champêtre, jeudi soir, les principales vedettes en seront Harry Hurst, Ralph Walton, Stanley May, Eugène Tremblay, Conrad Poupard, René Auger et autres.

Bel athlète qui disparaît
Shawinigan, 18 — Albert Perreault, un centre de 26 ans, qui a été une vedette des As de Québec pendant deux ans, est décédé hier chez lui après une longue maladie.

Perreault, qui formait une ligne d'avants avec Ray Malenfant et Lloyd McIntyre, a aidé les As à remporter le championnat de la Ligue Senior en 1936-37 et aussi l'année suivante. Il a dû arrêter de jouer au début de cette saison, par suite de complications d'une maladie d'estomac.

Pendant l'été et l'automne de 1938, il a subi des traitements spéciaux dans des hôpitaux de Québec et Montréal. Il s'est entraîné avec les As l'automne dernier, mais il a dû abandonner la partie après quelques pratiques.

Il laisse sa femme et un fils de 11 mois, en plus d'un frère et six soeurs.

Alfie Moore remplacera Earl Robertson

Toronto, 18. — Alfie Moore, le gardien de buts qui voyage d'une ville à l'autre, sera peut-être encore dans les buts pour empêcher les Leafs de remporter la coupe Stanley la semaine prochaine.

Le Torontois fut dans les filets des Eperriers Noirs le printemps dernier lorsqu'il ont gagné la coupe Stanley. Il se peut qu'il soit encore opposé aux Leafs ce printemps car Red Dutton vient d'annoncer qu'il s'en servira si Earl Robertson n'est pas disponible pour la première rencontre avec les Leafs, mardi prochain. Pareille attitude ne plait pas du tout au club Toronto.

Moore n'a pris part qu'à une partie de la série l'an dernier, la première de la finale à Toronto, mais ce fut assez pour mettre Chicago sur la voie du championnat. Les Eperriers Noirs remportèrent cette partie par un résultat de 3 à 1 et gagnèrent la ronde en quatre parties.

Moore se trouva dans l'eau chaude lorsqu'il fit son apparition aux quarts du club Chicago en déclarant que Toronto l'avait envoyé pour remplacer Mike Karakas, qui était dans l'impossibilité de jouer à cause d'une fracture à l'orteil. Les Eperriers Noirs commencèrent à se regarder parce que le gérant Bill Stewart avait essayé d'obtenir la permission de se servir de Dave Kerr, gardien de buts des Rangers.

La situation commença à se mêler lorsque Moore déclara qu'il avait été informé de se rendre à la patinoire, alors qu'il était à prendre un verre de bière avec ses compagnons. Bill Stewart alla trouver Connie Smythe. Il y eut un échange de gifles dans les corridors, mais des amis empêchèrent que l'affaire aille trop loin. Mais la lutte de Stewart ne lui fit pas de bien car il fut avisé que Kerr n'était pas éligible et que Moore était le seul substitut.

Bill retourna à ses quartiers et trouva Moore en furie, promettant qu'il était capable de battre les Maple Leafs. La situation ne fut pas bien rose pour lui lorsque Toronto compia contre lui en deux minutes de jeu, mais par la suite, Alfie fut sensationnel, pendant que ses compagnons complétaient trois points.

À la deuxième partie, Chicago reçut instruction de se servir d'un de ses propres joueurs et on mit Paul Goodman, de Saint-Paul, dans les buts. Les Leafs gagnèrent par 5 à 1. Karakas retourna ensuite à son poste et les Eperriers gagnèrent les deux parties par 2 à 1 et 4 à 1.

Dutton a dit qu'il ferait venir Moore, qui est à Hershey, dans la ligue Internationale-Américaine.

Gala sportif bien réussi
Le gala sportif organisé par les étudiants de l'Université de Montréal au Forum, hier soir, a obtenu un succès sans précédent, car pas moins de cinq mille personnes avaient tenu à encourager nos carabins et le programme fut des plus intéressants et des mieux exécutés. Les organisateurs comme ceux qui ont pris part à ce gala méritent des félicitations.

La Faculté de médecine a remporté le plus grand succès dans la "Parade des Facultés", présentant "Le triomphe de la médecine", avec un bon nombre de figurants.

Les patineurs du Montreal Figure Skating Club ont prêté leur concours aux étudiants, qui ont su apprécier leurs numéros par de longues rondes d'applaudissements. Mme Catherine Fraser, professeur du club, a soulevé l'enthousiasme de la foule en exécutant le "Lambeth Walk" et elle a dû répéter cette pièce deux fois.

Roger Durivage, champion intermédiaire de la province, et Arthur Gagnon, semi-finaliste au récent tournoi du club Concordia, ont donné une exhibition de tennis sur glace qui a fort amusé les spectateurs.

Les joueurs de l'Université de Montréal et une équipe d'étoiles choisie entre les clubs du Mont-St-Louis, du collège Jean-de-Brébeuf et du collège Saint-Laurent, se sont disputés un match-exhibition pour terminer la soirée.

À la fin de la joute, les spectateurs ont envahi la glace, mais aucun désordre ne s'est produit, et plus tard tous se sont réunis au club Flirt, qui avait été réservé pour la circonstance.

L'équipe de l'Université a perdu aux mains de ses adversaires par un résultat de 4 à 3, mais la lutte fut véritablement intéressante.

Composition des équipes: U. de M.: But, Desrivières; défenses: Migneault et Hubert; centre, Lebeuf; avants: Gagné, Génier, Substitués: Armand, Lecavallier, Martin, Forget, Pouliot, Derome, Lacroix.

A.L.-STARS: Renaud; Laverdure et Bleau; Gendron; Dion et Léger. Substitués: Gagnon, Biopel, Clément, Hamel, Choquette, Hornan, G. Powers, R. Powers, J. Saint-Aubin.

Arbitres: Jean-Paul Elie et Médard Martel.

Première période
1. U. de M.: Armand (Lecavallier) 3.40
2. U. de M.: Génier (Lebeuf, Gagné) 12.17
Punitions: Génier et Gagnon.

Deuxième période
3. All-Stars, Clément 6.00
4. All-Stars, Gendron 8.00
Aucune punition.

Troisième période
5. All-Stars, Clément 5.40
6. U. de M., Gagné (Lebeuf) 8.15
7. All-Stars, Clément, Gagnon 13.35
Punition: Bleau.

Zelis Ambara sera le rival de Durocher

Le promoteur Ray Lamontagne a réussi à bécoter un match scientifique pour lundi soir à la salle du marché Saint-Jacques, alors que la finale mettra aux prises Zelis Ambara et Clément Durocher et, contrairement à ce qui s'est produit la semaine dernière, les fervents du beau sport seront servis à souhait.

Ambara a été déclaré vainqueur après le plus sanglant combat encore vu à Montréal à la suite de la décision de l'arbitre Dan Murray et nombre d'habités du marché Saint-Jacques ont prié le promoteur Lamontagne de donner un lutteur loyal au noir afin de pouvoir assister à un beau spectacle. Comme le promoteur tient avant tout à plaire à ces fervents du sport il s'est de bonne grâce rendu à leur demande et c'est sur Clément Durocher que s'est fixé le choix de Lamontagne. Cette finale sera de 2 dans 3 limitée à 90 minutes.

C'est avec la promesse que le gagnant rencontrera l'homme fort du Lac Bouchette, Victor Delamarre, que les deux hommes ont décidé de se rencontrer.

Le promoteur Ray Lamontagne croit fermement que son nouveau système pour payer les lutteurs donnera meilleure satisfaction aux athlètes en causes et à ses milliers de clients.

Lundi, par exemple, la somme de \$250 sera répartie à part égale entre les vainqueurs de chaque rencontre.

Victor Delamarre junior, qui aura comme adversaire le rude lutteur juif Jack Miller, devra se bien tenir car l'Hebreux est décidé de vaincre à tout prix. Aussi il se concentrera avec Alex Boyer qui doit rencontrer le plus jeune fils de notre héros canadien, Richard.

Boyer a déjà rencontré Victor junior et a subi une défaite aux mains de ce dernier, voilà la raison pour laquelle Boyer et Miller s'aident à se mettre en forme pour pouvoir administrer une raclée en règle aux deux Delamarre. Ces deux intéressantes rencontres seront limitées à 30 minutes.

Deux autres matchs de 30 minutes sont aussi sur la carte. Le premier combat de la soirée sera entre un nouveau venu dans la personne de Dave Johnson, et le rude Ernie Arthur. Jack Remillard s'attaquera dans l'autre match à Tony Morris. Morris entend se mettre dans la partie avec acharnement afin de pouvoir se qualifier pour des finales.

Championnat des juniors
La partie décisive entre les Leafs de Verdun et le Royal pour le championnat de la ligue de hockey junior au Forum (J.A.H.A.) sera disputée ce soir. Le vainqueur représentera la ligue dans les éliminatoires provinciales et pour la coupe Memorial, emblème du championnat junior du Canada.

Le vainqueur de la série de deux dans trois rencontrera le Sherbrooke la semaine prochaine dans la semi-finale des éliminatoires provinciales.

Dans les deux joutes disputées jusqu'ici, chaque club a remporté une victoire. Le Royal gagna la première partie par le score de 7 à 3, tandis que les Maple Leafs revinrent à la charge pour égaliser les chances dans la série en triomphant dans la deuxième joute par le score de 3 à 2.

Chaque club a des raisons à offrir pour sa défaite. Dans la première partie, le Verdun avait été inactif pendant plus de deux semaines et Paul-Emile Bibeault, gardien de buts du club, se fit blesser par un dur lancer à la figure avant la partie et il fut loin d'afficher sa tenue habituelle. Le Royal était privé de deux bons hommes, le joueur de défense de 200 livres, Gordon Noseworthy, et le centre Ronnie Royat.

Pour la joute décisive, cependant, chaque club sera au complet. Tous deux jouent du hockey rude. Leurs joueurs de défenses sont pesants et solides. Le Royal a Noseworthy, Anderson, Bennett et Whitehead, tandis que le Verdun a trois solides gaillards dans Eric Fleet, Frankie Eddolls et Bouchard.

A l'avant, les deux clubs ont des joueurs rapides et habiles, mais le Verdun affiche un jeu plus fini.

Canadiennes vs Maroons
Les Canadiennes rencontreront les Maroons mercredi soir prochain le 22 mars, à l'Arène de Lachine dans la deuxième partie de la série finale pour le championnat de la ligue féminine de hockey de Montréal et du district. La partie sera disputée à 9 h.

Les Maroons ont triomphé dans la première partie par un léger avantage et la capitaine de l'équipe des Canadiennes, Mlle Bonnelle, ainsi que le gérant général Arthur Perreault, sont confiants d'égalier les chances mercredi.

Voici quel sera l'alignement des Canadiennes: buts, Germaine Blais; défenses, Marguerite Chartrand et Mlle Bonnelle; avants, Julia Bennett, Jeannette Leduc, Nelnie Mitchell, Helen Hill, Yvette Tessier, Edna McAvoy, Pauline Bélanger, Antoinette Léonard et Mariette Pepin.

M. Arthur Perreault, gérant général de l'équipe, remercie, au nom de la direction, les nombreux personnes qui ont aidé le club durant la saison et il s'espère qu'elles continueront à manifester leur encouragement d'ici la fin de la saison.

Pour informations, s'adresser à M. Emile Perreault, tel. CH. 3455.

Deux joutes à St-Laurent
Dimanche à l'Arène laurentienne les élèves du collège de St-Laurent rencontreront en première partie le club de St-Eustache qui compte parmi ses joueurs des figures familières, entre autres, l'ancien centre de l'équipe du collège, Jean Grignon.

Dans une seconde partie le club de l'Éclair fera face à une nouvelle équipe collégiale constituée de jeunes joueurs en vue du recrutement du club sénior de l'an prochain. Le club de l'Éclair promet des surprises aux collégiens bien décidés à défendre chaudement leurs positions.

Le hockey professionnel et amateur

HIÉR SOIR:
ELIMINATOIRES Q.A.H.A. (finale sénior)
Royal 9, Valleyfield 5 — Royal mène 2-0 dans la série 3 de 5.

CE SOIR:
LIGUE NATIONALE
Rangers à Toronto
LIGUE JUNIOR (finale)
Royaux vs Verdun — Chaque club a gagné un match dans la série 2 de 3.

LIGUE INT-AMÉRICAIN
Syracuse à Springfield
Pittsburgh à Philadelphie
New Haven à Hershey
Pittsburg à Cleveland.

DEMAIN APRÈS-MIDI:
ELIMINATOIRES Q.A.H.A. (finale sénior)
Valleyfield vs Royal au Forum — 3e match, série 3 de 5.

DEMAIN SOIR:
LIGUE NATIONALE
Canadien à Boston
Toronto à Rangers
Chicago à Detroit
LIGUE INT-AMÉRICAIN
Springfield à New Haven
Hershey à Providence
Cleveland à Syracuse.

POSITION DES CLUBS
LIGUE NATIONALE
J. G. P. N. P. C. Pts
Boston 47 35 10 2 149 71 72
Rangers 46 25 15 6 142 101 56
Toronto 46 18 19 9 110 100 45
Américain 48 17 21 10 119 137 44
Detroit 47 17 24 6 104 126 40
Canadien 47 15 23 9 110 139 39
Chicago 47 12 27 8 89 129 32

Adolph Heuser est champion
Berlin, 18 — Adolph Heuser, d'Allemagne, a remporté le championnat poids-lourd d'Europe en disposant de Heinz Lazek au cinquième d'un combat de 15 assauts disputé en présence d'une foule de 14,000 personnes, hier soir.

Plusieurs concours pour les skieurs
Les skieurs locaux vont inaugurer un nouveau genre de courses cet après-midi à Côte-des-Neiges.

Ils concourront dans une épreuve qui comprendra une descente combinée d'un saut. En effet, le skieur qui participera à la course devra parcourir la descente jusqu'à un tremplin des jeunes, où il l'exécutera un saut.

D'ailleurs ce ne sera pas le seul événement au programme, car d'autres skieurs exécuteront des sauts comme, par exemple, à travers un cercle de feu ou une feuille de papier.

Ces concours sont organisés par Fred Rolland et John King, de la Côte-des-Neiges Ski Jump Association.

Voici la liste des concurrents pour les sauts, qui commenceront à 3 heures:
1. Bill Hoover, Montréal, "B"; 2. John McLurg, Helbrod, "A"; 3. John Foster, Montréal, Jr.; 4. Rolf Olsen, Montréal, Jr.; 5. Guy Brassard, Tolem, "B"; 6. Korre Olsen, Montréal, Jr.; 7. Robert Tilden, Montréal, Jr.; 8. Fred Rolland, Montréal, "B"; 9. Ken Porter, Montréal, Jr.; 10. Laurence Fuller, Montréal, "A"; 11. Henry Findlay, McGill, "A"; 12. Alex Riddell, Montréal, "B"; 13. Ramsay Riddell, Montréal, "B"; 14. Eug. Monette, St-Marguerite, "B"; 15. Yves Brassard, U. de Montréal, "A"; 16. Wilfrid Wallace, Montréal, Jr.; 17. Robt. Walker, Montréal, Jr.

Voici les noms des concurrents de l'épreuve "descente-saut":
1. Rolf Olsen, Montréal, Jr.; 2. Alex Riddell, Montréal, Jr.; 4. John McLurg, Helbrod; 5. Henry Findlay, McGill; 6. John Foster, Montréal, Jr.; 7. Guy Brassard, Tolem; 8. Robert Walker, Montréal, Jr.; 9. Robert Tilden, Montréal, Jr.; 10. K. Olsen, Montréal, Jr.; 11. Bill Hoover, Montréal; 12. Fred Rolland, Montréal; 13. E. Monette, Ste-Marguerite; 14. Ken Porter, Montréal, Jr.; 15. L. Fuller, Montréal, Jr.; 16. W. Wallace, Montréal, Jr.; 17. Y. Brassard, U. de M.

De la neige dans les Laurentides
D'après les rapports reçus des agents du Canadien National, le ski sera très bon, en fin de semaine, à Shawbridge, à St-Sauveur, à Christeville, à Morin Heights, à Montfort. La moyenne de l'épaisseur de neige couvrant les Laurentides est de 55 pouces, y compris les quelques pouces de neige tombés cette semaine. A Rawdon l'épaisseur de la neige est de 70 pouces, avec 3 pouces de neige tombés hier. A Grand'Mère l'épaisseur est de 74 pouces, à Waterloo, 55 pouces et à Mount Mansfield, Vermont, de 45 pouces. On prévoit pour cette région un vent frais de l'ouest, beau et froid. Pour peu que la température se maintienne, il est à prévoir une grande affluente de skieurs, en fin de semaine.

Le Canadien National fera circuler, en fin de semaine, des trains spéciaux à destination des Laurentides avec départs de la gare du Tunnel samedi matin à 9 heures et dans l'après-midi à 1 h. 40. Le dimanche, le premier départ se fera à 8.30 du matin, suivi d'un autre à 9.00 du matin. Au retour, un train arrivera à Montréal au début de la soirée de samedi et trois autres au cours de la journée de dimanche.

Les Américains sont vaincus
Atlantic City, 18 — Les Sea Gulls, d'Atlantic City, dont les victoires ont été rares dans la ligue de l'Est des États-Unis, ont causé une surprise à leurs partisans hier soir, en battant les Américains de New-York, de la N.H.L., 5-1, dans une joute d'exhibition.

Nelson Stewart a compté le seul but des Américains après deux minutes de jeu. Les Amers étaient privés de Earl Robertson, leur gardien de buts régulier, qui a été blessé jeudi soir. Harold Mitchell, le gardien de buts des Rovers, de New-York, l'a remplacé. Anderson, H. Foster, Good, Paris et A. Foster ont compté pour Atlantic City.

Il annule avec Lou Brouillard

Paris, 18 — Lou Brouillard, de Worcester, Mass., ancien champion poids mi-moyen et moyen du monde, a fait un combat nul de 10 rondes contre Edouard Tenel, de France, et champion poids-moyen d'Europe, ici, hier soir. Brouillard pesait 160 1/2 livres et Tenel 160.

Tournoi provincial
Voici les résultats des parties disputées hier soir, dans le tournoi provincial, à l'Arène de l'Académie Roussin, à Pointe-aux-Trembles: Canadian Wound Paper Box 4, St-François d'Assise 2; Scouts de Trévilleville 2, Dupéré Junior 1; Ecole de la Vérendrye 1, Gariépy 0.

Doug Marsh hors de combat
New-York, 18 — Al Davis, de Brooklyn, a défait Mickey Farber de New-York, dans un combat de 10 rondes disputé hier soir à Madison Square Garden. Davis pesait 137 1-2 lbs contre 134 1-4 pour Farber.

Admis dans la Ligue Starr
La ligue de baseball Starr a reçu l'inscription du club Ville-Emard et c'est avec empressement que l'on a accepté ce club dans le circuit pour la prochaine saison.

Ce club fut l'un des plus glorieux lors de la gérance sous Billy Innes et le nouveau pilote Joseph Montpetit entend bien prouver qu'il Ville-Emard on peut toujours fournir du bon matériel pour le baseball.

La Ligue Starr sera, comme l'an dernier, affiliée à l'Association Provinciale de baseball et invite tout club désireux d'y faire partie de se hâter, car il ne reste que quelques franchises pour compléter les cadres du circuit.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires
ARPEUTEURS & INGENIEURS
COMPTABLES
Léon-A. Hurtubise C.P.A.
Comptable public licencié
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HARBOR 1553

LaRUE & TRUDEL
Comptables Agréés - Chartered Accountants
J.-Arthur LaRue, C.A. Maurice Ubert, C.A.
A.-Emile Beauvais, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Lester Roussin, C.A. Joseph H. Hétu, C.A.
Dallard Hupé, C.A. Paul-L. Brun, C.A.
R.-A. Rondeau, C.A. René Barrette, C.A.
Montréal - Québec

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se servir de nos services particuliers
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARQUETTE 2383-2384

AVOCATS
Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, de Billy, Prévost et Home
80, rue St-Pierre
Téléphone: 2-4778* - Québec

ENCADREURS
ESTAMPES, EAUX-FORTES, AQUARELLES, ETC.
Nous sollicitons votre visite, car notre magnifique collection vous intéressera et vous y trouverez des offres très attractives.
MORENCY FRERES Ltée
458, rue Ste-Catherine est
Tél. HA. 6894 Montréal

WISINTAINER & FILS
908 BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moulures - Cadres - Miroirs Réparations de cadres et miroirs L.Anc. 2364

IMPORTATEURS
J.-A. BERNIER - Fondée en 1892
C.-X. Tranchemontagne Cie
IMPORTATEURS
Tissus et toiles pour communautés religieuses
459, St-Sulpice - Tél. LA. 1344

OPTOMETRISTES-OPTECIENS
Spécialité: HARBOR 5544
EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTECIENS
1767 St-Denis - Montréal

REMBOURREURS-MATELASSIERS
REMBOURREURS-MATELASSIERS BOYER Limitée
Sociétés: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Retenues gratuites sur demande.
3886 Henri-Julien - Tél. BE. 1700

Si vous voyagez...
adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BELAIR 3361*

Compagnie d'Assurance sur la Vie
NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

Victoria bat les Olympics

Boston, 18 — Marcel Bessette et Russ McConnell ont conduit la Victoria à une victoire contre les Olympics de Boston, hier soir, dans une joute d'exhibition, par un résultat de 4 à 2. Bessette a pris part à tous les points des Montréalais en comptant deux buts et en obtenant 2 assistances, et il fut sans contredit l'étoile de la soirée. McConnell a compté 2 fois et son jeu sur la défense fut superbe.

Composition des équipes: OLYMPICS: But, Frazier; défenses: Smith, Stubbs; centre, Spatin; avants: Harris et Guibord. Substitués: Thompson, Desrosiers, Lewis, Spaine, Martin, Mees, Lax, Allen, Jeremiah, Costello.

VICTORIA: Martel; McCurry et Croghan; Bessette; McConnell et Maciel. Substitués: White, Moynihan, Anton, Davis, Strickland, Farmer, Griffiths, Marshall.

Arbitres: Foley et Gallagher.

Première période
1. Victoria, Bessette (MacNeil) 2.30
2. Olympics, Stubbs (Thompson) 11.31
3. Victoria, McConnell (Bessette) 19.20
Punition: Croghan.

Deuxième période
4. Victoria, McConnell (Bessette) 13.08
Punitions: Croghan, Anton et Stubbs.

Troisième période
5. Olympics, Harris (Allen) 15.52
6. Victoria, Bessette 19.53
Punitions: Marshall, Smith, Bessette, Lewis (majeure), Griffiths (majeure).

Dans les camps d'entraînement
New-York (A) 100 000 005 - 6 11 5
Boston (N) 99 000 410 - 9 12 3
Sunderland et Jorens: Feste, Turner et Todd, Lopez.
Chicago (N) 000 000 002 - 2 8 0
Chicago (N) 120 001 030 - 10 12 1
Rimney, Fraser, Whitehead et Sylvester, Schuster, French, Kimball et Mancuso, Garbarck.
Boston (A) 001 000 111 000 - 4 12 0
St-Louis (N) 001 000 021 001 - 3 13 0
Auker, Ostermuller, Dasso et Peacock.
Davis, Welland, Warneke, Shoun et Franks.
San Diego (CP) 300 010 000 - 4 11 0
Fetzelstman, Radulich, Ciemenen et Mueller, Barrea, Olen, Hebert et Detore, S'arr.
St-Louis (A) 000 001 002 - 3 7 3
Philadelphie (N) 000 000 000 - 0 4 0
Miller, Cole et Glenn, Burbat, Mulcahy et Atwood.
Detroit (N) 000 001 000 000 - 4 1 2
Cincinnati (N) 000 000 001 - 3 12 2
Benton, Trout, Tate et York, Tebbets, Bastien, Weaver, Cook; Livermore et West, D.

Les éliminatoires de l'Internationale
New-Haven, 18. — Les détails de la ligue Internationale-Américaine commenceront le 21 mars, a décidé le président Maurice Podoloff. Il y aura deux joutes à Philadelphie, Philadelphie, qui a remporté les honneurs de la section de l'Est de la ligue, rencontrera le leader de l'Ouest, Hershey, ou Syracuse.

Providence, en deuxième place de la section de l'Est, rencontre le club qui finira en deuxième dans la section de l'Ouest, Cleveland et Springfield, qui ont fini en troisième des deux sections, se rencontrent d'abord à Springfield.

New-Haven et Pittsburgh ont été éliminés.



VOYEZ LES LES DES CHAMPS LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

affiliés à la Soc. can. d'Histoire naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la province de Québec. COMMISSION DES C.J.N.

MEMBRES EX OFFICIO — F. MARIE-VICTORIN, P.E.C., Jules BRUNEL, Jacques ROUSSEAU, Marcelle GAUVREAU, respectivement président, secrétaire général, trésorier et chef du secrétariat de la S.C.H.N.

LE SIEGE SOCIAL DE LA S.C.H.N. ET DES C.J.N. EST AU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL, ON EST PRIÉ D'ADRESSER COMME SUIT TOUTE CORRESPONDANCE CONCERNANT LA SOCIÉTÉ ET LES CERCLES:

Secrétariat de la S. C. H. N., Jardin Botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal. 18 mars 1939.

L'histoire géologique de Montréal

Par T.-H. Clark (1), Université McGill

La Terre écrit continuellement ses mémoires. Les aventures de notre planète finissent toujours par s'inscrire dans la pierre. La coulée de la lave est la signature du volcan. L'animal qui meurt au fond de la mer laisse derrière lui sa coquille comme preuve de son passage.

Après un orage, les cours d'eau se chargent de boue et de limon, qui, charriés vers la mer, vont attester au loin la chute de la pluie. Le géologue, en déchiffrant les inscriptions du sol, parvient à reconstituer le passé d'une région. Mais à mesure que l'on remonte dans l'histoire d'un peuple, les documents deviennent plus imprécis, pour se perdre enfin dans le vague.

Les terrains les plus anciens de la région de Montréal appartiennent à l'ère précambrienne. Ils ont depuis des millénaires subi les assauts du temps et ils sont bien difficiles à interpréter. Ils nous parlent de chaînes de montagnes dressées dans le ciel pour être ensuite usées jusqu'au socle, d'invasions de la mer, de sédimentation; alternance de phénomènes maintes fois répétés. Les roches sédimentaires ont été broyées, cristallisées, traversées par des massifs ignés.

Mais laissons ce passé lointain. Le reste de l'histoire de Montréal est plus facile à comprendre. Reportons-nous quelque cinq cents millions d'années en arrière. Nous voyons sur les rives d'une vaste mer intérieure. Le paysage diffère beaucoup de nos sites familiers. Sur les terres émergées, pas un être vivant, du moins aucun n'a laissé de trace — pas un arbre, pas une fleur, pas une herbe, pas une bête sauvage; c'est le désert inviolé.

Dans toute l'Amérique du Nord, un abaissement progressif du sol marque la période cambrienne. L'emplacement de Montréal forme alors une plaine basse, à peu près inassablement, envahit les continents, vient seule atténuer la monotonie du paysage. Dans cette mer s'amoncellent des sables entraînés par les vents du désert ou arrachés des rivages par l'action des vagues.

Ces matériaux vont se coaguler plus tard pour donner les grès connus sous le nom de grès de Potsdam. L'édifice du Parlement d'Ottawa est en partie construit de ces grès. Sur l'île de Montréal, le Potsdam n'affleure qu'à Sainte-Anne-de-Bellevue. Plus au nord, aux limites du Plateau Laurentien, il nous apparaît comme plaqué sur le Précambrien. Il contient peu de fossiles.

La submersion du continent fut de longue durée. A la période suivante, dite ordovicienne, la mer recouvre une immense portion du nord-est de l'Amérique. La vie foisonne maintenant dans les eaux, qui nourrissent une énorme quantité d'animaux, tous de même type cependant, tous des animaux à co-

(1) Traduit et adapté, avec autorisation, par Roger Gauthier.

Notre adresse: Prière d'adresser au Secrétaire de la S.C.H.N., au Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal, toute la correspondance relative à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle et aux Cercles des Jeunes Naturalistes.

Les réfugiés en Espagne

Genève, 1er mars. (Des "Informations de la Quinzaine", publiées par la Société des Nations).

Le rapport établi par la Société des Nations par sir Denys Bray et M. L. Webster sur le problème des réfugiés en Espagne signale que malgré les différences régionales et de nombreuses difficultés, il existe en Espagne une organisation pour l'approvisionnement des réfugiés distincts de la population civile. Le problème de l'approvisionnement de ces réfugiés était indiqué dans le rapport comme un problème de masses, rendu plus urgent par l'approche de l'hiver.

La Commission internationale pour l'assistance des enfants réfugiés en Espagne a reçu, pour aider ces efforts, de nombreuses contributions. En premier lieu, elle a bénéficié, de la part des gouvernements, des donations suivantes:

Table with 2 columns: Country and Amount in livres sterling. Includes Royaume-Uni (80,000), Suède (10,298), Belgique (686), Union Sud-Africaine (2,000), Australie (2,500), Inde (750), Allemagne (235), Pologne (196), Danemark (893), Norvège-Zélande (2,000), France (300), Égypte (500), Italie (235), Irlande (1,000).

En outre, des dons en nature ont été reçus des Pays-Bas, de la Norvège, des États-Unis d'Amérique et du Canada.

La contribution du gouvernement britannique comprenait un nouveau don de 40,000 livres sterling avec l'indication qu'une nouvelle somme de 40,000 livres serait mise à la disposition de la Commission après le 31 mars.

Le gouvernement suédois, en plus du secours ci-dessus mentionné, a donné 10,000 livres à la Commission et promis en nature le reliquat de sa contribution (75,000 livres en tout), à la demande de la Commission.

Le gouvernement danois a accepté de contribuer pour un total de 500,000 couronnes danoises, dont 30,000 payées comptant et le reste en nature, ainsi que la Commission l'avait demandé.

Des souscriptions publiques ont eu lieu dans différents pays au bénéfice de la Commission et ont donné des résultats substantiels. Il n'est donc pas douteux que le rapport Bray-Webster a stimulé l'intérêt et la sympathie pour l'activité de la Commission. Au Danemark, le journal Politiken a, en collaboration avec la Croix-Rouge, réuni une somme qui a permis quatre importants envois de marchandises en Espagne.

Une souscription publique en Norvège a rapporté la somme de 54,000 francs suisses comptant, et une somme à peu près égale a été réunie à la suite d'une souscription en Suède, en collaboration avec la Croix-Rouge suédoise.

Tridium à Saint-André-Bobola: Pour célébrer la récente canonisation de Bobola, martyr d'Inde par les Indes, le Tridium aura lieu dans l'église de l'Immaculée-Conception, du 20 au 22 mars.

Académie St-François-Xavier: Réunion intime des Anciens de l'école St-François-Xavier, le lundi 20 mars prochain, dans la salle de l'école, rue Rachel.

Offices de l'Eglise: LE DIMANCHE, 19 MARS. IVE dim. du Carême. — Semi-double (rose ou violet); messe: Laetare, sans Gl., avec Gr., 2e or. A. cunctis, 3e Omnipotens, seulement; préface du carême. Vêpres de saint Joseph, époux de Marie; double I. e. (Blanc, du 19); mém. du dim. IV.

Prochaines prédications de l'abbé Saey: A l'église Saint-Jacques: dimanche prochain, le 19, de 1 h. à 4 h. p.m., tout le monde est invité. Il y aura explication de la Bible, prières et cantiques.

Prochaines prédications de l'abbé Saey: A l'église de la Nativité d'Hocheville: angle Ontario et Désery, le dimanche 19 mars, lundi, mardi et mercredi, les 20, 21 et 22 mars, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. tous sont invités. Chacun apporte son dîner et un gobelet pour boire.

Prochaines prédications de l'abbé Saey: A la maison Notre-Dame de l'Espérance, 1068 Saint-Urbain, retraites pour ceux et celles qui travaillent durant la journée: mercredi, jeudi et vendredi, les 22, 23 et 24 mars, de 7 h. à 11 h. 30.

Prochaines prédications de l'abbé Saey: Conditions: silence, prière, confiance. Aucun déboursé à faire. On y vient pour se rapprocher du bon Dieu et non pour satisfaire sa curiosité. (Communiqué)

chez DUPUIS MATELAS à RESSORTS 696 petits ressorts enveloppés individuellement. QUELLE AUBAINE A CE PRIX ANNIVERSAIRE. CHACUN, Un matelas souple, moelleux comme celui-ci est une assurance de confort parfait, d'une longue durée. 696 petits ressorts bien enveloppés le tout recouvert d'épaisse laines de feutre — couverture de coutil damassé. Côtés solidement piqués, avec poignées et ventilateurs, (simple, 3/4 ou double). HOTELIERIES et PENSIONS. PROFITEZ DE CE SPECIAL ANNIVERSAIRE. Paiements FACILES SI DESIRE. Plateau 5151 local 202 DUPUIS — quatrième (St-Catherine) Dupuis Frères ALBERT DUPUIS président. A.-J. DUGAL v.p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Recherches statistiques

Système de voyages d'études

Genève, 18 — A la suite d'un généreux don de la Fondation Rockefeller, le secrétaire de la Société des Nations a, au cours de l'année dernière, inauguré un système de voyages d'études dont bénéficient des statisticiens désireux de se renseigner sur l'administration et les méthodes statistiques d'autres pays. Ce programme a éveillé un intérêt considérable parmi les divers offices statistiques, plusieurs pays ayant exprimé leur désir d'envoyer et d'accorder des facilités à des statisticiens étrangers.

La Yougoslavie a été la première à utiliser cet avantage. Un fonctionnaire de ce gouvernement est parti l'an dernier pour un voyage d'études de six mois en Angleterre. Le but de son enquête était d'examiner les méthodes de recensement de la population et les statistiques relatives aux professions, industries et diverses entreprises. Il s'est rendu ensuite aux Pays-Bas et en Belgique. Des fonctionnaires suisses ont également entrepris un voyage d'études aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada et ont l'intention de visiter l'Angleterre.

La réorganisation des statistiques belges a incité le gouvernement belge à envoyer, par cette voie, des fonctionnaires à Copenhague, Oslo, Stockholm et La Haye pour qu'ils étudient le système général de l'administration statistique dans ces pays. Des fonctionnaires danois ont examiné en Suisse et en Belgique les statistiques relatives à la population et, aux Pays-Bas et en Angleterre, celles concernant l'industrie, le travail et la navigation. On compte qu'un fonctionnaire du gouvernement de l'Inde entreprendra d'ici peu un voyage d'études aux Etats-Unis, au Canada et en Suède avec la mission spéciale d'étudier la méthode de préparation des chiffres de recensement. Le prochain recensement décennal aux Indes aura lieu en 1941.

A son tour, la Roumanie bénéficie de ce système. Un fonctionnaire roumain du département statistique effectue un long voyage en Suisse, au Danemark, en Norvège, en Suède, aux Pays-Bas et en Belgique, et éventuellement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada et en Angleterre. Dans la dernière partie de son voyage, il sera suivi de deux accompagnés par le chef de son département, de manière à ce que les dernières informations sur les méthodes statistiques soient à la disposition du gouvernement roumain pour l'introduction de réformes statistiques.

Ainsi qu'on le voit, ce programme de voyages d'études se trouve en plein développement. Il est encore trop tôt pour apprécier exactement son succès. L'empressement des gouvernements à accorder des facilités statistiques et l'intérêt témoigné par certains gouvernements à bénéficier de ces voyages permettent d'augurer favorablement des résultats.

Prochaines prédications de l'abbé Saey: A l'église Saint-Jacques: dimanche prochain, le 19, de 1 h. à 4 h. p.m., tout le monde est invité. Il y aura explication de la Bible, prières et cantiques.

Prochaines prédications de l'abbé Saey: A l'église de la Nativité d'Hocheville: angle Ontario et Désery, le dimanche 19 mars, lundi, mardi et mercredi, les 20, 21 et 22 mars, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. tous sont invités. Chacun apporte son dîner et un gobelet pour boire.

Prochaines prédications de l'abbé Saey: A la maison Notre-Dame de l'Espérance, 1068 Saint-Urbain, retraites pour ceux et celles qui travaillent durant la journée: mercredi, jeudi et vendredi, les 22, 23 et 24 mars, de 7 h. à 11 h. 30.

Prochaines prédications de l'abbé Saey: Conditions: silence, prière, confiance. Aucun déboursé à faire. On y vient pour se rapprocher du bon Dieu et non pour satisfaire sa curiosité. (Communiqué)

La fête de saint Joseph à l'Oratoire

Lundi, ce sera la fête de saint Joseph à l'Oratoire du mont Royal. S. Ex. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, la présidera elle-même. La grand-messe solennelle sera chantée à 9 h. par Mgr Dubuc, curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste; le R. P. Lavallée, C.S.V., curé de Saint-Viateur d'Outremont, prononcera l'allocution.

Les messes se succéderont depuis 5 h. 30, le matin jusqu'à midi, cependant que la sainte communion y sera sans cesse distribuée. Les pèlerins trouveront des confesseurs à leur disposition.

Dans l'après-midi, à 3 h., le sermon sera donné par le Père J. Beaudry, de la Congrégation de Sainte-Croix.

Le collège de Jean-de-Brébeuf, selon une tradition établie, clôturera la fête, à 8 heures. Un Père Jésuite se chargera de l'allocution et la chorale du collège fournira la matière du chant.

Graphologie au "Devoir"

Philo L. — Bonne, généreuse et très dévouée, elle est toujours si simple et si naturelle que c'est un charme. Imagination vive qui porte à des petites exagérations quand elle juge les gens et les choses. Le bon sens corrige cette tendance, mais n'empêche ni les illusions sur ceux qu'elle aime, ni les préjugés contre ceux qui lui déplaisent.

Elle est très active et quand elle est fatiguée, cette activité devient de l'agitation. La volonté est variable et influenciable: quelques signes d'une obstination qui la rend capable de résistance. Elle a de la résolution et de la fermeté mais elle a peu de persévérance et je le répète, elle se laisse facilement influencer.

Gaie, animée, bienveillante et complaisante. Elle est aimable et elle doit être aimée de son entourage. Vive, impatiente, d'humeur négative. Le cœur est délicat et tendre avec un grand besoin d'affection.

Peu portée aux confidences, elle ne se livre pas facilement et bien peu pénètre dans son intimité... si même il y en a.

Tout ce qui est guindé, artificiel, cérémonieux, lui déplaît et l'ennuie. Sincère, Courageuse et remplie de bonne volonté.

Pauline — Délicate, sensible, nerveuse et d'humeur capricieuse, elle est sensée, et assez pratique. L'activité est variable et dépend beaucoup de l'humeur.

Elle est un peu susceptible et ses affections sont exclusives et deviens draient jalouses à l'occasion. Elle a de l'orgueil mais pas de vanité. Sincère et franche mais fière, timide, et peu communicative. Courage et bonne volonté soutenus par beaucoup d'optimisme.

La volonté est faible: elle manque de résolution et d'initiative. Malgré un peu d'entêtement elle se laisse facilement influencer. Capricieuse, ne sachant pas bien ce qu'elle veut, ne le voulant pas bien fort, elle surprend par ses changements subits et imprévus.

Coupon graphologique. ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES. "DEVOIR" Samedi, le 18 mars 1939. Bon pour 2 semaines. On coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie. Adresser: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.